



M.A.S.
Master in Market Research



Enquête sur le climat

5^e édition - automne 2021

Rapport final
Mai 2022

Colophon

Enquête publique commanditée par le Service Public fédéral Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement - Service Changements climatiques, réalisée par M.A.S. Research - Mars 2022.



Service Changements climatiques
Avenue Galilée 5/2 | 1210 Bruxelles
Tél. : +32 2 524 97 97
health.belgium.be - climat.be
sebastien.coulaud@health.fgov.be (FR)
luc.dries@health.fgov.be (NL)



M.A.S. - Market Analysis & Synthesis
Brusselsesteenweg 46a | 3000 Leuven
Tél. : +32 16 22 69 67
masresearch.eu
info@masresearch.be

Table des matières

1. INTRODUCTION	5
1.1 Structure du rapport d'étude	5
1.2 Contexte de l'étude	5
1.2.1 Contexte général	5
1.2.2 Objectifs	6
2. METHODOLOGIE	7
2.1 Enquête postale	7
2.2 Population et échantillon	8
2.2.1 La population	8
2.2.2 Échantillon brut	8
2.2.3 Échantillon net	9
2.3 Taux de réponse	10
2.4 Traitement des données	11
2.4.1 Nettoyage des données	11
2.4.2 Qualité des données recueillies	11
2.4.3 Pondération statistique	12
2.4.4 Signification statistique	13
2.5 Notice explicative : interprétation des résultats	14
3. RESULTATS	15
3.1 Profil des répondants	15
3.1.1 Activité occupée	15
3.1.2 Nature de l'habitation	16
3.1.3 Source d'énergie pour le chauffage	17
3.1.4 Possession d'un véhicule	18
3.2 Ressenti quant à la question climatique	19
3.2.1 Préoccupation	19
3.2.1.1 Préoccupation au sujet des problématiques générales	19
3.2.1.2 Préoccupation quant aux problématiques environnementales	21
3.2.2 Implication	24
3.2.2.1 Responsabilité des différents acteurs	24
3.2.2.2 Intérêt porté à l'environnement et à la problématique environnementale	28
3.3 Connaissance de la problématique	29
3.3.1 Nature des changements climatiques	29
3.3.2 Effet des activités humaines sur les changements climatiques	32
3.3.3 Causes et conséquences des changements climatiques	34
3.3.3.1 Pays responsables et pays concernés	34
3.3.3.2 Conséquences des changements climatiques	36
3.3.4 Niveau de connaissance des changements climatiques	39
3.3.5 Connaissances des aides financières	40

3.4 Comportement face aux changements climatiques	42
3.4.1 Comportement actuel et intentions	42
3.4.1.1 Déplacements	42
3.4.1.2 Ménage	44
3.4.1.3 Habitation	46
3.4.1.4 Utilisation des aides financières publiques	49
3.4.1.5 Fréquence des déplacements	51
3.4.1.6 Motif du déplacement	53
3.4.2 Sensibilisation à la consommation d'énergie	58
3.4.2.1 Critères de sélection	58
3.4.2.2 Importance de la consommation d'énergie	60
3.4.3 Efforts	64
3.4.3.1 Efforts individuels de réduction	64
3.4.3.2 Efforts individuels d'adaptation	65
3.4.3.3 Efforts des pouvoirs publics	66
3.5 Politique climatique	68
3.5.1 Politique internationale	68
3.5.1.1 Négociations internationales	68
3.5.1.2 Objectifs européens	70
3.5.1.3 Réalisation des objectifs européens	72
3.5.1.4 Système d'échange de quotas d'émission de l'Union européenne	74
3.5.2 Politique climatique belge	77
3.5.3 Vision à long terme des changements climatiques	84
3.5.4 Politique financière	87
3.5.4.1 Mesures avec implications financières	87
3.5.4.2 Efforts financiers	90
3.5.5 Influence des pouvoirs publics	93
3.5.5.1 Mesures pour modifier le comportement des citoyens	93
3.5.5.2 Influence des pouvoirs publics sur le comportement des citoyens	96
3.6 Information et communication	97
3.6.1 Information sur la problématique du climat	97
3.6.1.1 Canaux d'information	97
3.6.1.2 Canaux d'information préférés	100
3.6.1.3 Intérêt pour les informations relatives aux changements climatiques	102
3.6.1.4 Sources d'information	103
4. CONCLUSIONS	106

1. Introduction

1.1 Structure du rapport d'étude

Dans le présent chapitre d'introduction, l'**étude est située** dans son contexte.

Le deuxième chapitre présente la **méthodologie utilisée** pour l'étude, qui comprend la composition et le mode de sélection de l'échantillon, l'organisation et le déroulement du travail de terrain, ainsi que le taux de réponse.

Dans le troisième chapitre, le plus important, les **résultats de l'étude** sont présentés.

Enfin, les résultats de cette enquête sont communiqués sous la forme de **conclusions**.

1.2 Contexte de l'étude

1.2.1 Contexte général

En répétant une enquête publique déjà réalisée à quatre reprises, le Service Changements climatiques souhaite en savoir davantage sur l'évolution (entre 2005 et 2021) de trois aspects, à savoir :

- (1) les connaissances du grand public belge sur la problématique du climat,
- (2) l'interprétation subjective et
- (3) l'attitude personnelle / la disposition à agir soi-même.

1.2.2 Objectifs

En organisant une enquête publique, le Service Changements climatiques du SPF Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement souhaitait en savoir davantage sur les connaissances du grand public belge au sujet de la problématique du climat, sur l'interprétation subjective de celle-ci, ainsi que sur l'attitude personnelle et la disposition à agir soi-même.

En ce qui concerne les connaissances sur la problématique du climat, nous souhaitons notamment savoir si le citoyen ordinaire connaît les grands défis qui se posent, les causes de l'effet de serre et les engagements de la Belgique. Tout le monde connaît-il l'incidence de son propre mode de vie ? Sait-on ce que prévoit la politique climatique et où trouver les informations nécessaires.

Il importait par ailleurs d'examiner ce que pense le grand public de la problématique des changements climatiques. Est-elle considérée comme une urgence et comment évalue-t-on les initiatives des autorités par rapport aux changements climatiques ? Règne-t-il, au sein de la population, le sentiment que chacun peut contribuer à influencer les changements climatiques de manière positive ?

Enfin, le Service Changements climatiques souhaitait savoir dans quelle mesure le citoyen est prêt à s'engager. Est-on prêt, par exemple, à faire soi-même des efforts au niveau de la mobilité ou dans son propre ménage ? Est-on disposé, dans cette optique, à consentir des efforts financiers et, si oui, lesquels ?

D'une part, le Service Changements climatiques souhaite utiliser les informations recueillies pour pouvoir organiser au mieux ses propres activités (travail politique, diffusion d'informations, etc.) et s'adapter autant que possible. Ces informations lui permettront de mieux évaluer comment il peut miser de manière optimale sur les sensibilités existantes, quel type de message sera le plus efficace, et comment il peut présenter et personnaliser ce message. Il faut par ailleurs clairement établir comment inciter la population à agir.

D'autre part, les informations recueillies ont également de l'importance en tant qu'instrument d'évaluation. Si l'enquête se répète avec une certaine régularité, elle permet de dresser un tableau des évolutions dans ce domaine. En d'autres termes, elle permet d'évaluer les progrès qui ont été réalisés depuis 2005.

2. Méthodologie

L'étude a été réalisée conformément aux précédentes études sur le climat, effectuées en 2005, 2009, 2013 et 2017. Le Service Changements climatiques a choisi l'enquête postale avec possibilité de participer par internet.

2.1 Enquête postale

La présente étude se fonde sur une enquête écrite normalisée dans laquelle tant la formulation que l'ordre des questions sont fixes, le but étant d'obtenir une manière uniforme d'interroger les participants.

Comme pour les précédentes éditions de l'étude sur le climat, cette enquête a été réalisée par voie postale. Compte tenu des différents avantages de cette méthode d'enquête, il s'agit de la manière la plus indiquée pour interroger les citoyens sur ce thème. Les avantages de l'enquête postale sont les suivants :

- tous les citoyens ayant un domicile, il est possible d'atteindre l'ensemble du groupe cible en utilisant cette méthode ;
- le répondant peut remplir le questionnaire à un moment qui lui convient ;
- l'enquête postale est relativement bon marché.

Un inconvénient éventuel de l'enquête postale réside dans un taux de réponse parfois faible. Pour obtenir malgré tout un taux de réponse satisfaisant, quelques mesures destinées à accroître ce taux ont été prises comme l'utilisation d'un questionnaire visuellement attrayant et le recours à une lettre d'accompagnement et à une lettre de rappel.

À l'aide du code d'identification qui figurait dans la lettre d'accompagnement, le questionnaire pouvait également être rempli en ligne.

Le colis postal contenait également une enveloppe pour renvoyer le questionnaire complété. Il s'agissait d'une enveloppe au format A5 sur laquelle figuraient l'adresse du bureau d'étude et la mention « port payé par le destinataire ».

La publication a été imprimée exclusivement sur du papier certifié FSC pour souligner auprès des répondants que le Service Changements climatiques assume également sa responsabilité quotidienne pour préserver notre environnement.

2.2 Population et échantillon

2.2.1 La population

La population se compose de tous les Belges âgés de 16 à 75 ans.

2.2.2 Échantillon brut

L'enquête a été envoyée à des habitants âgés de 16 à 75 ans. Ces habitants ont été **sélectionnés de manière aléatoire** à partir de leurs coordonnées. Celles-ci sont nécessaires pour l'envoi des formulaires de l'enquête, l'enregistrement des participants et l'envoi d'un rappel aux personnes n'ayant pas répondu.

Pour éviter que l'échantillon final soit faussé (biaisé) par une sous-représentation de certaines tranches d'âge (combinée ou non avec le sexe), nous avons travaillé avec un échantillon sur la base des taux de réponse de la précédente enquête sur le climat (2017) pour chaque combinaison âge/sexe pour chacune des 3 régions (Région de Bruxelles-Capitale, Flandre et Wallonie).

Par conséquent, nous contrôlons ainsi trois paramètres [région (N=3) et âge (N=6) x sexe (N=2)]. D'un point de vue scientifique, cette manière de travailler est supérieure à la méthode d'échantillonnage classique. On l'appelle échantillonnage aléatoire stratifié avec une base d'échantillonnage connue.

Le tableau ci-dessous montre le nombre de répondants que nous avons dû approcher pour atteindre l'objectif poursuivi de minimum 1 500 enquêtes. Ceci est l'échantillon brut. Au total, 6 500 habitants ont été invités à participer à l'enquête sur le climat.

Tableau 1 : Échantillon brut

	Population (1 ^{er} janvier 2021)	Échantillon brut
Sexe		
Hommes	4 252 550	3 250
Femmes	4 232 513	3 250
Âge		
16-25 ans	1 313 373	1 400
26-35 ans	1 490 325	1 400
36-45 ans	1 486 185	1 200
46-55 ans	1 577 933	1 000
56-65 ans	1 489 688	800
66-75 ans	1 127 559	700
Région		
Bruxelles-Capitale	896 724	750
Flandre	4 883 370	3 200
Wallonie	2 704 969	2 550
TOTAL	8 485 063	6 500

2.2.3 Échantillon net

Par échantillon net, nous entendons toujours la base signalée. Elle correspond au nombre d'enquêtes valides « en fin de course », en l'occurrence le nombre d'enquêtes qui ont été traitées et intégrées dans le rapport. Seules ces enquêtes valides forment la base signalée. Pour cette étude, la base signalée compte 1 613 enquêtes valides.

Le tableau ci-dessous montre la répartition de l'échantillon entre le sexe, l'âge et la région.

Tableau 2 : Échantillon net

	Échantillon brut	Échantillon net
Sexe		
Hommes	3 250	800
Femmes	3 250	805
Âge		
16-25 ans	1 400	252
26-35 ans	1 400	284
36-45 ans	1 200	280
46-55 ans	1 000	299
56-65 ans	800	282
66-75 ans	700	216
Région		
Bruxelles-Capitale	750	174
Flandre	3 200	926
Wallonie	2 550	413
TOTAL	6 500	1 613

L'échantillon a notamment été délimité sur la base de l'âge, avec 16 ans comme limite inférieure et 75 ans comme limite supérieure. L'âge moyen des participants à l'étude est de 46 ans. Les données non pondérées n'ont été utilisées que pour la description de l'échantillon et du taux de réponse. Les résultats concernent tous les données pondérées.

2.3 Taux de réponse

Le taux de réponse correspond au rapport entre l'échantillon net et l'échantillon brut. Le taux de réponse total pour l'enquête sur le climat de 2021 est de 25 % (24 % en 2017).

Comme il ressort du graphique ci-dessous, le taux de réponse augmente avec l'âge ; par ailleurs, la Flandre obtient de meilleurs chiffres que Bruxelles et la Wallonie comme ce fut le cas en 2017.

Tableau 3 : Taux de réponse

	Échantillon brut	Échantillon net	Taux de réponse
Sexe	N	N	%
Hommes	3 250	800	25
Femmes	3 250	805	25
Âge			
16-25 ans	1 400	252	18
26-35 ans	1 400	284	20
36-45 ans	1 200	280	23
46-55 ans	1 000	299	30
56-65 ans	800	282	35
66-75 ans	700	216	31
Région			
Bruxelles-Capitale	750	174	23
Flandre	3 200	926	29
Wallonie	2 550	143	16
TOTAL	6 500	1 613	25

28 % des réponses ont été enregistrées par internet. La combinaison du formulaire papier (PAPI) avec la possibilité de remplir ce formulaire en ligne (CAWI) a été fortement bénéfique au profil des répondants, du fait de la très grande complémentarité de ces deux méthodes. Les jeunes et les hommes ont davantage répondu à l'enquête par internet.

Le travail de terrain s'est déroulé entre le 10 septembre (dépôt chez Bpost) et le 29 octobre 2021 (7 semaines).

2.4 Traitement des données

2.4.1 Nettoyage des données

Par *nettoyage des données*, on entend « l'optimisation de la matrice de données pour la rendre aussi correcte et complète que possible ». À cet effet, le principe de précaution est d'usage et consiste à éviter autant que possible que les réponses doivent être interprétées ou qu'elles soient interprétées de manière erronée.

Premièrement, le fichier de données a été épuré, c'est-à-dire que les enquêtes incomplètes ont été retirées de la base de données.

Après cette opération, la cohérence des réponses et les schémas de réponse ont été examinés. Il s'agit notamment de repérer les contradictions, de vérifier s'il convenait effectivement de répondre aux questions auxquelles il a été répondu, etc. Dans ce contexte, il y a lieu de souligner que la structure d'importation des données, avec les questions, filtres et règles conditionnels qui s'y rapportent, est aussi un instrument permettant de veiller à ce que cette cohérence soit maximale.

En ce qui concerne les questions fermées et les questions ouvertes avec des possibilités de réponse préencodées, elles sont déjà encodées au moyen des *étiquettes de valeur* correspondantes. Les réponses dans les catégories résiduelles (comme « autres ») sont reprises dans les tableaux sous la forme d'une chaîne de caractères, ce qui permet d'examiner ce que les personnes interrogées répondent exactement et la manière dont elles formulent ces réponses.

2.4.2 Qualité des données recueillies

Une enquête doit satisfaire à un certain nombre de critères avant qu'elle ne soit retenue comme une enquête valide. Seules ces enquêtes valides forment la base signalée.

Ci-dessous figurent quelques exemples de ces critères :

- au moins 90 % des variables caractéristiques doivent être complètes et correctes ;
- au moins 90 % d'une série d'éléments appelant normalement une réponse doivent avoir fait l'objet d'une réponse ;
- au moins 90 % des questions pertinentes¹ doivent avoir fait l'objet d'une réponse.

En général, les enquêtes extraites s'avèrent très complètes. Le nombre de réponses manquantes par question est donc très limité.

¹ Données sociodémographiques (âge, sexe, niveau d'éducation, région).

2.4.3 Pondération statistique

Pour que l'on puisse formuler des interprétations représentatives de l'ensemble de la population belge sur la base d'un échantillon net réparti de manière représentative qui soit le reflet parfait de la situation réelle, des facteurs de pondération sont utilisés.

La pondération repose simultanément sur 3 variables : le sexe (2 catégories) x la région (3 catégories) x l'âge (6 catégories) ; ce qui correspond à un total de 36 cellules. Le résultat de ces données pondérées donne un parfait aperçu de la population visée.

Cette pondération a été effectuée sur la base des données du SPF Économie, be.stat, chiffres de population au 1^{er} janvier 2021.

Tableau 4 : Échantillon pondéré

Échantillon pondéré	
Sexe	%
Hommes	49,9
Femmes	50,1
Âge	
16-25 ans	15,5
26-35 ans	17,6
36-45 ans	17,5
46-55 ans	18,6
56-65 ans	17,6
66-75 ans	13,3
Région	
Bruxelles-Capitale	10,6
Flandre	57,6
Wallonie	31,9
Urbanisation	
5 grandes villes	30,0
Villes	21,2
Petites localités	23,7
Zones rurales	25,2
Éducation	
Primaire + secondaire	63,3
Enseignement supérieur	36,7
TOTAL	100

2.4.4 Signification statistique

Dans le présent rapport, les résultats sont exprimés par rapport au total de l'échantillon, à savoir tous les Belges qui ont participé à l'enquête sur le climat.

Ensuite, les résultats de certains sous-groupes ont été comparés :

- sexe
- âge
- niveau d'éducation
- région
- taux d'urbanisation

On parle de différence statistiquement significative, par exemple entre hommes et femmes, lorsque cette différence ne peut (presque) pas être le fait du hasard. Significatif à un degré de fiabilité de 95 % signifie que la probabilité pour que la différence soit due au hasard est de 5 %. Toutes les différences significatives au niveau du sexe, de l'âge, du niveau d'éducation, de la région et du taux d'urbanisation sont examinées dans le texte.

Nous souhaitons, au moyen de tableaux (voir annexe) examiner si, pour certains résultats, il existe des différences significatives en fonction des sous-groupes cités.

Dans l'exemple qui suit, nous indiquons la mesure dans laquelle une série d'activités humaines ont un effet sur les changements climatiques en fonction de la région des répondants. Dans la dernière colonne figurent les groupes qui se démarquent significativement les uns des autres.

Dans l'exemple, nous voyons que les habitants de la Région flamande attribuent significativement moins (70 %) d'effets (très) notables aux émissions des véhicules que les habitants de la Région wallonne ou de la Région de Bruxelles-Capitale. Cette constatation s'exprime dans la dernière colonne sous la forme « 1/2 » et « 1/3 », c'est-à-dire que le groupe 1 (Flandre) se différencie significativement du groupe 2 (Bruxelles) et du groupe 3 (Wallonie). Si le groupe 2 (Bruxelles) se démarque de façon significative du groupe 3 (Wallonie), cela sera exprimé sous la forme 2/3.

		Pourcentages			Différences significatives
	Région	Flandre (1)	Bruxelles (2)	Wallonie (3)	
Les émissions des voitures	Y contribuent (beaucoup)	81	96	89	1/2 1/3

On constate que la signification est liée à la taille de l'échantillon. Plus celle-ci est grande, plus les résultats sont significatifs dans des conditions inchangées.

2.5 Notice explicative : interprétation des résultats

Avant que nous examinons les résultats à proprement parler de l'enquête actuelle sur le climat, il est utile de donner davantage d'explications sur la manière d'interpréter/de lire les résultats et graphiques. Ci-dessous figurent quelques remarques générales concernant l'interprétation des résultats.

Remarques générales

1. Pour les questions à réponse unique, c'est-à-dire celles qui ne peuvent faire l'objet que d'une réponse, le total des pourcentages des différentes possibilités de réponse doit normalement être 100. En raison des arrondis, de légers écarts sont possibles, c'est-à-dire que la somme des pourcentages peut être égale à 99 ou à 101.
2. Certaines questions du questionnaire sont des questions à réponses multiples, par exemple la question « *Indiquez par quelles sources vous avez reçu des informations à propos des changements climatiques.* » Cela signifie que le répondant peut donner plusieurs réponses. Par conséquent, le pourcentage total (donc la somme des pourcentages des différentes possibilités de réponse) peut être supérieur à 100.
3. Certaines questions n'ont pas été posées à tous les répondants, par exemple, la question « *Pour quelle raison n'effectuerez-vous plus ces déplacements ?* » qui n'a été posée qu'aux personnes qui n'effectueraient plus ces déplacements. Le nombre de répondants concernés par la question est toujours indiqué sous les tableaux et graphiques, par exemple « *Base : tous les répondants qui n'effectueraient plus ces déplacements. (N=163)* ». Les pourcentages indiqués sont donc calculés sur la base des répondants effectifs, dont le nombre figure toujours sous le graphique.
4. Pour un certain nombre de questions, les répondants pouvaient répondre au moyen d'une échelle à quatre ou cinq points, par exemple pour la question concernant la mesure dans laquelle le répondant est préoccupé par la problématique environnementale. Pour faciliter l'interprétation de ce type de questions, nous avons regroupé les possibilités de réponse. Plus précisément, nous prenons les deux meilleurs scores (dits « TOP2 », par exemple « très préoccupé(e) » et « préoccupé(e) ») et les deux scores les moins bons (dits « BOTTOM2 », par exemple « pas préoccupé(e) » et « pas du tout préoccupé(e) »).

3. Résultats

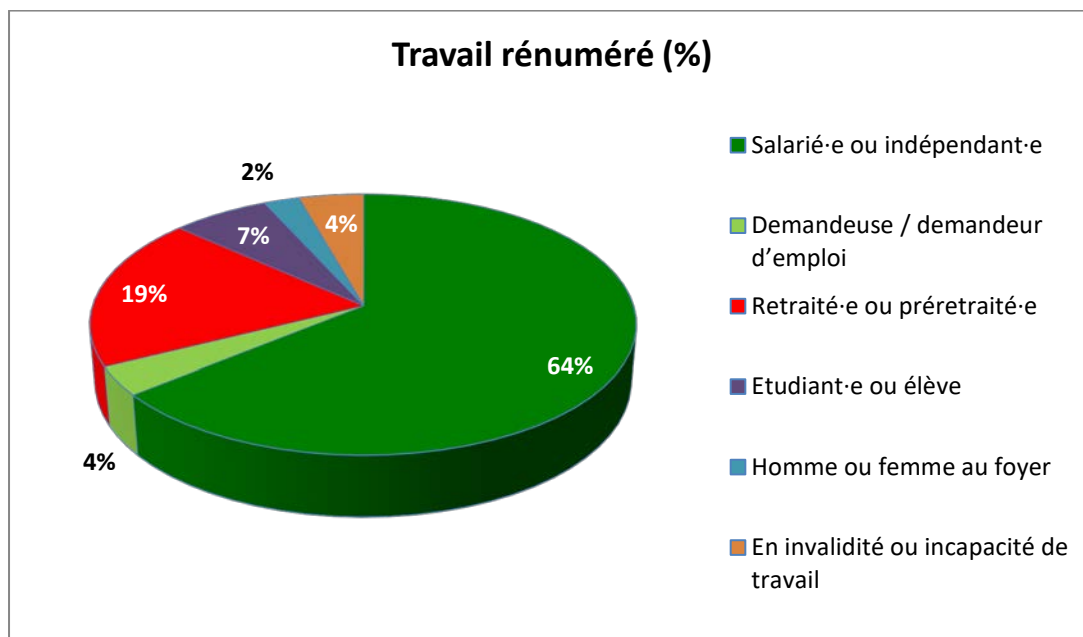
3.1 Profil des répondants

Dans un premier volet du présent rapport, nous esquissons le profil de nos répondants. De cette manière, nous fournissons un cadre dans lequel certains résultats pourront être interprétés ultérieurement. Les aspects suivants sont abordés successivement : situation sur le marché du travail, propriété du logement, chauffage (du logement) et possession d'un véhicule.

3.1.1 Activité occupée

64 % des Belges dans la tranche d'âge des 16-75 ans exercent à l'heure actuelle un travail rémunéré. 19 % sont retraités ou en préretraite et 7 % indiquent être encore étudiants ou élèves. Par ailleurs, 4 % sont demandeurs d'emploi et 4 % sont en incapacité de travail.

Graphique 1 – Question 42 : Quelle est votre situation actuelle ?

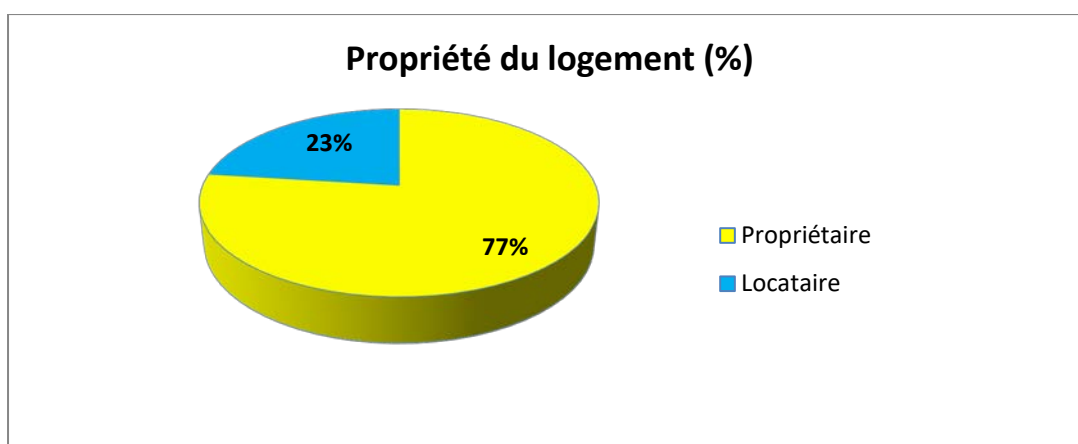


Base : tous les répondants (N=1 613) – 'missings' non compris.

3.1.2 Nature de l'habitation

Environ un répondant sur quatre (23 %) est locataire de son logement. Près de trois quarts des sondés (77 %) sont propriétaires de leur logement.

Graphique 2 – Question 35 : Êtes-vous propriétaire ou locataire du logement que vous occupez à titre principal ?



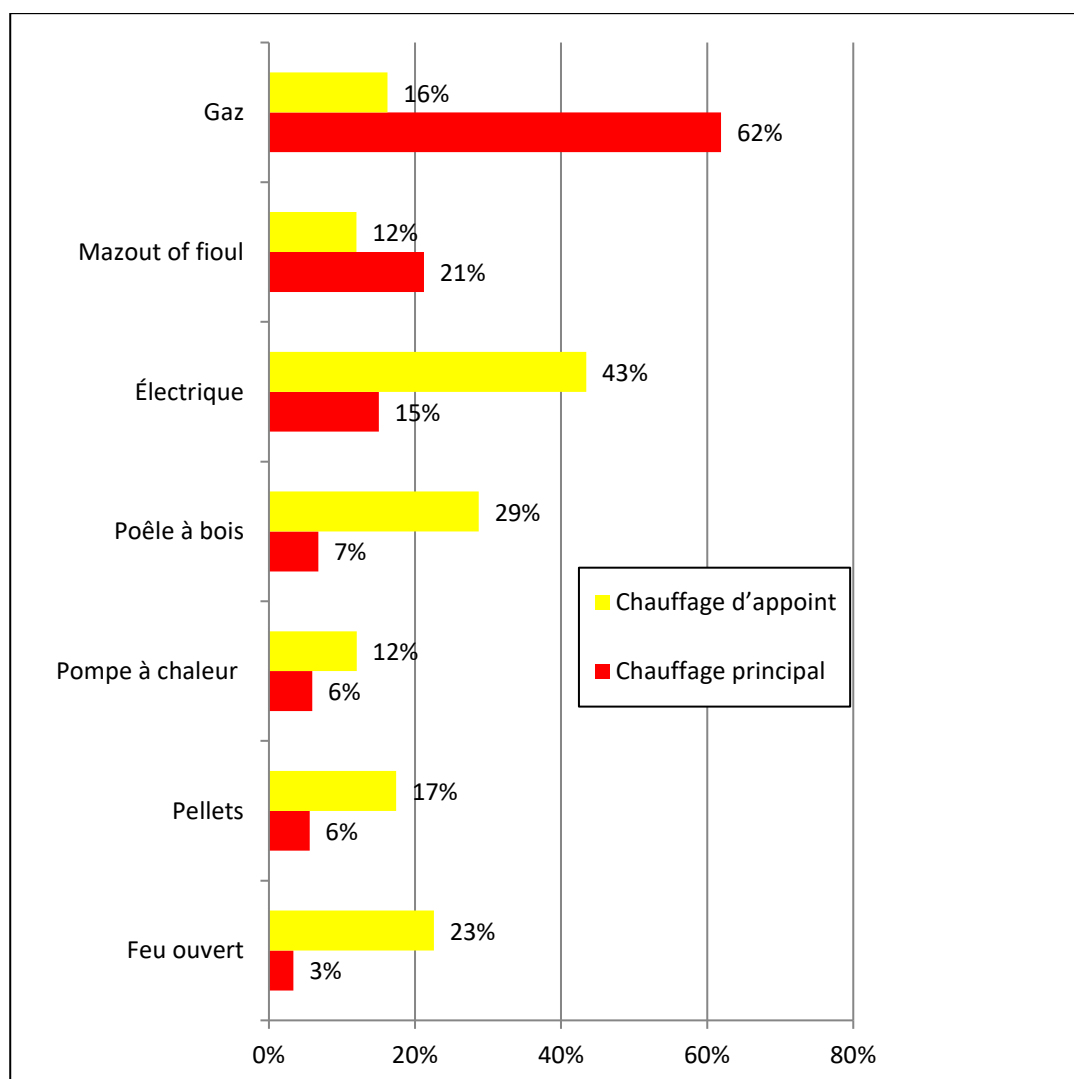
Base : tous les répondants (N=1 613) – ‘missings’ non compris.

3.1.3 Source d'énergie pour le chauffage

Le gaz semble être de loin le mode de chauffage le plus populaire pour une habitation (chauffage principal). Le mazout ou le fioul occupe la deuxième position, bien que le pourcentage de Belges utilisant le mazout ou le fioul (21 %) soit nettement inférieur au pourcentage de Belges utilisant le gaz (62 %). L'électricité complète le trio de tête avec un pourcentage de 15 % des Belges l'utilisant comme chauffage principal.

L'électricité est cependant le moyen de chauffage supplémentaire le plus populaire pour une habitation (chauffage d'appoint). Le feu ouvert (23 %), le poêle à bois (29 %) et les pellets (17 %) sont également populaires.

Graphique 3 – Question 37 : Comment chauffez-vous votre foyer ?



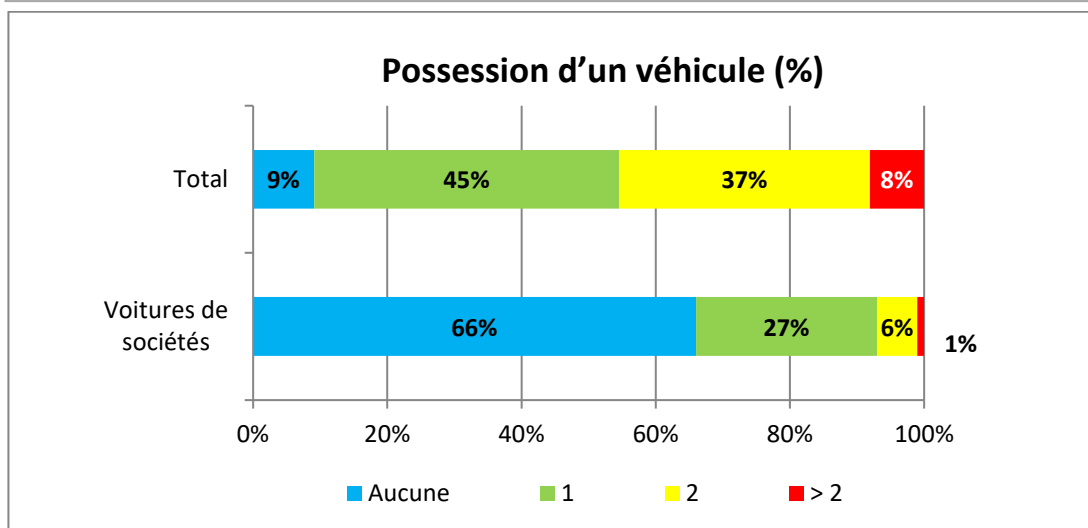
Base : tous les répondants (N=1 613) – 'missings' non compris.

3.1.4 Possession d'un véhicule

La grande majorité des ménages belges (91 %) possède au moins un véhicule. Cela correspond en moyenne à 1,5 véhicule par ménage. 27 % de l'ensemble des véhicules sont des véhicules de société.

Chaque année, le Belge parcourt en moyenne 16 001 km à titre privé avec son ou ses véhicule(s)². En 2017, cette moyenne était bien plus élevée, soit 17 878 km à titre privé.

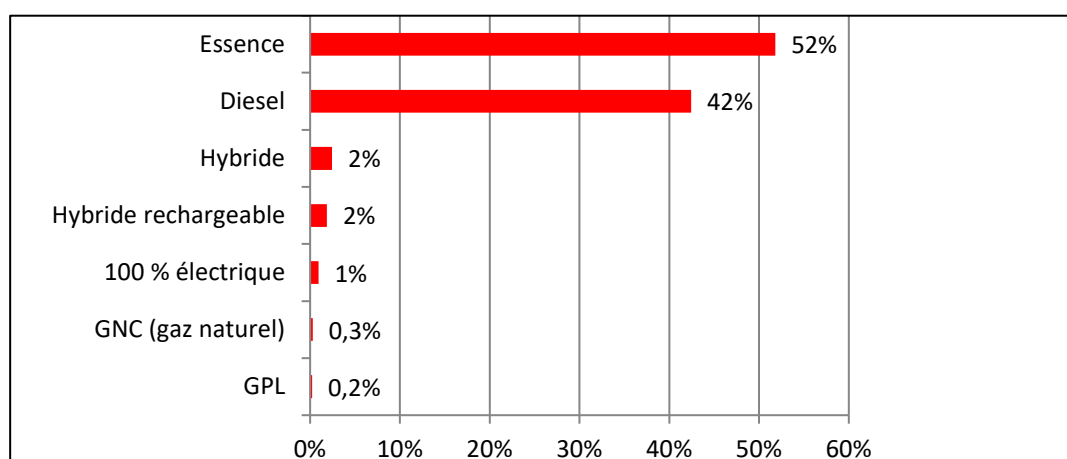
Graphique 4 – Question 36 : De combien de voitures dispose votre ménage?



Base : tous les répondants (N=1 613) – 'missings' non compris.

Environ la moitié des véhicules roulent à l'essence. Les véhicules au gaz, électriques et hybrides représentent au total 6 %.

Graphique 5 – Question 36 : Quel est le carburant utilisé dans cette/ces voiture(s) ?



Base : tous les répondants avec une voiture (N=1 448) – 'missings' non compris.

² Nombre de kilomètres parcourus à titre privé chaque année avec l'ensemble des véhicules.

3.2 Ressenti quant à la question climatique

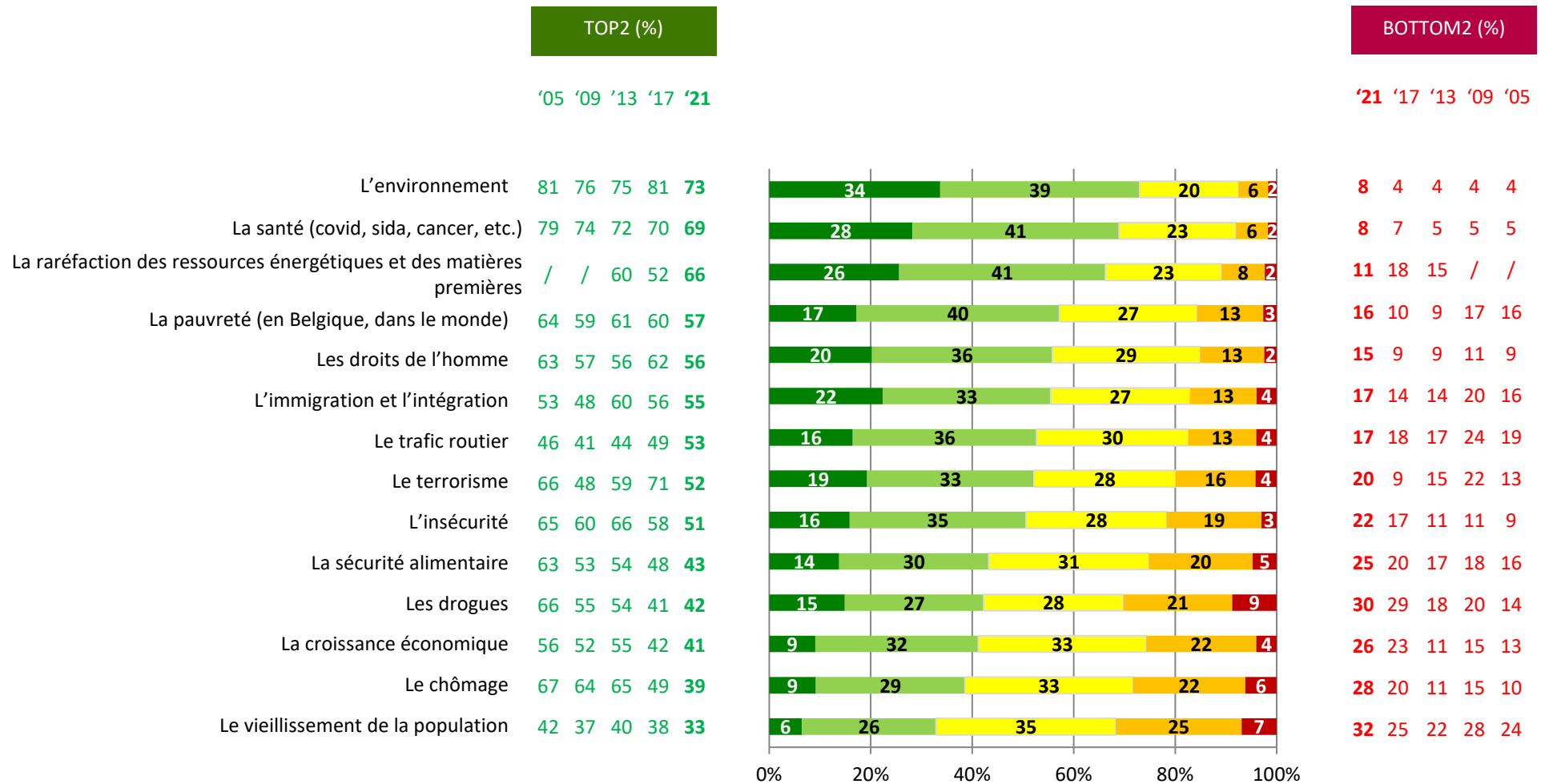
3.2.1 Préoccupation

3.2.1.1 PREOCCUPATION AU SUJET DES PROBLÉMATIQUES GÉNÉRALES

Dans un premier volet du présent rapport d'étude, nous examinons dans quelle mesure la problématique environnementale et, en particulier les changements climatiques, suscitent de l'inquiétude chez les Belges. La première question de l'enquête sur le climat portait sur les préoccupations des Belges quant aux diverses problématiques générales.

Nous observons que la majorité des personnes se préoccupe de l'environnement : 73 % des Belges se disent (très) préoccupés par l'environnement. Il s'agit du niveau le plus bas observé depuis le début de ces études sur le climat. Les problèmes de santé, qui inquiètent 69 % des Belges, se hissent quant à eux en 2^e position (en comparaison avec la 3^e position en 2017). L'épuisement des sources d'énergie (66 %) complète le trio de tête des problématiques les plus inquiétantes (en comparaison avec la 9^e position en 2017).

Graphique 6 – Question 1 : Vous trouverez ci-dessous une liste de sujets dont certaines personnes disent se préoccuper. Pouvez-vous indiquer dans quelle mesure vous vous en souciez personnellement ?



Base : tous les répondants (N=1 613) – ‘missings’ non compris.

■ Très préoccupé(e) ■ Préoccupé(e) ■ Entre les deux ■ Pas préoccupé(e) ■ Pas de tout préoccupé(e)

Le degré de préoccupation à l'égard des éléments cités est influencé par certains facteurs personnels et environnementaux, notamment le sexe, l'âge, le niveau d'éducation, la région de résidence et le niveau d'urbanisation de cette région³.

En ce qui concerne le sexe des répondants, il apparaît que les femmes sont généralement plus préoccupées que les hommes. Il existe cependant quelques exceptions. Ainsi, le vieillissement de la population inquiète principalement les hommes.

La même chose peut être observée au niveau de l'âge : plus l'âge augmente, plus les répondants se disent préoccupés par les différentes problématiques.

Le niveau d'éducation du Belge influence également fortement l'importance des préoccupations exprimées à l'égard des différents aspects. Si pour certains aspects, ce sont les Belges d'un niveau d'éducation moins élevé qui se disent les moins préoccupés, pour d'autres problématiques, l'inverse peut être observé. C'est le cas notamment pour l'environnement, où les Belges d'un niveau d'éducation plus élevé expriment encore plus de préoccupations que les autres groupes.

La région de résidence influence également l'inquiétude à l'égard d'un certain nombre d'aspects ; ainsi les Flamands expriment, en général, une moins grande préoccupation que les Wallons et les habitants de la Région de Bruxelles-Capitale. Ces derniers, quant à eux, se disent davantage préoccupés par l'environnement, les problèmes de santé et les droits de l'homme, et moins par la circulation. En ce qui concerne l'environnement, les Flamands se disent particulièrement moins préoccupés que les Wallons et les Bruxellois. Les Wallons et les Bruxellois, quant à eux, sont préoccupés par l'environnement dans la même mesure.

Enfin, on note encore un nombre de différences importantes en fonction de l'urbanisation de la région de résidence, les Belges qui vivent dans une grande agglomération⁴ exprimant de manière générale de plus fortes inquiétudes en ce qui concerne différents aspects (mais pas tous), à l'exception notamment encore une fois de l'environnement, qui préoccupe tous les Belges dans la même mesure.

3.2.1.2 PREOCCUPATION QUANT AUX PROBLÉMATIQUES ENVIRONNEMENTALES

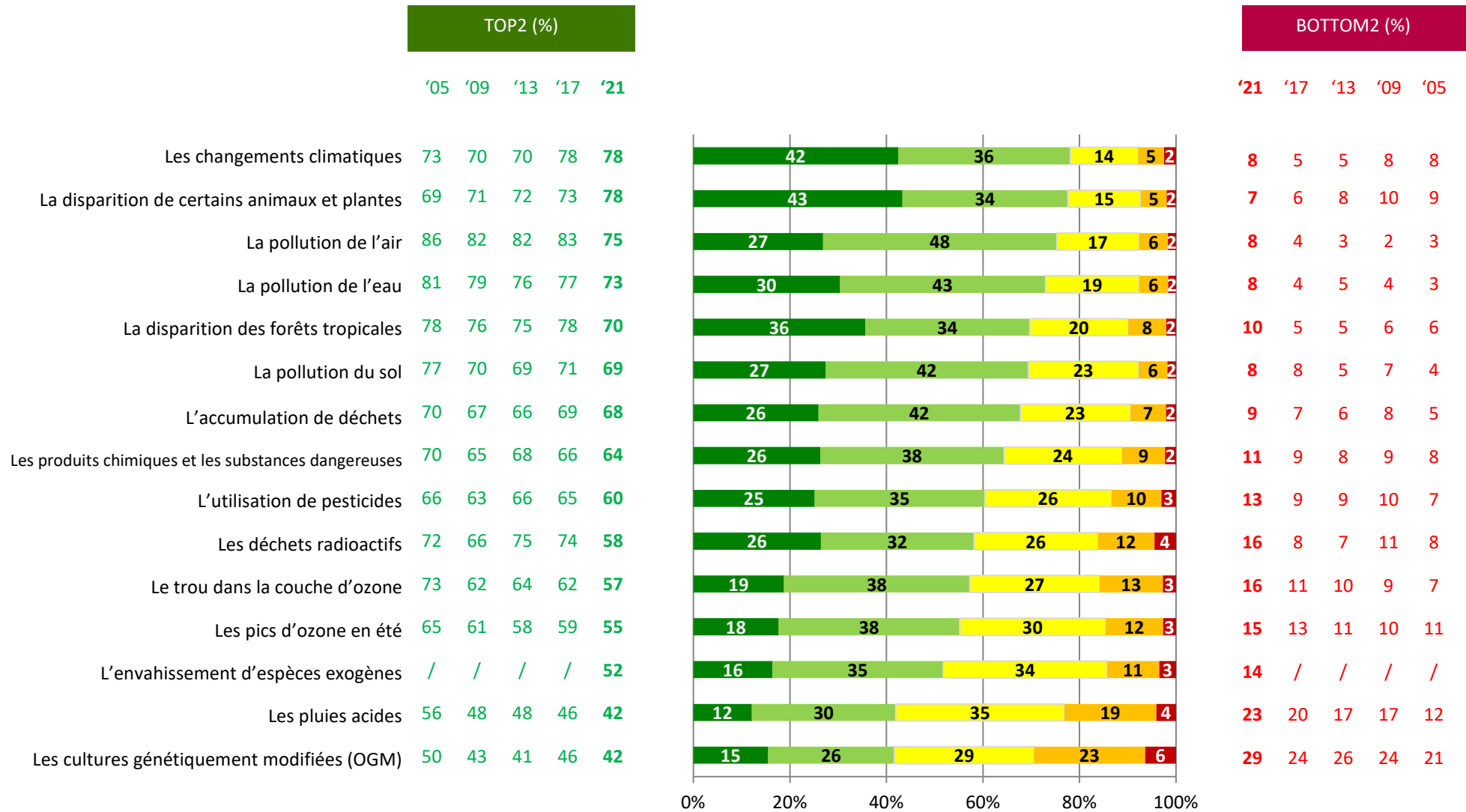
Outre qu'elle évalue la place de la problématique environnementale par rapport aux problématiques générales, la présente étude examine également la question de la place des changements climatiques par rapport aux autres problématiques environnementales.

Contrairement à la situation en 2005, 2009 et 2017, les Belges sont principalement préoccupés par les changements climatiques et l'extinction des espèces végétales et animales (78 % pour les deux). Ces problématiques occupaient encore la sixième position en 2017 avec un pourcentage de 73 %. La pollution de l'air, qui occupait la première position les années précédentes, passe aujourd'hui à la troisième position. Par ailleurs, on constate que 8 % des Belges déclarent ne pas se préoccuper (du tout) des changements climatiques. Il s'agit, comme en 2009, du pourcentage le plus élevé.

³ En ce qui concerne les chiffres et les significations pour ces sous-groupes, nous renvoyons (toujours) à l'annexe.

⁴ Il s'agit de Bruxelles, Anvers, Gand, Liège et Charleroi

Graphique 7 – Question 2 : En ce qui concerne plus particulièrement la problématique de l’environnement, pouvez-vous indiquer dans quelle mesure chacun des points suivants vous préoccupe ?



Base : tous les répondants (N=1 613) – ‘missings’ non compris.

■ Très préoccupé(e) ■ Préoccupé(e) ■ Entre les deux ■ Pas préoccupé(e) ■ Pas du tout préoccupé(e)

Le degré d'inquiétude que l'on éprouve à l'égard de la problématique environnementale semble à nouveau dépendre d'un certain nombre de facteurs personnels. Ainsi, les femmes sont davantage préoccupées par pratiquement toutes les problématiques environnementales citées que les hommes. Les Belges plus âgés sont également plus préoccupés que la tranche d'âge des 16-35 ans sauf pour l'extinction de certaines espèces végétales et animales ainsi que la disparition des forêts tropicales, où aucune différence notable ne peut être relevée.

Sur le plan du niveau d'éducation, on constate peu de différences, voire aucune. D'un point de vue régional, les Flamands sont moins préoccupés que les Wallons et les Bruxellois. À noter que les habitants de la Région de Bruxelles-Capitale sont encore plus (fortement) préoccupés par les changements climatiques que les Flamands ou les Wallons.

Enfin, on observe également des différences en fonction de l'urbanisation de la région de résidence. Ainsi, les personnes qui vivent dans une grande agglomération se préoccupent plus souvent des différents aspects de la problématique environnementale. À titre exceptionnel, les citadins sont plus préoccupés par le trou dans la couche d'ozone et la disparition des forêts tropicales.

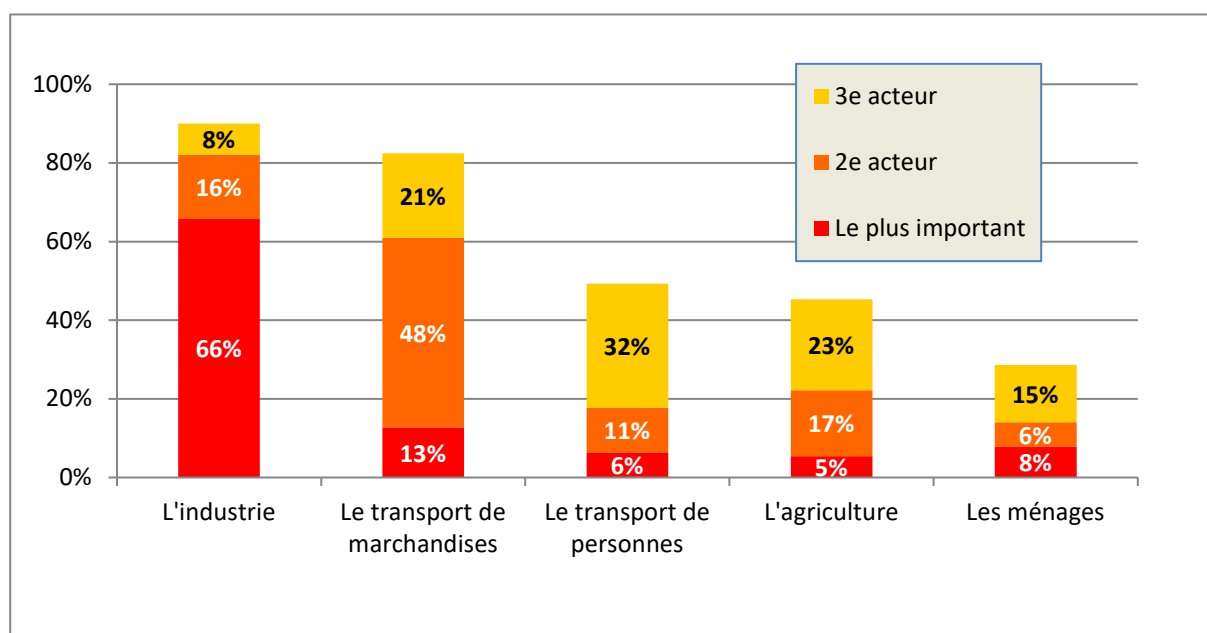
3.2.2 Implication

3.2.2.1 RESPONSABILITE DES DIFFERENTS ACTEURS

L'un des objectifs de la présente enquête était d'examiner comment les Belges évaluent leur rôle dans la problématique du climat en tant qu'individus ou en tant que familles. En d'autres termes, dans quelle mesure reconnaissent-ils leur responsabilisation quant aux changements climatiques en tant qu'individus ou en tant que familles ?

Les résultats indiquent que les Belges attribuent en premier lieu les problèmes climatiques aux « autres ». Seuls 29 % des personnes interrogées estiment que les ménages contribuent aux changements climatiques. Les Belges considèrent avant tout que l'industrie (90 %) est le secteur qui a le plus d'influence, suivi du transport de marchandises (82 %) et du transport de personnes (49 %).

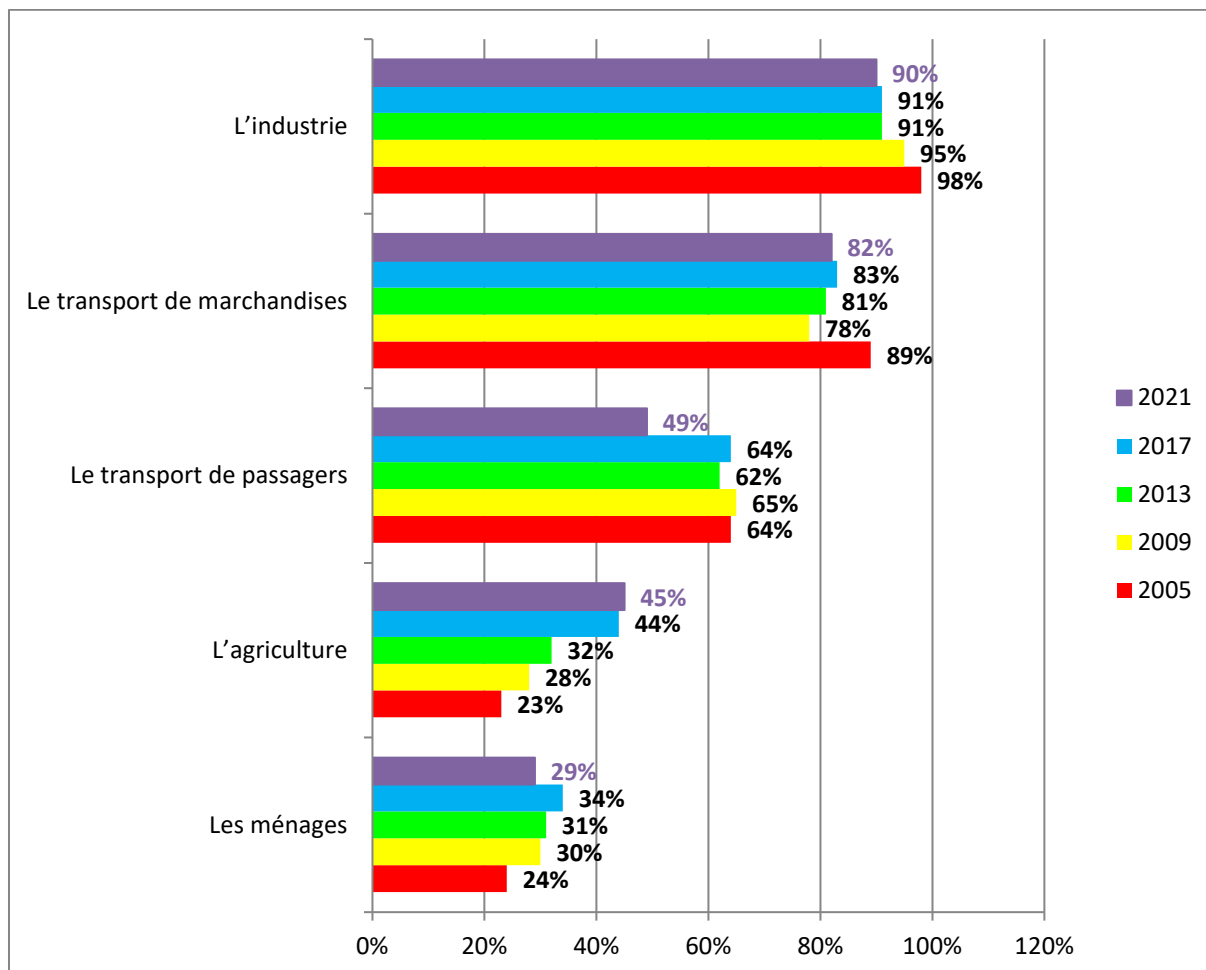
*Graphique 8 – Question 4 :
Selon vous, qui contribue le plus aux changements climatiques en Belgique ? (1)*



Base : tous les répondants (N=1 613) – 'missings' non compris.

De manière générale, les résultats présentés dans le présent rapport sont comparables à ceux des précédentes enquêtes sur le climat, bien que l'influence attribuée au transport des personnes ait fortement diminué.

Graphique 9 – Question 4 : Selon vous, qui contribue le plus aux changements climatiques en Belgique ? (2)



Base : tous les répondants (N=1 613) – 'missings' non compris.

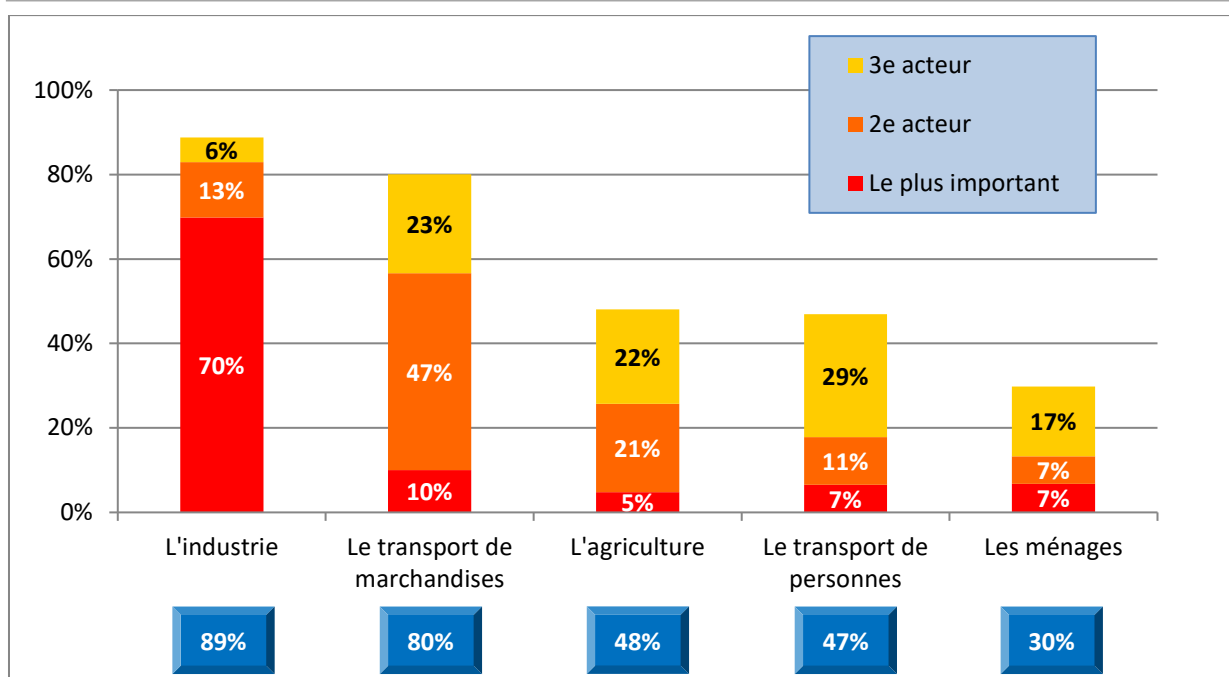
Les différences entre les groupes sont généralement limitées. Des différences notables peuvent être observées en ce qui concerne les « ménages », que les hommes et la tranche d'âge des 16-55 ans considèrent comme un groupe d'acteurs majeurs par rapport aux autres groupes. L'agriculture est considérée comme plus importante par les habitants de Bruxelles et de Flandre par rapport à ceux de Wallonie, mais également par les personnes d'un niveau d'éducation plus élevé. Les femmes et les personnes âgées de 36 à 75 ans estiment plus souvent que l'industrie joue un rôle important dans les changements climatiques. Enfin, les Wallons estiment plus souvent que les Flamands que le transport des personnes joue un rôle important.

Outre la question de la responsabilité individuelle, on a également demandé aux répondants **quels secteurs devaient fournir les plus gros efforts au cours des prochaines années en Belgique** pour lutter contre ce problème.

Il a été demandé aux répondants d'indiquer qui devait fournir les plus gros efforts pour lutter contre les changements climatiques, à l'aide d'un chiffre de 1 à 3, où 1 correspondait au secteur qui, selon eux, devait déployer les efforts les plus importants.

À nouveau, les résultats montrent que les Belges estiment plutôt que ce sont les « autres » qui doivent lutter contre les problèmes climatiques. La plupart des Belges considèrent en effet que l'industrie (89 %) est le secteur qui devra déployer les plus gros efforts pour lutter contre les changements climatiques ; ils placent le transport de marchandises en deuxième position (80 %) et ensuite, l'agriculture (48 %). 30 % des Belges estiment quand même que les ménages doivent également apporter leur pierre à l'édifice.

Graphique 10 – Question 15 : Selon vous, qui devra fournir le plus d'efforts en Belgique au cours des années à venir afin de lutter contre les changements climatiques ? (1)



Base : tous les répondants (N=1 613) – 'missings' non compris.

De manière générale, on constate à nouveau peu de différences significatives pour les sous-groupes étudiés.

Nous constatons que les femmes et les personnes âgées de 16 à 75 ans désignent plus souvent l'industrie comme étant le « secteur » qui devra fournir le plus d'efforts au cours des prochaines années. Ce constat vaut également pour les personnes qui vivent en milieu rural par rapport aux habitants de grandes agglomérations. Les personnes qui vivent en milieu rural désignent moins souvent l'agriculture que les habitants des villes.

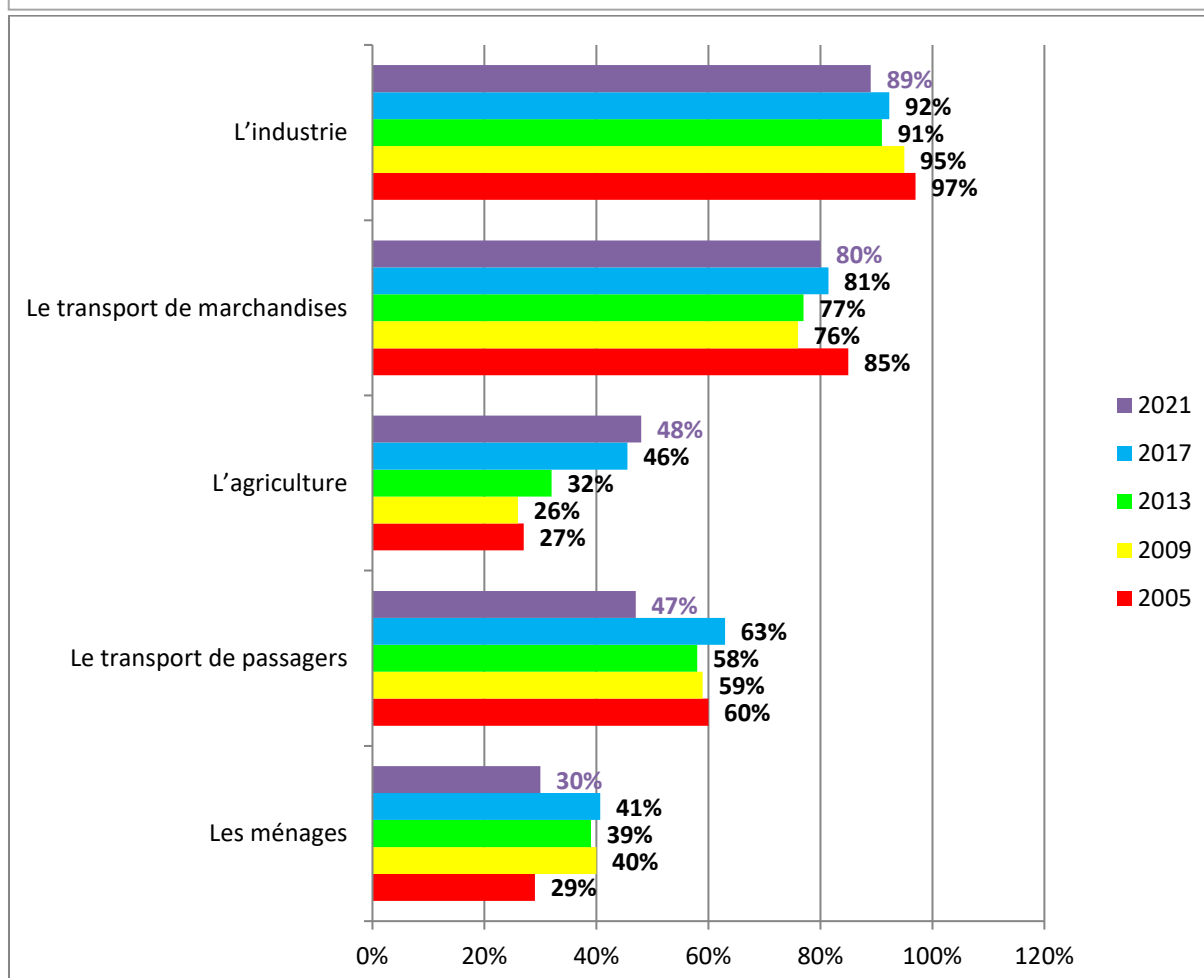
Les Bruxellois indiquent plus souvent que les Flamands et les Wallons que l'agriculture devra déployer des efforts. En revanche, par rapport aux Flamands, les Wallons considèrent qu'il est plus important que le transport des personnes apporte sa contribution.

Les deux tranches d'âge inférieures (16-35 ans et 36-55 ans) estiment que les ménages devront fournir plus d'efforts par rapport à la tranche d'âge supérieure. La tranche d'âge inférieure indique par ailleurs plus souvent (que les personnes âgées de 36 à 55 ans) que l'agriculture devra déployer des efforts.

Les personnes d'un niveau d'éducation moins élevé indiquent plus souvent que le transport des personnes devra déployer des efforts. Les personnes d'un niveau d'éducation plus élevé désignent par ailleurs plus souvent l'agriculture.

Par rapport à 2017 (63 %), beaucoup moins de personnes (47 %) indiquent en 2021 que le transport des personnes devra fournir le plus d'efforts. Le transport des personnes passe donc à la quatrième position. Par rapport à 2017, la part de responsabilité des ménages en matière de contribution est également désormais considérée comme moindre. En ce qui concerne l'industrie, nous constatons une baisse systématique au fil des années, contre une hausse systématique pour l'agriculture.

Graphique 11 – Question 15 : Selon vous, qui devra fournir le plus d'efforts en Belgique au cours des années à venir afin de lutter contre les changements climatiques ? (2)



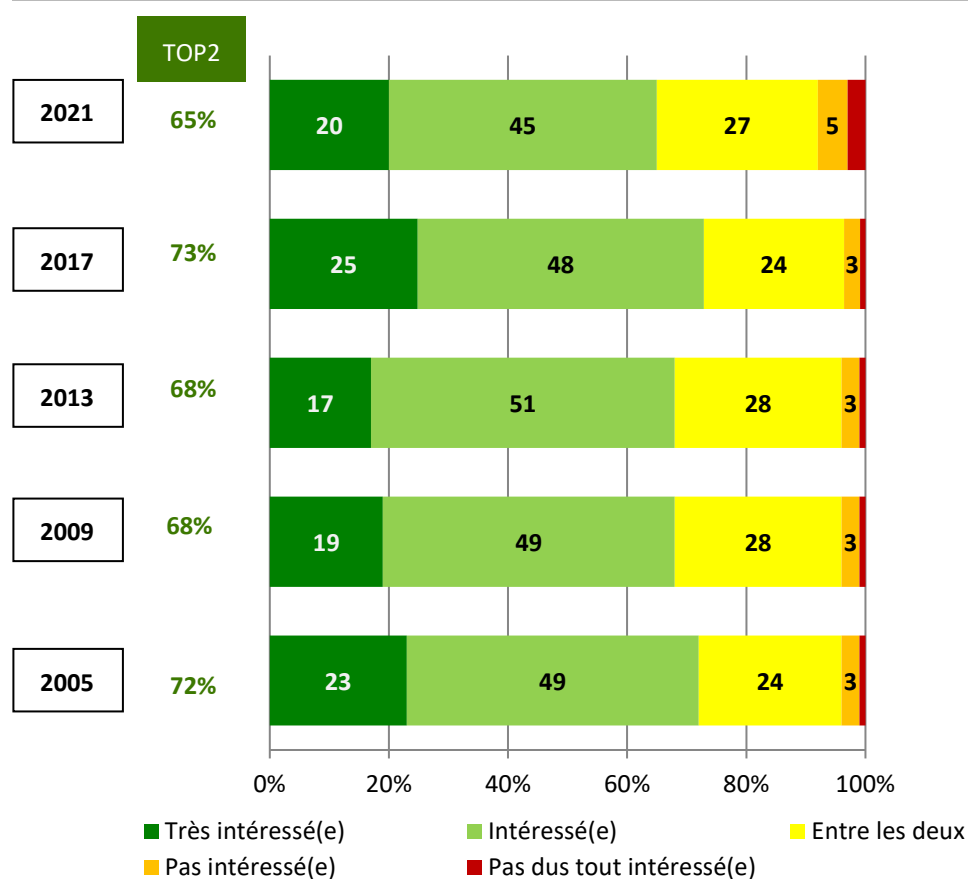
Base : tous les répondants (N=1 613) – 'missings' non compris.

3.2.2.2 INTERET PORTE A L'ENVIRONNEMENT ET A LA PROBLEMATIQUE ENVIRONNEMENTALE

L'intérêt des Belges pour l'environnement et la problématique environnementale a également été sondé. À cet effet, la question suivante a été posée : « Dans quelle mesure vous intéressez-vous à l'environnement et à la problématique environnementale ? » Le graphique ci-dessous montre les résultats, ainsi qu'une comparaison avec les résultats des précédentes enquêtes sur le climat.

En 2021 (comparé aux années précédentes), le nombre de personnes (très) préoccupées par l'environnement et la problématique environnementale a chuté à 65 %, pour atteindre le niveau le plus bas observé depuis le début des enquêtes sur le climat. Cette tendance s'inscrit dans la lignée de la diminution du degré de préoccupation pour l'environnement (voir le graphique 4). Le nombre de personnes qui indiquent ne pas se préoccuper (du tout) de l'environnement et de la problématique environnementale a augmenté pour atteindre le niveau le plus élevé observé depuis le début des enquêtes.

Graphique 12 – Question 34 : Dans quelle mesure vous intéressez-vous à l'environnement et à la problématique environnementale?



Base : tous les répondants (N=1 613) – 'missings' non compris.

Les chiffres enregistrés nous apprennent également que les hommes, les Bruxellois, les habitants des grandes agglomérations et les personnes d'un niveau d'éducation plus élevé témoignent d'un plus grand intérêt pour l'environnement et la problématique environnementale que les autres catégories. Par rapport aux éditions précédentes, un plus grand nombre de répondants (8 %) indiquent ne pas être intéressés (du tout) par l'environnement

3.3 Connaissance de la problématique

3.3.1 Nature des changements climatiques

À l'aide d'un certain nombre d'affirmations, nous avons examiné quelle est, de manière générale, l'opinion des Belges à l'égard des changements climatiques.

La grande majorité des personnes interrogées (84 %) affirme que les changements climatiques constituent un phénomène mondial (ils étaient 83 % en 2017). On constate par ailleurs que, malgré la formulation légèrement provocatrice, 80 % des Belges ne sont pas d'accord avec l'affirmation selon laquelle il n'y a pas de changements climatiques (alors qu'en 2017, ils étaient 83 %).

Comme en 2017, l'affirmation « Les effets des changements climatiques se font déjà sentir ailleurs » occupe la deuxième position. 81 % des répondants sont d'accord, à juste titre, avec cette affirmation (ils étaient 84 % en 2017). En outre, un peu moins de 60 % des répondants (59 %) voient les changements climatiques comme une menace pour leur vie quotidienne et un peu plus des trois quarts des répondants indiquent que les effets des changements climatiques se font déjà sentir chez nous (76 %). En 2017, ces pourcentages s'élevaient respectivement à 54 % et 72 %.

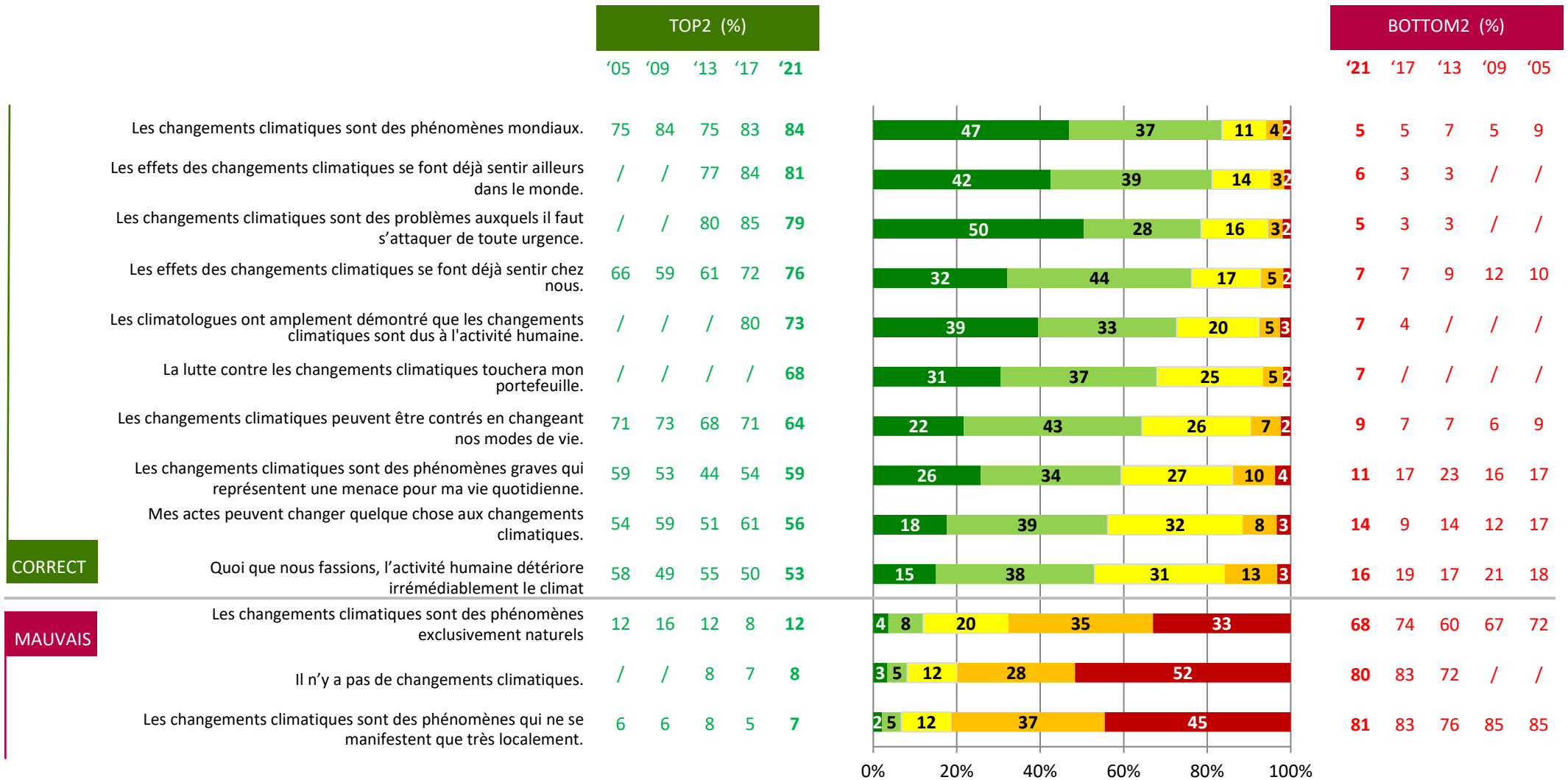
Il est également important de noter que 79 % des Belges estiment que les changements climatiques sont des problèmes auxquels il faut s'attaquer de toute urgence (seuls 5 % ne partagent pas cette opinion).

73 % estiment que les climatologues ont suffisamment prouvé que les activités humaines étaient responsables de changements climatiques observables, ce qui n'est pas le cas pour 7 % des répondants. 64 % des répondants estiment qu'un changement de nos habitudes de vie permettrait de lutter contre les changements climatiques, tandis que seuls 56 % des répondants sont d'avis que l'action individuelle peut également réellement faire la différence (en 2017, ils étaient 61 %).

68 % (74 % en 2017) ne sont pas d'accord avec l'affirmation selon laquelle les changements climatiques constituent un phénomène exclusivement naturel. Il apparaît en outre que plus de la moitié (53 %) des répondants sont (tout à fait) d'accord avec l'avis selon lequel, quoi que nous fassions, l'activité humaine détériore irrémédiablement le climat.

En résumé, une grande à très grande majorité des répondants estime toujours qu'il y a urgence, que nous sommes la cause principale des changements climatiques et que, dès lors, nous pouvons faire quelque chose. Les personnes qui estiment que chacun peut personnellement faire une différence sont cependant moins nombreuses qu'en 2017. Davantage de répondants estiment quant à eux que les effets des changements climatiques se font également sentir en Belgique.

Graphique 13 – Question 3 : Nous aimerions connaître votre avis à propos des phrases suivantes.



CORRECT

MAUVAIS

Base : tous les répondants (N=1 613) – 'missings' non compris.

■ Tout à fait d'accord ■ D'accord ■ Entre les deux ■ Pas d'accord ■ Pas du tout d'accord

Les femmes, plus que les hommes, considèrent que leurs actes peuvent faire la différence, que les effets se font sentir ailleurs, mais également déjà chez nous, et que les changements climatiques sont un problème auquel il faut s'attaquer d'urgence.

Les Belges dans la tranche d'âge inférieure (16 à 35 ans) croient moins au phénomène des changements climatiques et estiment davantage qu'il s'agit d'un phénomène qui ne se manifeste que très localement et moins d'un phénomène mondial, en comparaison avec les autres Belges.

Les personnes âgées de 16 à 35 ans croient moins souvent que les personnes plus âgées que les effets des changements climatiques se font déjà sentir chez nous ou ailleurs. Elles croient également moins souvent que les autres tranches d'âge que la lutte contre les changements climatiques exercera une influence à titre personnel sur leur portefeuille. C'est l'inverse de ce qui avait été constaté en 2017 : cette année-là, les personnes âgées de 16 à 35 ans étaient en effet d'accord avec les propositions « correctes », tandis que les personnes âgées de 56 à 75 ans étaient plus souvent d'accord avec les propositions « fausses ».

Les personnes d'un niveau d'éducation plus élevé sont plus souvent convaincues que le climat n'est pas exclusivement un phénomène naturel. Les Belges d'un niveau d'éducation plus élevé considèrent par ailleurs les changements climatiques comme un phénomène mondial dont les effets se font déjà sentir tant ailleurs que sur notre territoire et comme une menace pour leur vie quotidienne, et ils croient davantage que les changements climatiques peuvent être contrés grâce à une modification de leurs habitudes de vie. Enfin, les personnes d'un niveau d'éducation plus élevé sont davantage conscientes du fait que, d'une part, les changements climatiques sont un problème auquel il faut s'attaquer d'urgence, mais que, d'autre part, il s'agit également d'un phénomène qui aura une incidence financière à titre privé.

Quand on observe le lieu de résidence, on constate que, par rapport aux Flamands, les habitants de la Région de Bruxelles-Capitale sont plus souvent d'accord avec la proposition « fausse » selon laquelle les changements climatiques sont des phénomènes qui ne se manifestent que très localement. En 2017, c'était l'inverse, et les Bruxellois déclaraient plus souvent ne pas être d'accord avec cette proposition fausse. Pourtant, comme en 2017, les Bruxellois sont également plus susceptibles d'être d'accord avec les propositions « correctes ». Davantage de Flamands que de Bruxellois ou de Wallons déclarent ne pas être d'accord avec l'affirmation selon laquelle les changements climatiques sont des phénomènes graves qui représentent une menace pour la vie quotidienne.

Enfin, les habitants des agglomérations sont plus susceptibles que les habitants des petites localités d'être d'accord avec l'affirmation selon laquelle les changements climatiques représentent une menace pour la vie quotidienne.

3.3.2 Effet des activités humaines sur les changements climatiques

Il a également été demandé aux répondants quelles étaient les activités humaines qui, selon eux, exerçaient une influence sur les changements climatiques⁵.

La très grande majorité des personnes interrogées a ainsi déclaré que les activités industrielles (89 %), la déforestation (87 %), les émissions des avions (81 %) et les émissions des véhicules (74 %) avaient un (très) grand effet sur les changements climatiques.

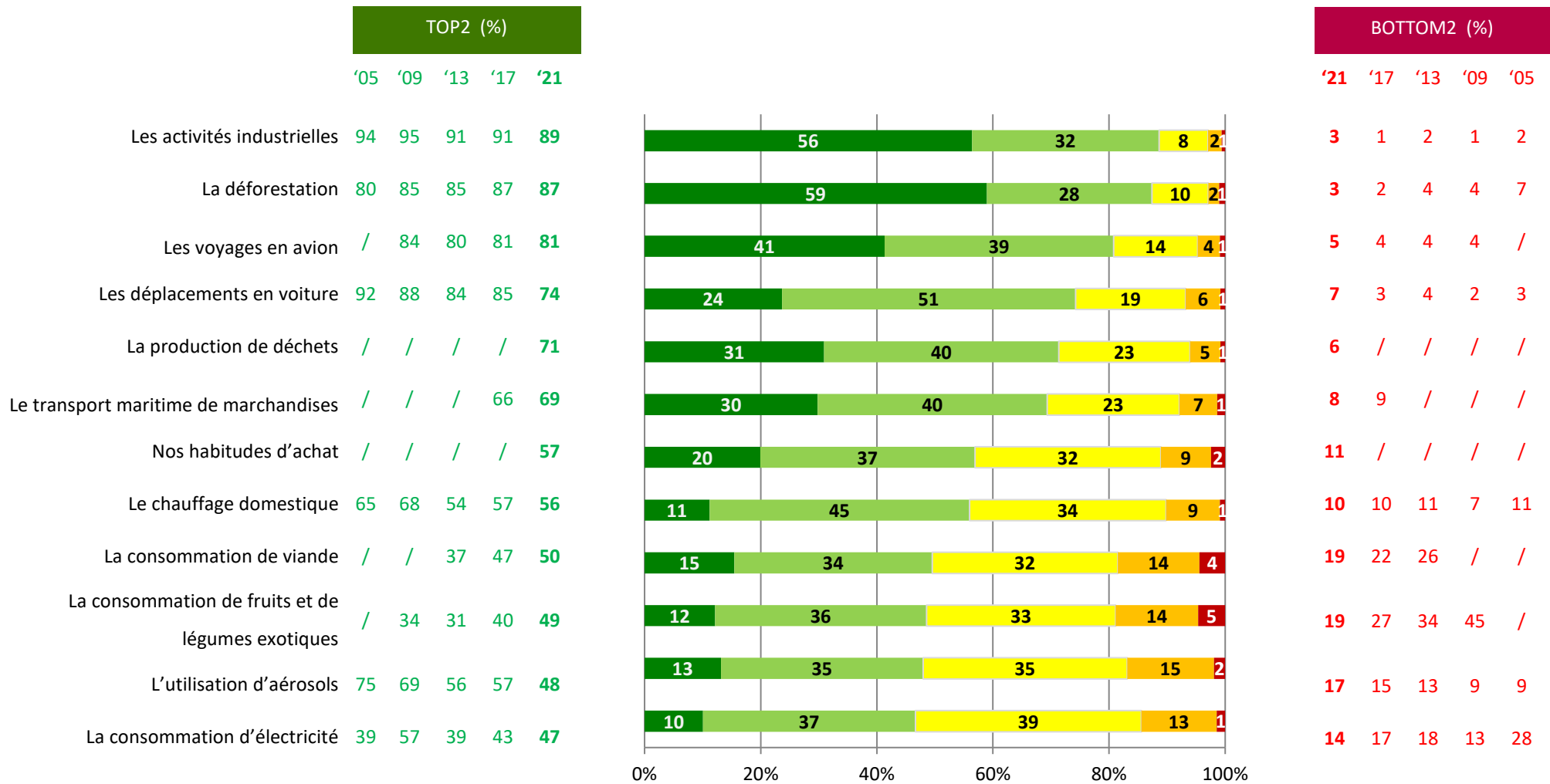
La production de déchets (71 %) et le transport maritime de marchandises (69 %) obtiennent encore une note élevée, tandis que les habitudes d'achat (57 %) et le chauffage domestique (56 %) obtiennent directement une note d'environ 10 % de moins.

Le lien avec des émissions (indirectes) de gaz à effet de serre est moins évident : la consommation de viande (50 %) et de fruits et de légumes exotiques (49 %) ainsi que la consommation d'électricité (47 %) obtiennent une note clairement inférieure, mais enregistrent tout de même une augmentation continue lors des trois dernières enquêtes (2013, 2017 et 2021).

Il y a donc peu de différences par rapport à 2017, même si, globalement, on observe une légère amélioration des connaissances en la matière. Nous constatons curieusement une forte diminution de la note attribuée aux émissions des véhicules, qui était supérieure d'au moins 10 % lors des quatre dernières éditions.

⁵ Question 2005/2009 : « Dans quelle mesure pensez-vous que les éléments suivants contribuent au changement climatique ? »

Graphique 14 – Question 5 : Selon vous, dans quelle mesure les activités humaines ci-dessous contribuent-elles aux changements climatiques ?



Base : tous les répondants (N=1 613) – ‘missings’ non compris.

■ Tout à fait d'accord ■ D'accord ■ Entre les deux ■ Pas d'accord ■ Pas du tout d'accord

Plus que les hommes, les femmes estiment que les différentes activités humaines influencent les changements climatiques. On ne constate aucune différence entre les hommes et les femmes uniquement en ce qui concerne la consommation de viande, le chauffage domestique et la consommation d'électricité.

S'il existe déjà une différence en fonction du niveau d'éducation, c'est que, par rapport aux personnes d'un niveau d'éducation moins élevé, les Belges d'un niveau d'éducation plus élevé attribuent un effet plus important aux activités humaines suivantes : le chauffage domestique, la consommation d'électricité, la déforestation, la consommation de viande, les activités industrielles, la consommation de fruits et de légumes exotiques et les habitudes d'achat.

Les Flamands attribuent pratiquement toujours un moindre effet aux différentes activités que les Wallons et les habitants de la Région de Bruxelles-Capitale, y compris à nos habitudes d'achat. En ce qui concerne le transport maritime de marchandises, seule une différence entre les Flamands et les Wallons peut être observée. En ce qui concerne la déforestation et les activités industrielles, il n'existe aucune différence entre les régions.

En matière de niveau d'urbanisation, les différences sont majoritairement minimales. Si différence il y a, on constate que ce sont les habitants des grandes agglomérations qui attribuent un effet plus important aux activités humaines.

3.3.3 Causes et conséquences des changements climatiques

3.3.3.1 PAYS RESPONSABLES ET PAYS CONCERNÉS

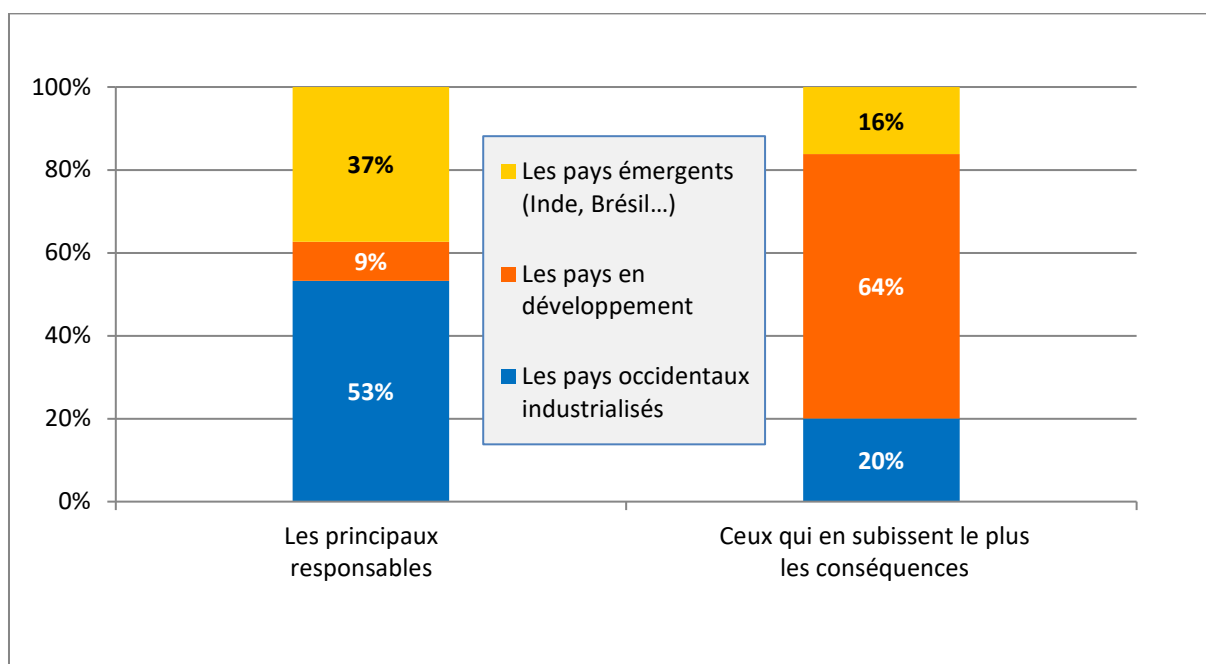
L'enquête visait aussi à évaluer quels sont, selon les Belges, les pays principalement responsables des changements climatiques et les pays qui en subissent principalement les conséquences.

Plus de la moitié des personnes interrogées (53 %) estiment que les pays occidentaux sont principalement responsables. Plus d'un tiers des Belges estime que les pays émergents (comme l'Inde, le Brésil, etc. qui figurent comme exemples dans le questionnaire) sont principalement responsables. Pour une petite minorité (9 %), la responsabilité des changements climatiques incombe aux pays en développement.

À la question concernant les pays dans lesquels les conséquences des changements climatiques se feront le plus sentir, près de deux répondants sur trois (64 %) indiquent, à raison, qu'il s'agit des pays en développement. Un répondant sur cinq estime que les pays occidentaux industrialisés subissent le plus les conséquences. Enfin, 16 % des répondants indiquent que les économies industrielles émergentes subiront le plus les conséquences.

Dans les deux cas (responsabilité et expérience des conséquences), aucune comparaison n'est possible par rapport à 2017 étant donné que la proposition de réponse « tous dans une mesure comparable » a été retirée du questionnaire en 2021. Le fait que les pays en développement soient le moins « responsables » et subissent le plus les conséquences des changements climatiques demeure, lui, constant. Cependant, aujourd'hui, les Belges attribuent principalement la responsabilité aux pays occidentaux industrialisés plutôt qu'aux pays émergents, par rapport à 2017.

Graphique 15 – Question 9 : Selon vous, quels sont les principaux pays responsables des changements climatiques et quels sont les pays qui en subissent le plus les conséquences ?



Base : tous les répondants (N=1 613) – ‘missings’ non compris.

Les femmes, les Bruxellois et les Wallons estiment plus souvent que les autres groupes que les pays occidentaux industrialisés sont principalement responsables des changements climatiques.

Les hommes et les Flamands estiment quant à eux davantage que les autres groupes que les pays émergents en sont principalement responsables.

Les personnes âgées de 16 à 35 ans et les personnes d'un niveau d'éducation moins élevé désignent plus souvent que les autres groupes les pays en développement comme responsables des changements climatiques. Les deux tranches d'âge supérieures estiment plus souvent que la tranche d'âge inférieure que les pays émergents sont principalement responsables des changements climatiques.

3.3.3.2 CONSEQUENCES DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Après avoir sondé les connaissances des Belges sur les causes des changements climatiques, l'enquête a également cherché à évaluer leurs connaissances sur les conséquences de ce phénomène. Pour ce faire, une liste de conséquences possibles a été présentée aux répondants. Pour chacune de ces conséquences, il leur a été demandé si, selon eux, elle était ou non liée aux changements climatiques⁶.

Les Belges considèrent la fonte des glaciers (86 %), l'augmentation des vagues de chaleur (86 %) et la fonte de la calotte glaciaire dans le nord⁷ (86 %) comme les trois principales conséquences des changements climatiques.

En revanche, 59 % des Belges pensent, à tort, que l'augmentation du nombre de tsunamis est une conséquence des changements climatiques. L'apparition de cancers de la peau est également considérée erronément par 44 % des répondants comme l'une des conséquences des changements climatiques.

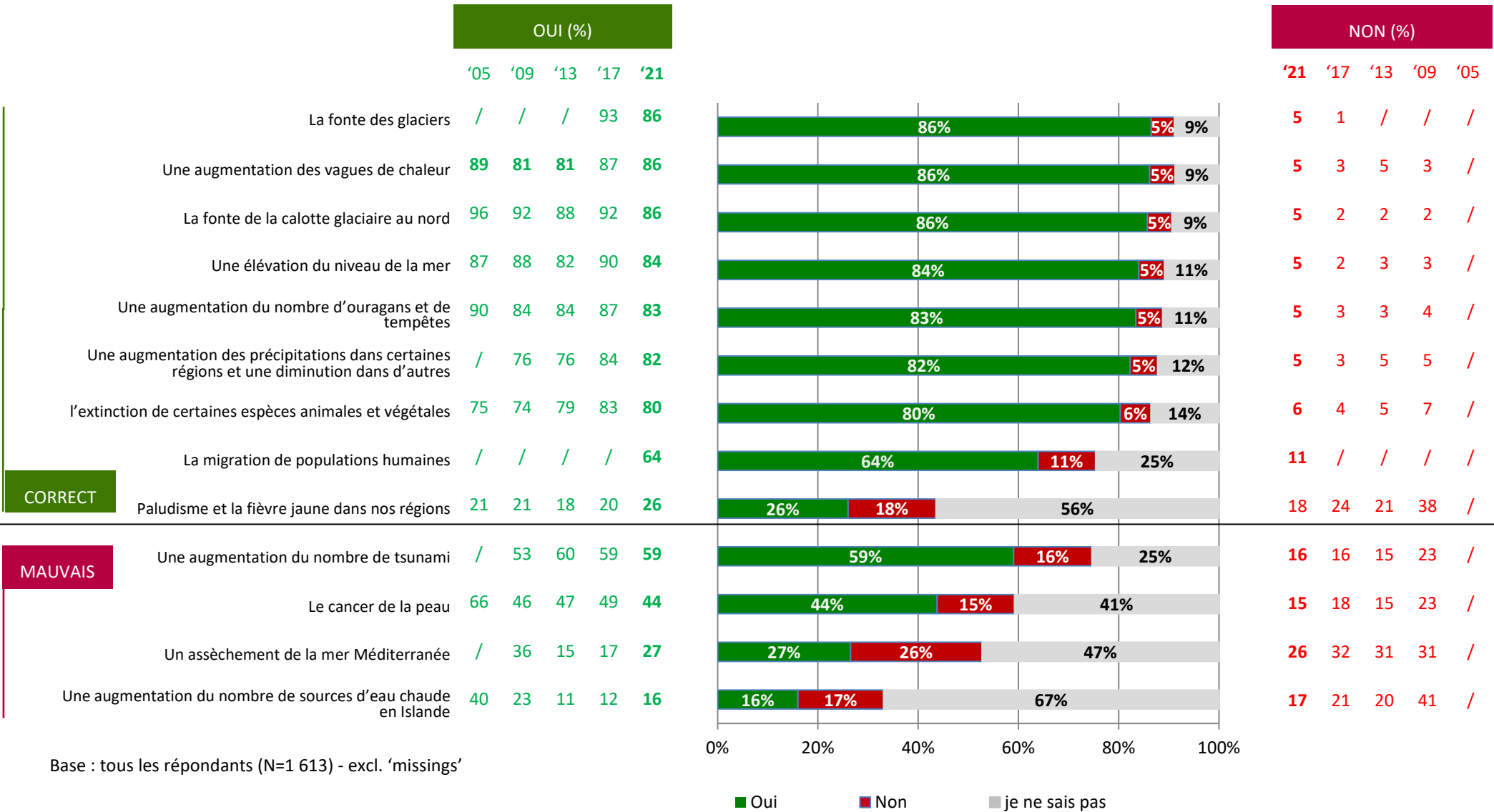
Enfin, l'assèchement de la mer Méditerranée et l'augmentation du nombre de sources chaudes en Islande sont également cités comme des conséquences des changements climatiques, par respectivement 27 % et 16 % des répondants.

Globalement, on constate une diminution des connaissances par rapport à l'édition précédente.

⁶ Question 2005/2009 : « Le changement climatique peut avoir différentes conséquences. Veuillez indiquer si vous pensez que les conséquences citées dans la liste suivante sont dues ou non au changement climatique. »

⁷ Question 2005/2009/2013 : « La fonte de la calotte glaciaire. »

Graphique 16 – Question 7 : Les changements climatiques vont-ils induire les phénomènes suivants ?



Base : tous les répondants (N=1 613) - excl. 'missings'

Dans certains cas (« une augmentation du nombre de sources chaudes en Islande », « un assèchement de la mer Méditerranée », « le cancer de la peau », « une augmentation des tsunamis » et « la migration des populations »), les hommes ont plus souvent donné la bonne réponse. Dans d'autres (« une augmentation du nombre d'ouragans et de tempêtes », « une augmentation des vagues de chaleur », « une élévation du niveau de la mer », « le paludisme et la fièvre jaune dans nos régions », « une augmentation des précipitations dans certaines régions et une diminution dans d'autres », « l'extinction de certaines espèces animales et végétales », « la fonte de la calotte glaciaire au nord » et « la fonte des glaciers »), les femmes ont mieux répondu, ou ont moins souvent donné une mauvaise réponse.

Les répondants les plus jeunes (16 à 35 ans) semblent moins bien connaître les phénomènes induits par les changements climatiques et donnent plus souvent une mauvaise réponse que les répondants plus âgés.

En ce qui concerne les Belges d'un niveau d'éducation plus élevé, c'est l'inverse : ceux-ci estiment plus souvent que les Belges d'un niveau d'éducation moins élevé, et à raison, que les changements climatiques provoqueront les phénomènes (corrects) mentionnés. Les personnes d'un niveau d'éducation moins élevé indiquent plus souvent ne pas connaître la réponse.

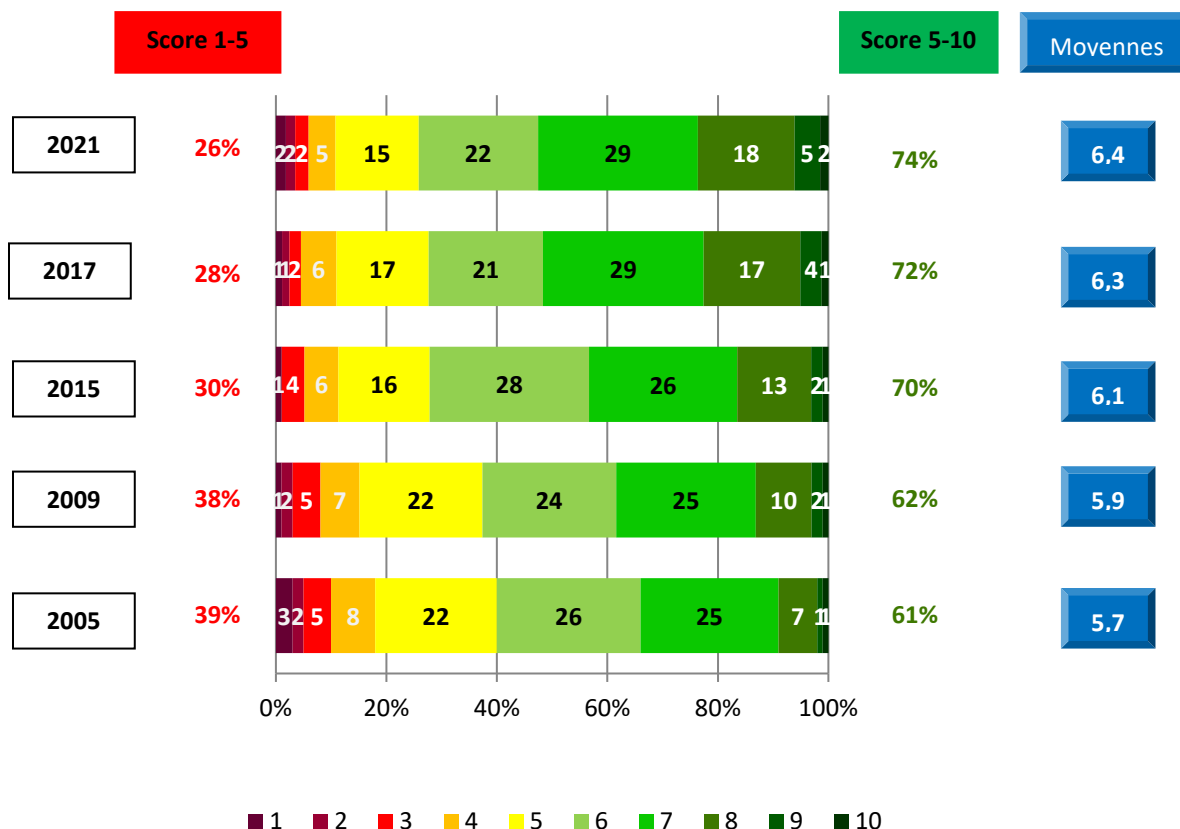
Au niveau régional, les différences significatives semblent se limiter surtout aux Wallons, qui, contrairement aux Flamands, ont indiqué moins souvent la bonne réponse pour les affirmations selon lesquelles les changements climatiques provoqueront l'assèchement de la mer Méditerranée ainsi que le paludisme et la fièvre jaune dans nos régions. Au niveau des autres phénomènes, aucune différence significative n'est observable, à l'exception de celui de « l'extinction de certaines espèces animales et végétales » et de la « migration des populations », où les Flamands ont moins souvent donné la bonne réponse.

3.3.4 Niveau de connaissance des changements climatiques

Il a été demandé aux sondés de s'attribuer une note de 1 à 10 en ce qui concerne leur degré d'information sur les changements climatiques. Une note de 10 signifie qu'ils s'estiment très bien informés sur les changements climatiques, tandis que 1 signifie qu'ils ne s'estiment pas du tout informés.

Près de trois quarts des Belges (74 %) s'estiment relativement bien à très bien informés (note de 6 à 10). La moitié des Belges (51 %) attribuent une note de 6 à 7 sur 10 et 25 % s'estiment bien informés en donnant une note de 8 à 10. Environ un répondant sur quatre (26 %) estiment qu'ils ne sont pas ou mal informés (note de 1 à 5 sur 10). La note moyenne s'élève à présent à 6,4/10. Entre 2005 et 2021, le Belge s'est donc senti – lentement mais sûrement – mieux informé.

Graphique 17 – Question 7 : Si vous deviez vous attribuer une note sur 10, combien donneriez-vous à votre degré d'information concernant les changements climatiques ?



Base : tous les répondants (N=1 613) – 'missings' non compris.

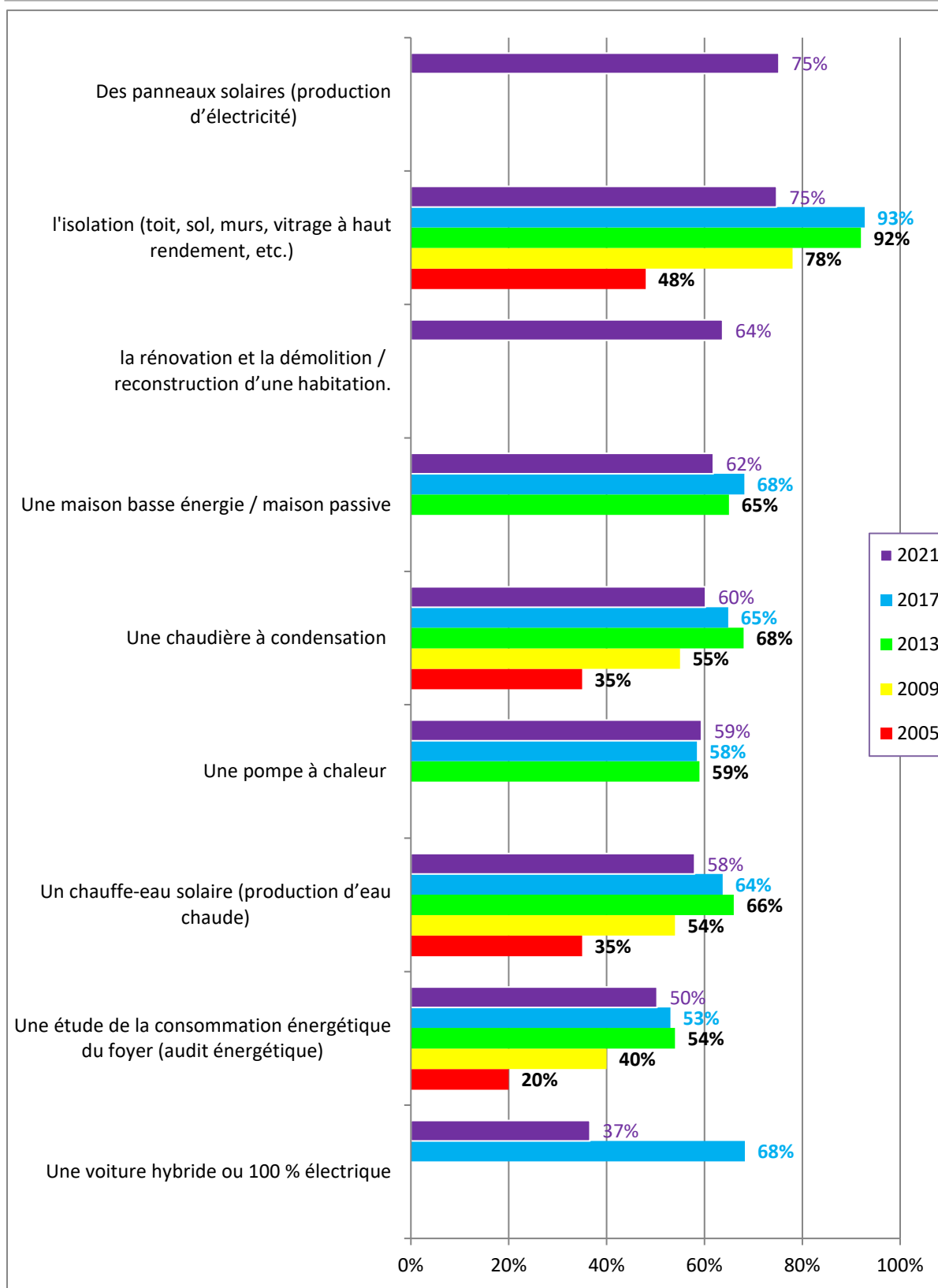
Les hommes se disent mieux informés que les femmes, les personnes de 16 à 35 ans mieux que les tranches d'âge supérieures, et les personnes d'un niveau d'éducation plus élevé mieux que celles d'un niveau d'éducation moins élevé. Aucune différence n'est observable sur le plan du niveau d'urbanisation et de la région.

3.3.5 Connaissances des aides financières

Outre les connaissances sur les changements climatiques en général, cette enquête a également sondé les connaissances des citoyens en ce qui concerne les aides financières. En d'autres termes, on a examiné dans quelle mesure les Belges sont au courant des réductions d'impôts ou primes qui peuvent leur être accordées par les pouvoirs publics pour les investissements dans certaines techniques permettant d'économiser l'énergie.

Il ressort des résultats que les Belges sont généralement bien informés sur les aides proposées. Lorsque les résultats sont comparés à ceux de 2017 et de 2013, les Belges sont de manière générale moins au courant aujourd'hui des différentes mesures. Ce sont principalement les aides financières en ce qui concerne les voitures hybrides ou 100 % électriques qui sont beaucoup moins connues : en 2017, 68 % des répondants en étaient informés ; aujourd'hui, ce pourcentage est de 37 % seulement.

Graphique 18 – Question 32 A : Les pouvoirs publics accordent des aides financières (réduction d'impôt ou prime) pour l'investissement dans certaines techniques permettant d'économiser l'énergie.
Êtes-vous au courant de ces aides financières?



Base : tous les répondants (N=1 613) – 'missings' non compris.

Les analyses de signification révèlent un certain nombre de différences importantes en fonction des sous-groupes considérés.

Selon l'âge, on constate que les Belges dans la tranche d'âge inférieure (16 à 35 ans) sont les moins informés sur les différentes aides, et ceux dans la tranche d'âge supérieure, les mieux informés.

Par ailleurs, les Flamands sont plus au courant que les autres citoyens des aides suivantes pour : le chauffe-eau solaire, la pompe à chaleur ainsi que la rénovation et la démolition/reconstruction d'une habitation. Les aides financières pour l'isolation sont quant à elles plus connues des Wallons que des autres groupes.

3.4 Comportement face aux changements climatiques

3.4.1 Comportement actuel et intentions

Dans le présent chapitre, nous examinons de plus près le comportement des Belges pour lutter contre les changements climatiques. En outre, nous nous penchons sur les intentions des Belges en ce qui concerne la problématique environnementale au niveau des déplacements, du ménage et de l'habitation.

3.4.1.1 DEPLACEMENTS

Près de trois quarts des propriétaires de véhicules (71 %) indiquent qu'ils ne laissent pas tourner leur véhicule lorsqu'ils sont à l'arrêt pendant longtemps. Par ailleurs, 10 % envisagent d'adopter ce comportement dans un avenir proche. Cet effort, qui ne demande aucun sacrifice financier, obtient le meilleur résultat pour le « comportement écologique » en lien avec les déplacements.

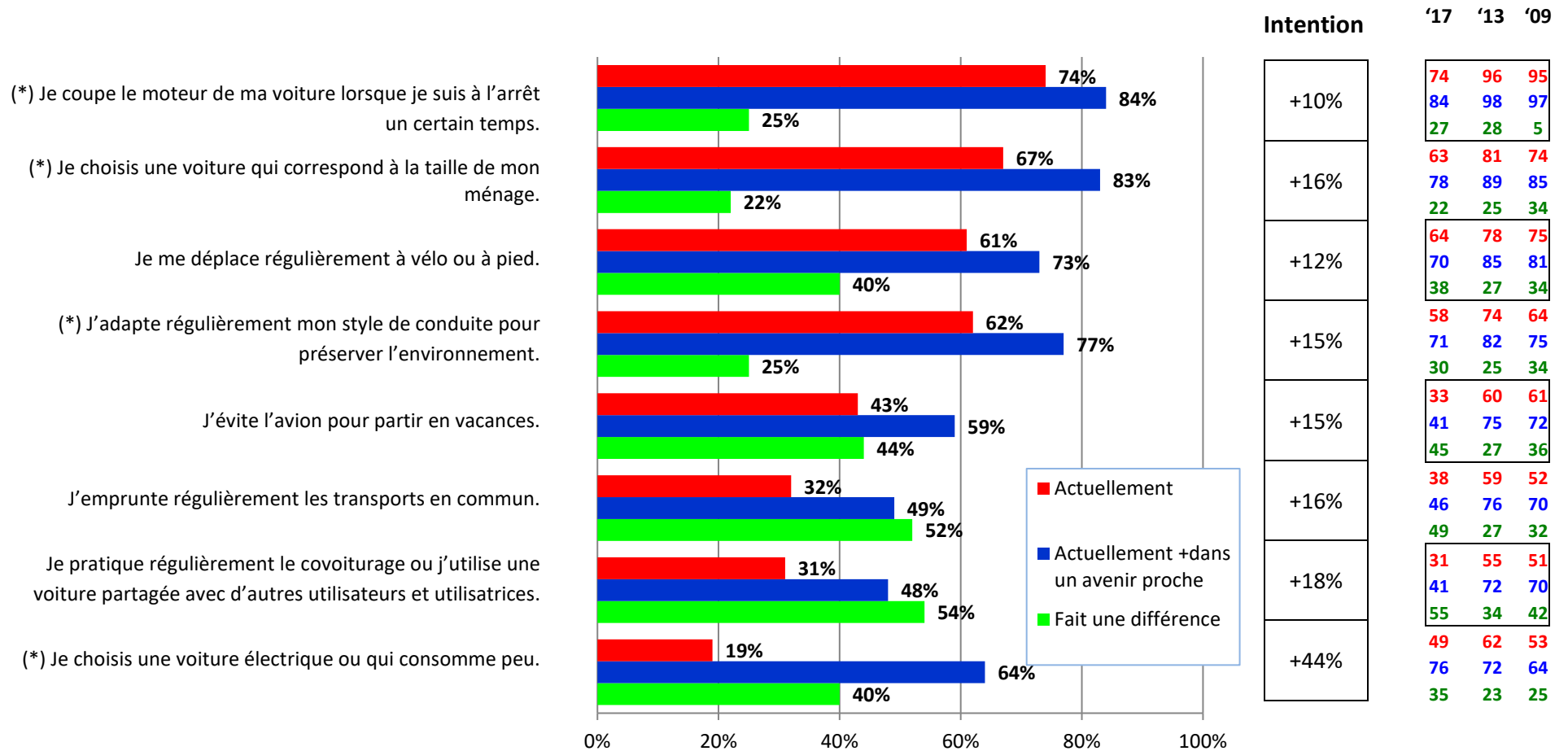
En comparaison avec 2017, on constate une augmentation de 10 % en ce qui concerne le comportement consistant à éviter l'avion pour partir en vacances (en 2017, ce pourcentage s'élevait seulement à 33 %, contre 43 % aujourd'hui), mais ce constat peut s'expliquer par la pandémie de covid.

Les efforts suivants sont les moins répandus : emprunter les transports en commun (32 %), pratiquer le covoiturage (31 %) et choisir une voiture qui consomme peu (19 %) (en 2017, ce pourcentage s'élevait à 49 %). L'intention d'adopter ce comportement à l'avenir est cependant élevée, à savoir 44 %.

Les chiffres relatifs au niveau d'écoresponsabilité des Belges sont toujours aussi bas qu'en 2017, on ne peut donc certainement pas parler d'amélioration, au contraire. Les effets de la pandémie de covid ne doivent à nouveau pas être exclus. Les intentions exprimées en 2017 ne se sont donc pas concrétisées, sauf en ce qui concerne le fait d'éviter l'avion pour partir en vacances.

Une (petite) majorité (respectivement 54 % et 51 %) estime que les comportements « pratiquer régulièrement le covoiturage ou utiliser une voiture partagée » et « emprunter régulièrement les transports en commun » permettent de faire la différence.

Graphique 19 – Question 23 A : Dans quelle mesure chacune de ces phrases s’applique-t-elle à vous? Indiquez quelles phrases s’appliquent déjà à vous actuellement? Indiquez quelles phrases s’appliqueront à vous à l’avenir, qu’elles soient déjà d’actualité ou non? Indiquez quelles phrases font vraiment une différence, selon vous, pour lutter contre les changements climatiques (que vous les appliquiez déjà ou non) ?



Base : tous les répondants (N=1 613) – ‘missings’ non compris, (*) tous les propriétaires de voitures (N=1 448), excl. ‘missings’.

Les femmes adapteront plus rapidement leur mode de conduite pour respecter l'environnement que les hommes, mais les hommes opteront plus rapidement pour une voiture qui consomme peu.

Les Belges âgés de 16 à 35 ans optent plus souvent pour le covoiturage et la voiture partagée. Ils laissent cependant plus souvent tourner le moteur lorsque leur véhicule est à l'arrêt et évitent moins souvent l'avion que les Belges âgés de 56 à 75 ans. Cette dernière tranche d'âge adapte plus rapidement son mode de conduite pour respecter l'environnement que les deux tranches d'âge inférieures.

Les Flamands pratiquent plus souvent le covoiturage ou le partage de véhicules, et optent plus souvent pour une voiture qui consomme peu. Les habitants de la Région de Bruxelles-Capitale utilisent beaucoup plus souvent les transports en commun, et se déplacent également davantage à vélo ou à pied, mais ils adapteront moins rapidement leur mode de conduite pour respecter l'environnement que les Wallons. Les Flamands et les Wallons choisissent plus souvent un véhicule adapté à la taille de leur ménage.

3.4.1.2 MENAGE

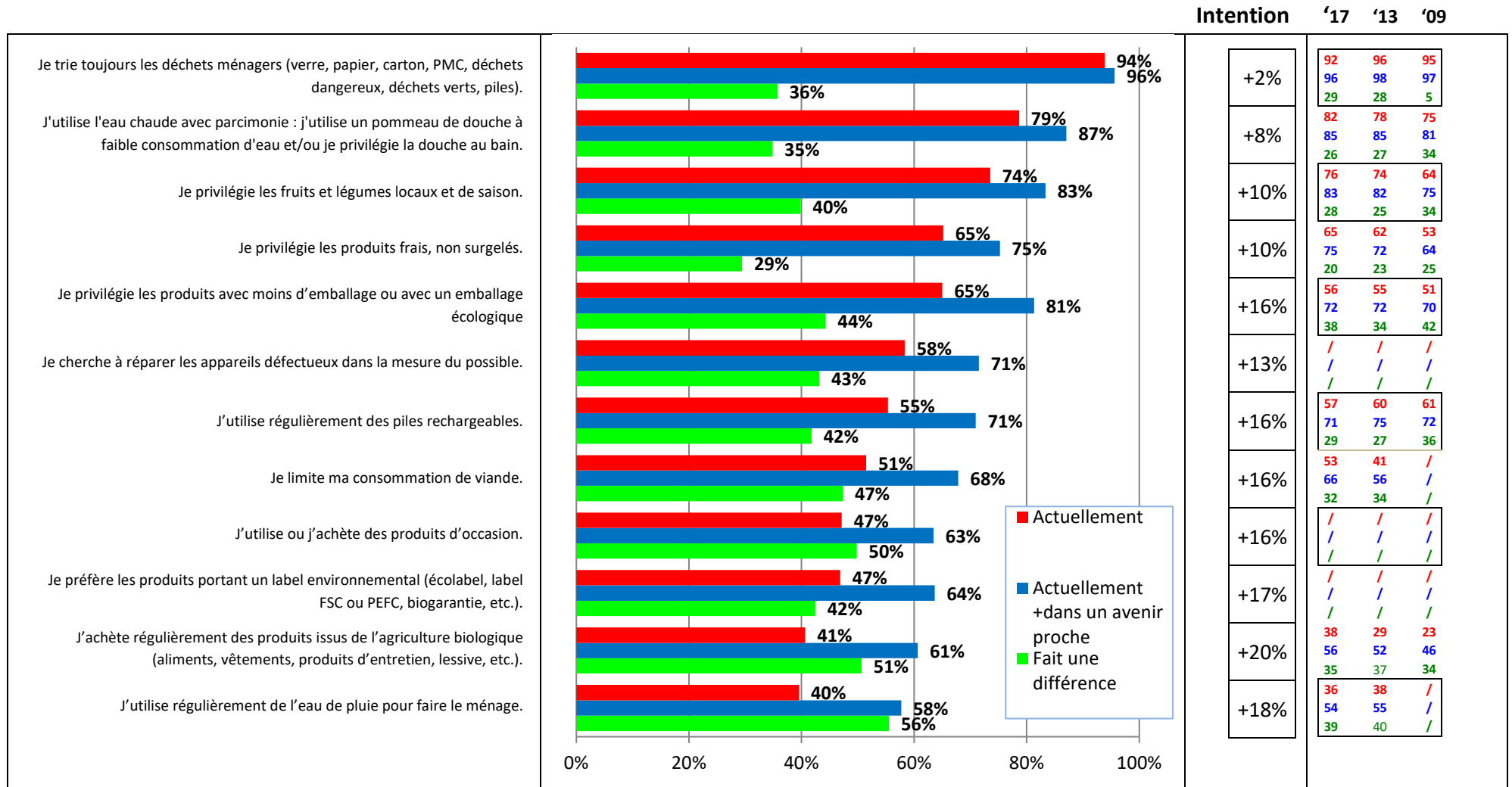
De manière générale, une part considérable des Belges appliquent déjà des mesures respectueuses de l'environnement dans leur ménage. La quasi-totalité des répondants (94 %) trie les déchets ménagers (verre, papier, carton, PMC, déchets dangereux, compost, piles) et près de huit répondants sur dix sont plus économes dans leur utilisation de l'eau chaude (79 %).

En revanche, on constate que seuls 41 % achètent régulièrement des produits issus de l'agriculture biologique et que 40 % utilisent régulièrement l'eau de pluie pour faire le ménage.

Les intentions d'appliquer des mesures respectueuses de l'environnement dans un avenir proche sont toujours élevées.

D'une manière générale, les Belges ne témoignent plus d'un comportement écoresponsable dans leurs tâches ménagères comparable à celui observé en 2017, à l'exception de la proposition « moins d'emballage » (ou « emballage écologique »), qui est en constante évolution depuis 2009. On constate également que le Belge n'a pas concrétisé les intentions exprimées en 2017.

Graphique 20 – Question 23 B : Dans quelle mesure chacune de ces phrases s’applique-t-elle à vous? Indiquez quelles phrases s’appliquent déjà à vous actuellement? Indiquez quelles phrases s’appliqueront à vous à l’avenir, qu’elles soient déjà d’actualité ou non? Indiquez quelles phrases font vraiment une différence, selon vous, pour lutter contre les changements climatiques (que vous les appliquiez déjà ou non) ?



Base : tous les répondants (N=1 613) – ‘missings’ non compris.

Nous constatons que l'âge est le principal facteur déterminant pour l'application actuelle de certaines mesures écologiques aux tâches ménagères et l'intention de les appliquer à l'avenir. On constate également que la tranche d'âge inférieure (16-35 ans) applique de manière générale moins de mesures aux tâches ménagères, à l'exception de l'utilisation/achat de produits de seconde main et (dans une moindre mesure) du tri des déchets, pratiques que cette tranche d'âge applique davantage que la tranche d'âge supérieure.

Par ailleurs, nous observons que les femmes optent plus souvent que les hommes pour des emballages écologiques, des produits de saison et un mode d'alimentation plus respectueux de l'environnement (diminution de la consommation de viande).

Au niveau régional, nous constatons que les Bruxellois sont ceux qui achètent le plus souvent des produits biologiques et des produits frais, consomment moins de viande et achètent des produits de seconde main, mais ils obtiennent une note nettement moins élevée pour certains aspects, comme l'utilisation de l'eau de pluie pour leurs tâches ménagères (ce sont les Flamands qui obtiennent la meilleure note pour ce dernier point). Les Wallons opteront plus souvent que les Flamands pour des fruits et des légumes de saison et locaux, et répareront, tout comme les Bruxellois, plus rapidement leurs appareils défectueux.

C'est dans les grandes agglomérations que l'on utilise le moins l'eau de pluie. Les habitants des grandes agglomérations cherchent plus souvent à consommer moins de viande et préfèrent plus souvent les légumes frais aux produits surgelés par rapport aux habitants des régions rurales.

Pour les répondants, l'utilisation de l'eau de pluie, l'achat de produits issus de l'agriculture biologique et l'utilisation ou l'achat de produits de seconde main permettent le plus souvent de faire la différence.

Les personnes âgées de 16 à 35 ans estiment plus souvent que les deux tranches d'âge supérieures que de nombreux comportements peuvent permettre de faire la différence. La tranche d'âge supérieure (56-75 ans) est systématiquement celle qui indique le moins souvent que ces comportements permettent de faire la différence.

Par ailleurs, les habitants des cinq grandes agglomérations estiment plus que les autres groupes que l'utilisation de l'eau de pluie, la réparation d'appareils défectueux et l'achat ou l'utilisation de produits de seconde main permettent de faire la différence. Les personnes d'un niveau d'éducation plus élevé ont plus souvent répondu « le tri des déchets ménagers », « l'économie d'eau chaude », « le choix de fruits et de légumes de saison et locaux » et « le choix de moins d'emballages ».

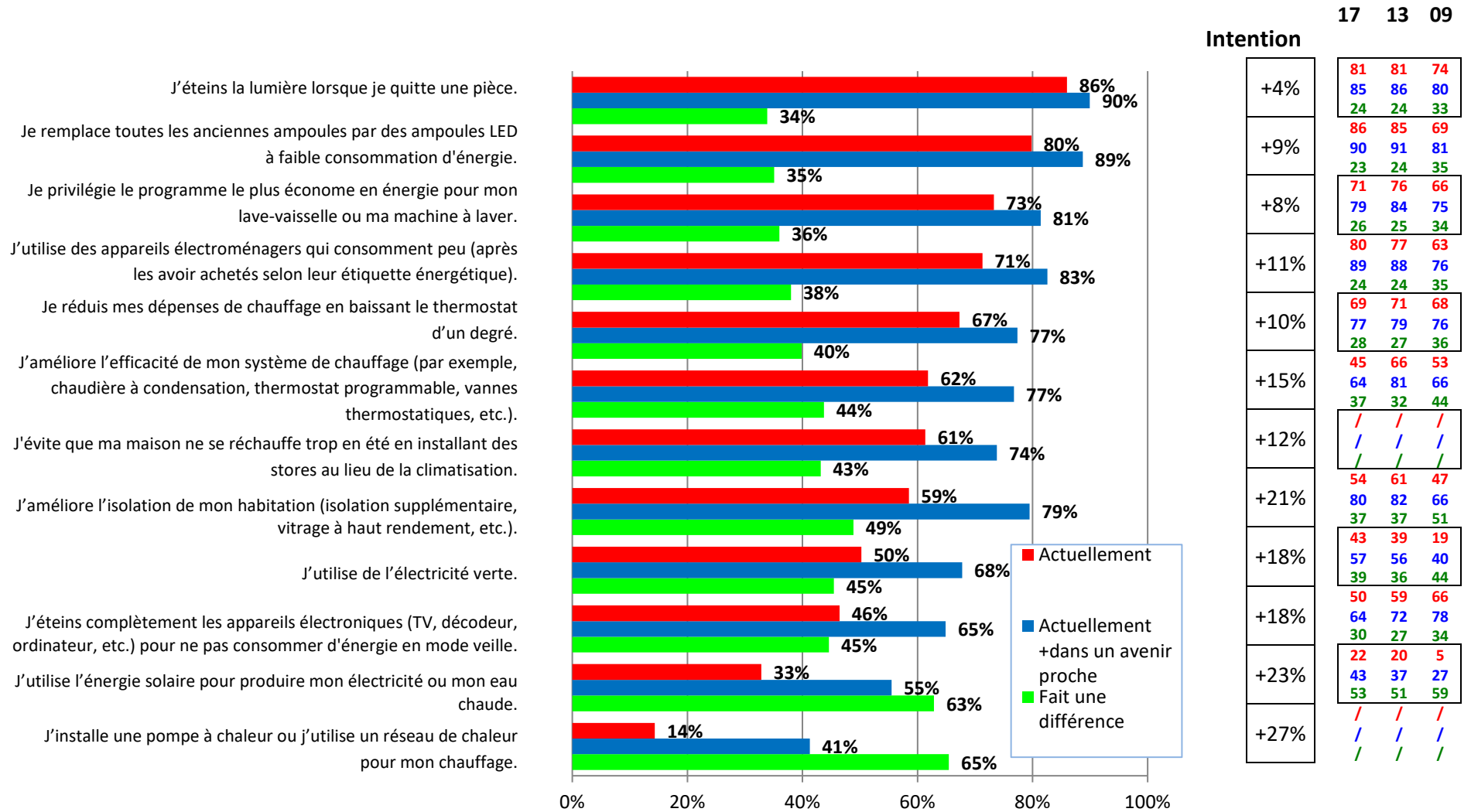
3.4.1.3 HABITATION

Au niveau de l'habitation également, les Belges affichent déjà un comportement assez respectueux de l'environnement. Tous répondants confondus, on constate que 86 % éteignent la lumière lorsqu'ils quittent une pièce. Ce point occupe la première position. À la deuxième position, trois Belges sur quatre indiquent qu'ils ont déjà remplacé leurs anciennes ampoules par des ampoules à faible consommation d'énergie. À la dernière place du podium, 73 % des Belges privilégient le programme le plus économe en énergie pour leur lave-vaisselle/machine à laver.

En général, on note chez les Belges une forte volonté de continuer à adopter des pratiques respectueuses de l'environnement dans leur habitation dans un avenir proche. Plus d'un répondant sur quatre (27 %) souhaite, dans un avenir proche, prendre des initiatives pour passer à une pompe à chaleur ou à un réseau de chaleur pour leur chauffage. En outre, 18 et 22 % des répondants ont l'intention d'utiliser dans un avenir proche de l'énergie verte et de l'énergie solaire, respectivement. Par ailleurs, un Belge sur cinq voudrait isoler sa maison (20 %).

Par rapport à 2017, nous constatons une diminution pour certains aspects et une augmentation plus ou moins importante pour d'autres. Depuis 2009, on constate une hausse systématique du recours à l'énergie verte (de 19 à 50 %) et à l'énergie solaire (de 5 à 33 %). Parallèlement, on constate toutefois que la plupart des intentions exprimées en 2017 n'ont pas été concrétisées.

Graphique 21 – Question 23 C : Dans quelle mesure chacune de ces phrases s’applique-t-elle à vous? Indiquez quelles phrases s’appliquent déjà à vous actuellement? Indiquez quelles phrases s’appliqueront à vous à l’avenir, qu’elles soient déjà d’actualité ou non? Indiquez quelles phrases font vraiment une différence, selon vous, pour lutter contre les changements climatiques (que vous les appliquiez déjà ou non) ?



Base : tous les répondants (N=1 613) – ‘missings’ non compris.

Nous constatons que les hommes achètent plus souvent du matériel d'éclairage qui consomme peu, passent plus souvent à une pompe à chaleur et utilisent plus souvent de l'énergie verte.

Lorsque l'on examine les résultats selon l'âge, il apparaît clairement que la tranche d'âge la plus jeune prend moins de mesures respectueuses de l'environnement/permettant d'économiser l'énergie dans l'habitation que les Belges de plus de 35 ans (excepté pour le passage à une pompe à chaleur ou à un réseau de chaleur).

Les Flamands isoleront plus souvent, mais opteront moins rapidement pour un programme plus économe en énergie pour leur lave-vaisselle ou machine à laver, ou éteindront moins rapidement la lumière que les Bruxellois et les Wallons. Les Flamands, en comparaison avec les Bruxellois, utiliseront également davantage l'énergie solaire. Les Flamands utiliseront également davantage l'énergie verte que les Wallons. Ces derniers, ainsi que les Bruxellois, placeront également plus rapidement une protection solaire plutôt que d'installer la climatisation.

Les habitants des grandes agglomérations isoleront également moins rapidement leur habitation et utiliseront moins d'énergie solaire que les habitants des régions plus rurales.

Les personnes d'un niveau d'éducation plus élevé recourent plus souvent à l'énergie solaire, et les personnes d'un niveau d'éducation moins élevé, à l'énergie verte.

Les répondants estiment que ce sont surtout l'utilisation d'une pompe à chaleur/d'un réseau de chaleur, le recours à l'énergie solaire et l'isolation qui permettent de faire la différence

Les personnes d'un niveau d'éducation plus élevé estiment plus souvent que les comportements susmentionnés font la différence. Les habitants des grandes agglomérations et des villes estiment plus souvent que le recours à l'énergie solaire et l'augmentation de l'efficacité du système de chauffage font la différence. Les femmes indiquent plus souvent que les hommes que le recours à l'énergie solaire et à l'énergie verte permet de faire la différence. Les personnes âgées de 16 à 35 ans indiquent plus souvent que les autres tranches d'âge que la plupart des mesures permettent de faire la différence.

Au niveau régional, les Bruxellois estiment plus que les Wallons que l'augmentation de l'efficacité du système de chauffage fait la différence.

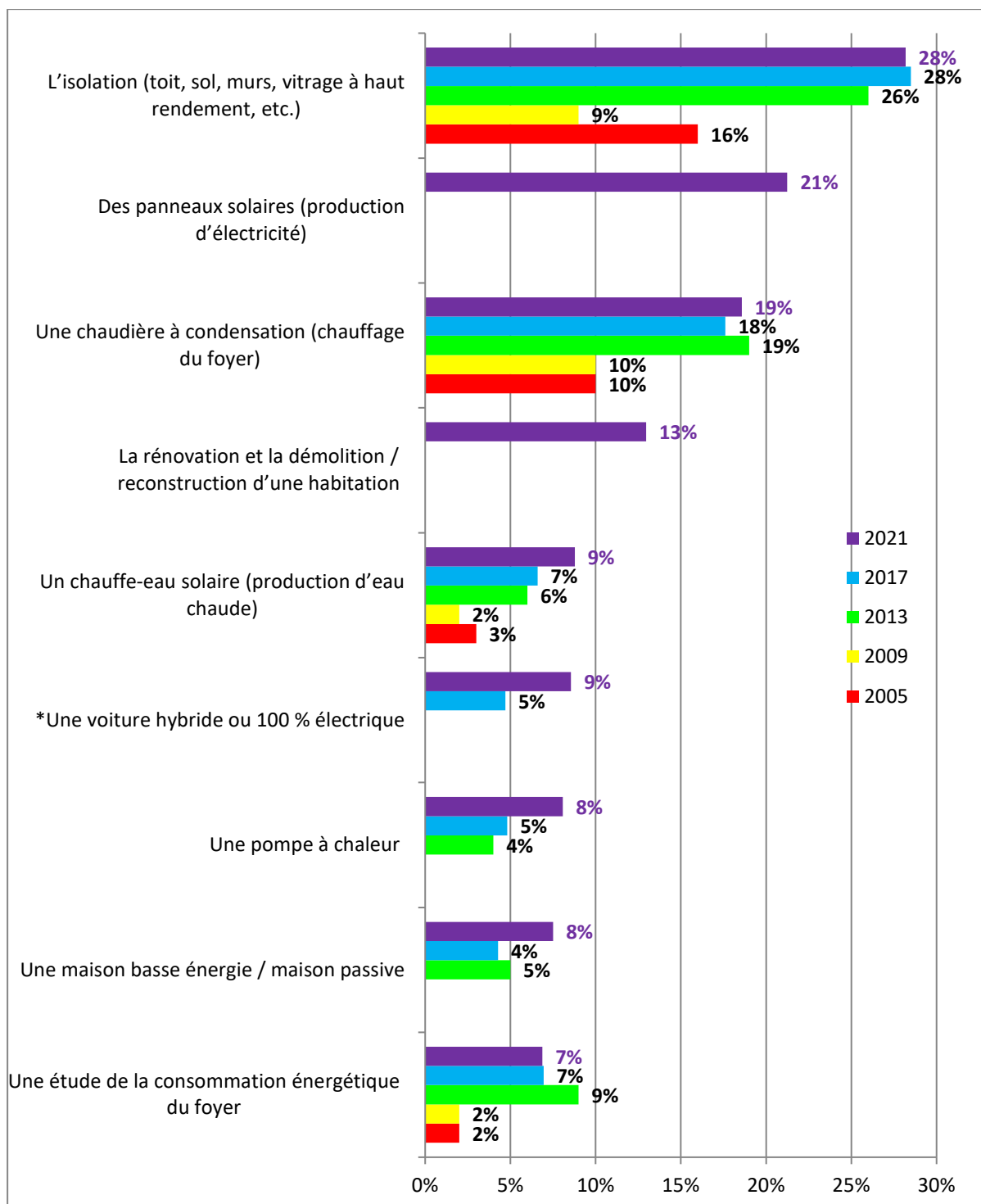
3.4.1.4 UTILISATION DES AIDES FINANCIERES PUBLIQUES

Les pouvoirs publics accordent des aides financières pour investir dans un certain nombre de techniques permettant d'économiser l'énergie. L'enquête a cherché à savoir dans quelle mesure elles ont déjà été utilisées par les répondants. Nous constatons à cet égard que relativement peu de propriétaires d'habitations les ont déjà utilisées en 2021 : pour l'isolation⁸ (28 %), pour les panneaux solaires (21 %) et pour la chaudière à condensation (19 %).

Pour différents investissements, les aides financières ont été utilisées plus souvent en 2021 qu'en 2017. Pour d'autres investissements, le niveau est resté inchangé.

⁸ En 2009, seule l'« isolation du toit » était citée.

Graphique 22 – Question 32 B : Les pouvoirs publics accordent des aides financières (réduction d'impôt ou prime) pour l'investissement dans certaines techniques permettant d'économiser l'énergie.
Avez-vous déjà bénéficié de ces aides financières ?



Base : tous les propriétaires (N=1 242) – 'missings' non compris.

*Base : tous les propriétaires de voiture (N=1 457) – 'missings' non compris.

Il apparaît que le recours ou non aux aides financières pour des investissements permettant d'économiser l'énergie soit principalement fonction de l'âge et du sexe, et dans une moindre mesure de la région, du niveau d'éducation ou du niveau d'urbanisation.

Ainsi, les hommes ont plus souvent que les femmes eu recours à une aide financière pour différents investissements permettant d'économiser l'énergie dans l'habitation (comme un chauffe-eau solaire ou une pompe à chaleur) et pour l'achat d'un véhicule hybride ou 100 % électrique.

Les personnes âgées de 16 à 35 ans ont plus souvent eu recours à pratiquement toutes les aides financières par rapport à la tranche d'âge supérieure. Ce n'est pas le cas pour les aides concernant les panneaux solaires (utilisation identique entre toutes les tranches d'âge).

La tranche d'âge moyenne a, en comparaison avec la tranche d'âge supérieure, davantage eu recours aux aides pour les chauffe-eau, pompes à chaleur, maisons basse énergie, véhicules hybrides ou 100 % électriques ainsi que rénovation et démolition/reconstruction.

3.4.1.5 FREQUENCE DE DEPLACEMENT

Il a été demandé aux répondants d'indiquer, pour différents moyens de transport, à quelle fréquence [jamais, parfois, régulièrement et (presque) quotidiennement] ils les utilisent.

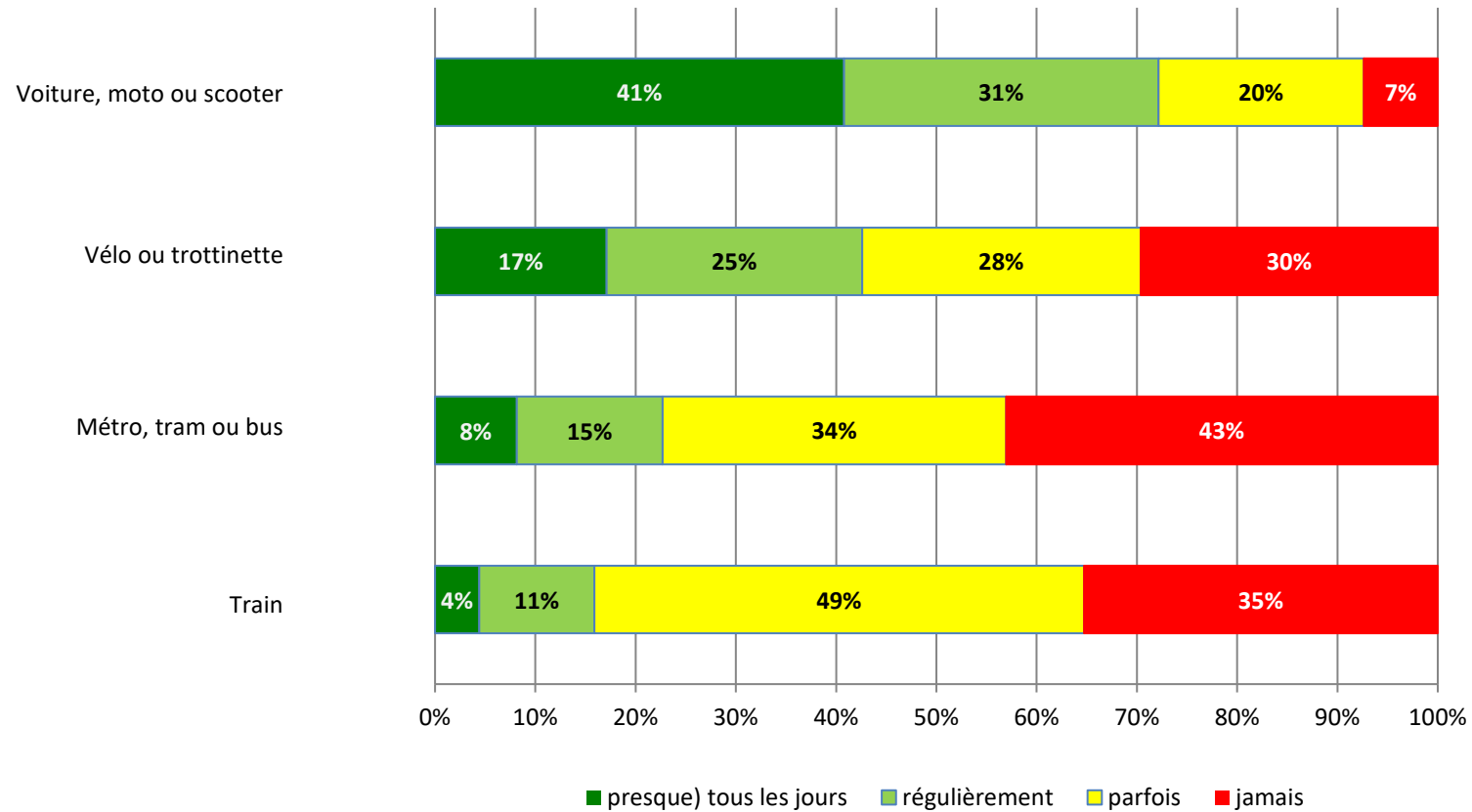
Le moyen de transport principal est de loin la voiture. Ainsi, 72 % des répondants indiquent utiliser la voiture au moins régulièrement. En ce qui concerne le vélo et la trottinette, qui occupent la deuxième position, le pourcentage s'élève à 42 % seulement. 41 % des Belges utilisent quotidiennement la voiture. Pour les utilisateurs de vélo et de trottinette, ce pourcentage s'élève à 17 % seulement. Les transports en commun sont les moins populaires : 23 % empruntent au moins régulièrement le métro, le tram ou le bus, et 15 % le train. Près de la moitié des répondants indique cependant prendre parfois le train (49 %).

La fréquence de l'utilisation d'un moyen de transport en particulier est fortement déterminée par, d'une part, la région et le niveau d'urbanisation, et, d'autre part, la tranche d'âge.

Ainsi, les habitants de Bruxelles ou de l'une des cinq grandes agglomérations ainsi que les personnes âgées de 56 à 75 ans ont principalement moins recours à la voiture quotidiennement que les autres groupes (ce dernier groupe utilise en effet plus régulièrement la voiture). Pour leurs déplacements quotidiens, les habitants des cinq agglomérations et les Bruxellois optent principalement pour le métro, le tram ou le bus. Les personnes âgées de 16 à 35 ans prennent plus souvent le train quotidiennement que les autres tranches d'âge.

Les hommes et les personnes d'un niveau d'éducation plus élevé utilisent plus souvent la voiture quotidiennement que les femmes et les personnes d'un niveau d'éducation moins élevé. Les Flamands et les habitants des villes ou des petites localités optent plus souvent pour le vélo ou la trottinette que les autres groupes.

Graphique 23 – Question 24 : À quelle fréquence utilisez-vous les moyens de transport suivants



Base : tous les répondants (N=1 613) – ‘missings’ non compris.

3.4.1.6 MOTIF DE DEPLACEMENT

Il a ensuite été demandé aux répondants pour quelle raison ils utilisent ces différents moyens de transport.

La voiture est de loin le moyen de transport le plus populaire pour le travail et les études (41 %) (c'est-à-dire qu'il s'agit du motif principal de déplacement). Le métro, le bus ou le tram occupent la deuxième position avec 18 % et le train la troisième position avec 16 %. Pour les courses (et services), les réponses étaient « voiture » (33 %) ou « à pied » (27 %).

Les hommes utilisent plus souvent la voiture dans le cadre de leur travail et de leur temps libre que les femmes. Ils prennent également plus souvent le train pour se rendre au travail que les femmes. Les femmes utilisent surtout la voiture pour les courses et les services, mais prennent également plus souvent le train dans le cadre de leur temps libre et pour rendre visite à leur famille. Les hommes, plus souvent que les femmes, utilisent le vélo ou la trottinette à cet effet, ou s'y rendent à pied. Plus d'un tiers des femmes n'utilise jamais le vélo ou la trottinette, contre un quart des hommes.

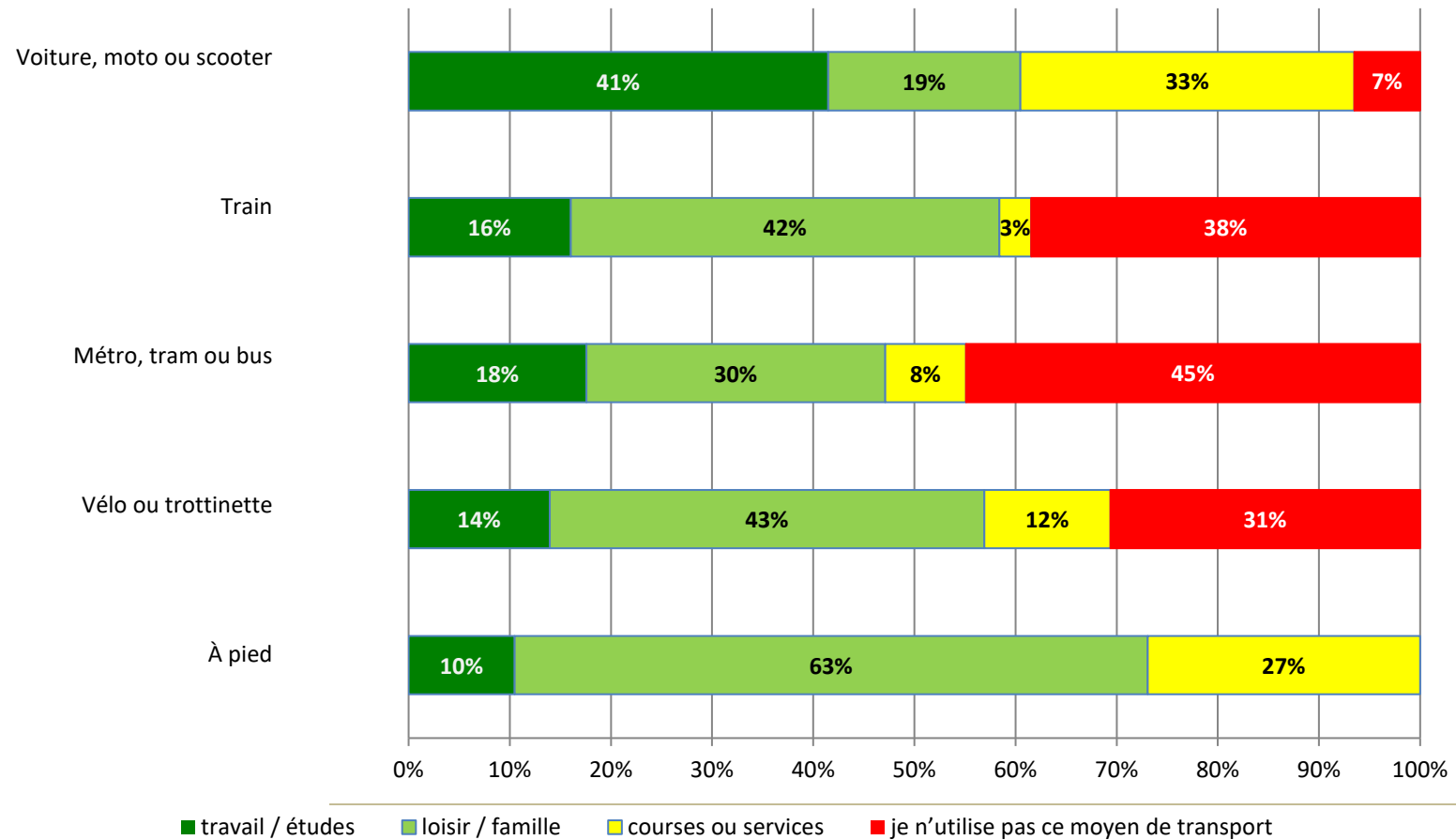
Les Flamands et les Wallons utilisent plus souvent leur voiture pour se rendre au travail que les Bruxellois. Les Bruxellois privilégient à cet effet le métro, le train ou le bus. Les Bruxellois font également plus souvent leurs courses en métro, en tram ou en bus.

Le vélo ou la trottinette ne sont pas tellement populaires en Wallonie et servent surtout dans le cadre des loisirs. Ce sont en revanche surtout les Flamands et les Bruxellois qui utilisent le vélo ou la trottinette pour se rendre au travail, ainsi que dans le cadre des loisirs ou pour faire leurs courses. Le vélo est également populaire à Bruxelles.

Environ la moitié des personnes âgées de 56 à 75 ans n'empruntent jamais le métro, le tram ou le bus, mais les utilisent plus que les autres tranches d'âge pour leurs courses ou services. Les personnes âgées de 16 à 35 ans, dont la moitié utilise la voiture pour se rendre au travail ou dans le cadre des études, se rendent par ailleurs un peu plus souvent à pied (16 %) ou à vélo ou en trottinette (19 %) au travail que les autres tranches d'âge.

Enfin, les personnes d'un niveau d'éducation plus élevé utilisent plus souvent la voiture, le train, le métro/tram/bus pour se rendre au travail ou dans le cadre des études que les personnes d'un niveau d'éducation moins élevé.

Graphique 24 - Question 25 : Quelle est la raison principale de vos déplacements ?



Base : tous les répondants (N=1 613) – 'missings' non compris.

Il a ensuite été demandé aux répondants ce qu'ils feraient s'ils ne pouvaient plus effectuer certains trajets en train.

La plupart des répondants ont indiqué que si le train n'était plus une option possible, ils utiliseraient (également) la voiture, en tant que conducteur (69 %) ou passager (24 %). Un répondant sur cinq (20 %) emprunterait (également) le métro et un répondant sur dix (11 %) utiliserait (également) le vélo. 10 % n'effectueraient plus ces déplacements.

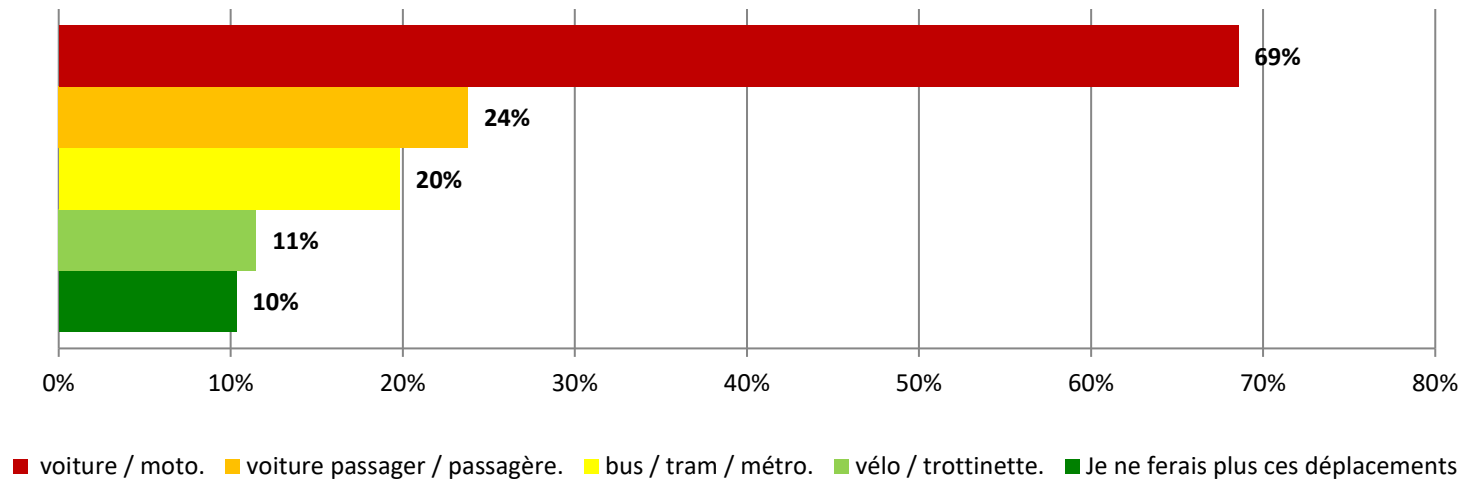
Il a été demandé aux répondants ayant indiqué qu'ils n'effectueraient plus ces déplacements (les 10 % susmentionnés) la raison pour laquelle ils n'effectueraient plus ces déplacements. Près de la moitié (48 %) de ces personnes ont indiqué que si le train n'était plus une option, cela leur causerait des difficultés trop importantes pour pouvoir continuer à effectuer ces déplacements. Près de deux répondants sur cinq (38 %) n'effectueraient plus ces déplacements s'ils n'ont pas d'alternative et un répondant sur cinq s'adapterait (recherche d'un autre emploi, déménagement, etc.).

À nouveau, quelques différences importantes ont été observées en fonction des sous-groupes. Ainsi, les hommes utiliseront plus souvent la voiture en tant que conducteur ou utiliseront plus souvent le vélo ou la trottinette que les femmes. Les femmes utiliseront quant à elles plus rapidement le bus, le tram ou le métro, ou la voiture en tant que passagères.

En Wallonie, on utilisera plus souvent la voiture en tant que conducteur qu'à Bruxelles, et moins souvent le vélo ou la trottinette. En Flandre, on utilisera également plus souvent la voiture en tant que conducteur qu'à Bruxelles. Les Bruxellois opteront beaucoup plus souvent que les Flamands et les Wallons pour le métro, le tram ou le bus s'ils ne peuvent plus effectuer un déplacement en train.

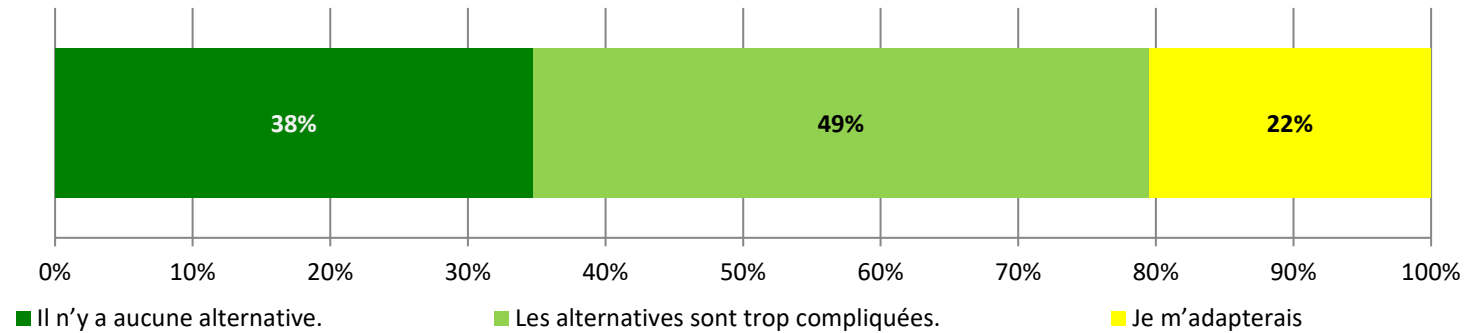
Les habitants des régions rurales utiliseront plus rapidement la voiture et moins rapidement le bus, le tram ou le métro par rapport aux autres groupes. Les répondants plus âgés prennent également plus souvent la voiture que la tranche d'âge inférieure. Enfin, nous constatons que, par rapport aux personnes d'un niveau d'éducation plus élevé, les personnes d'un niveau d'éducation moins élevé optent plus rapidement pour le vélo ou la trottinette s'ils ne peuvent plus effectuer un déplacement en train.

Graphique 25 - Question 26 A :
Si, pour une raison quelconque, vous ne pouviez plus utiliser le train, comment vous déplaceriez-vous ?



Base : tous les répondants (N=1 613) – ‘missings’ non compris

Graphique 26 - Question 26 B :
Si vous ne ferez plus ces déplacements, quelle en serait la raison ?



Tous les répondants qui ne feraient plus le déplacement (N=163), excl. 'missings'

3.4.2 Sensibilisation à la consommation d'énergie

3.4.2.1 CRITERES DE SELECTION

Il a été demandé aux répondants d'indiquer quels critères de sélection (image, prix, consommation d'énergie, qualité, design, aspect écologique et options technologiques) ils appliquent lors de l'achat de différents produits.

Pour l'achat d'une voiture, le critère le plus important est la consommation d'énergie (73 %), suivie de près par le prix. En comparaison avec 2013 (60 %) et 2017 (64 %)⁹, la consommation d'énergie gagne en importance et occupe aujourd'hui la première position, tandis qu'elle occupait la troisième position en 2017.

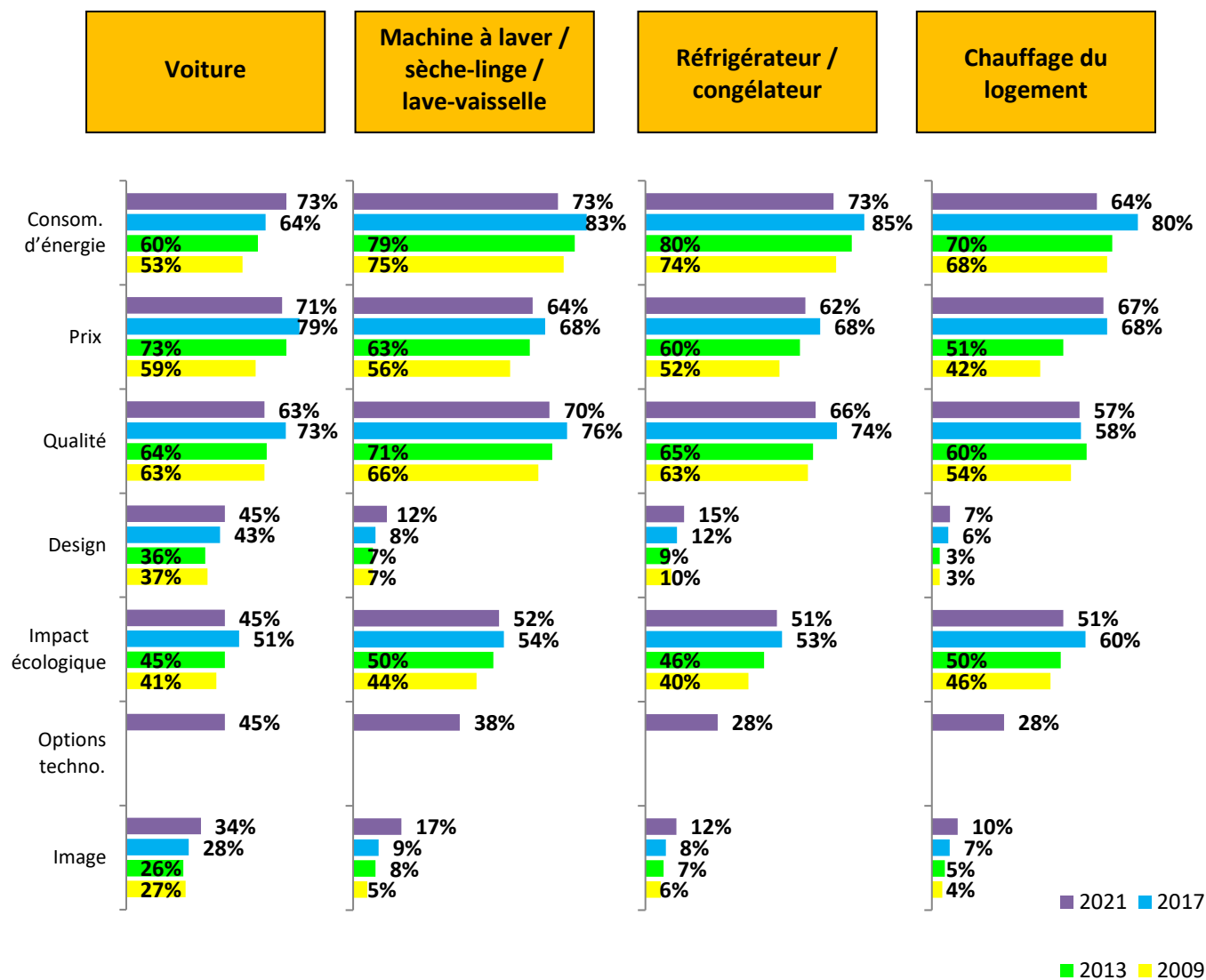
Lors de l'achat d'une machine à laver, d'un sèche-linge ou d'un lave-vaisselle, la consommation d'énergie est également le critère principal (73 %), suivi par la qualité en deuxième position (70 %). Lors de l'achat d'un réfrigérateur ou d'un congélateur (73 %), ou en ce qui concerne le chauffage domestique (67 %), le critère le plus important est le prix.

Il n'y a guère que pour l'achat d'une nouvelle voiture que les critères « image » et « design » sont pris en considération, dans une mesure limitée toutefois.

Par rapport à 2017, nous constatons par ailleurs pour chacun de ces quatre produits que les Belges basent moins fréquemment leur choix sur le prix, la qualité, la consommation d'énergie et l'aspect écologique du produit (la consommation d'énergie est une exception pour les voitures) et choisissent un peu plus souvent un produit sur la base de l'image et du design.

⁹ Pour cette question, il n'y a pas de comparaison possible avec 2005, puisqu'elle ne figurait pas dans le questionnaire à l'époque.

Graphique 27 – Question 27 : Quels sont vos critères de sélection lors de l'achat des produits suivants ?



Base : tous les répondants (N=1 613) – 'missings' non compris.

Le tableau ci-dessous reprend les chiffres uniquement pour les propriétaires de voiture (voiture) et les propriétaires d'habitation (le chauffage du logement).

Tableau 5 - Question 27 :
Quels sont vos critères de sélection lors de l'achat des produits suivants?

	Voiture	Chauffage du logement
	% (N = 1 444)	% (N = 1 216)
Prix	67	44
Qualité	60	37
Consommation d'énergie	66	49
Aspect écologique	42	39
Design	43	5
Options technologiques	42	22
Image	33	7
TOTAL	100%	100%

Ce tableau montre deux petites différences par rapport au précédent : chez les propriétaires de véhicule, le prix d'achat compte un peu plus aujourd'hui que la consommation d'énergie, et chez les propriétaires d'habitation, c'est exactement l'inverse.

Pour une voiture, tous les critères sont plus importants pour les hommes que pour les femmes, à l'exception du prix qui est un critère d'achat plus important pour les femmes.

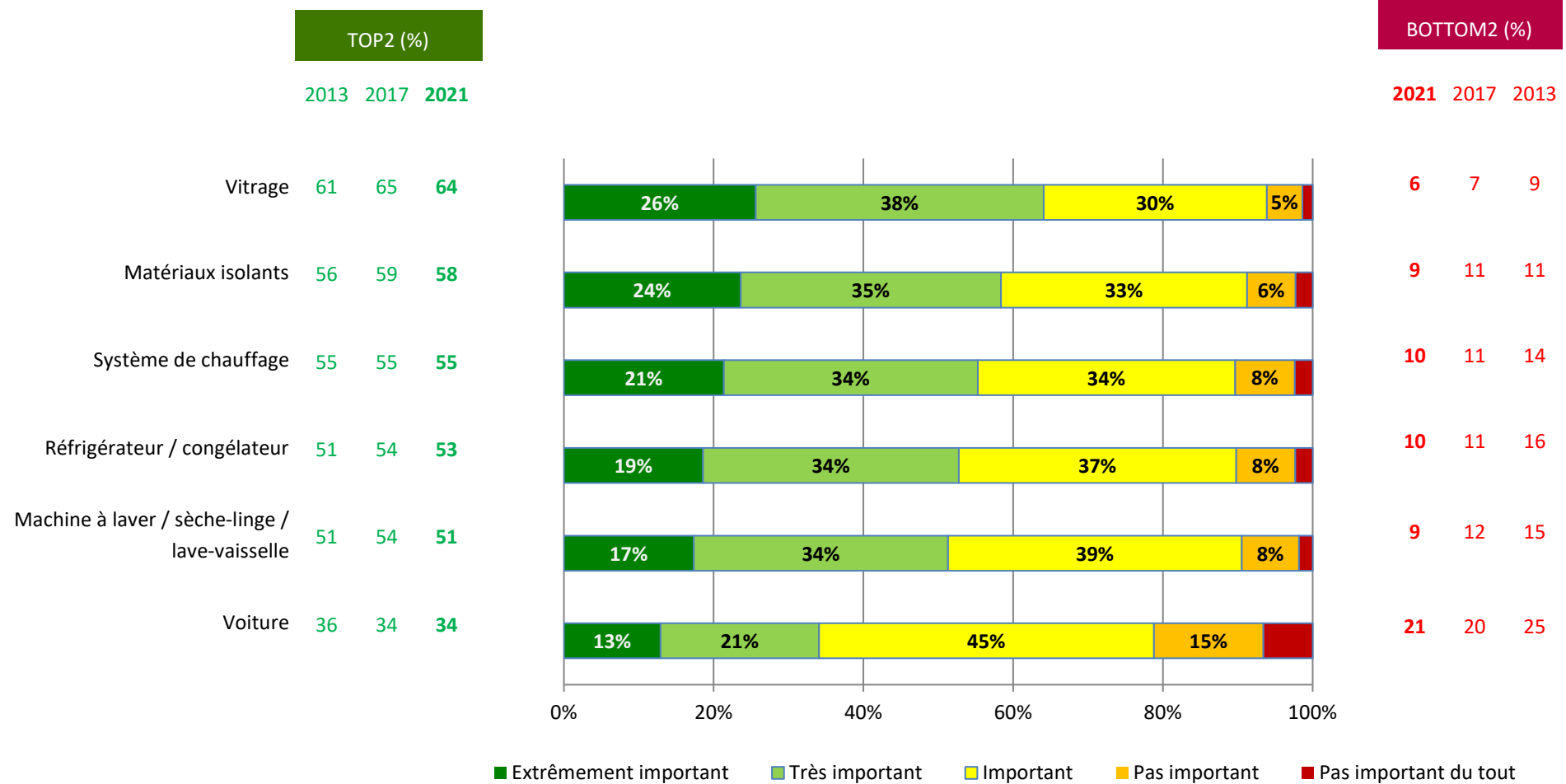
En ce qui concerne l'ensemble des achats d'électroménager et le chauffage domestique, nous constatons que les personnes âgées de 16 à 35 ans se fondent le plus sur l'ensemble des critères. Les différences relatives entre le groupe des 16-35 ans et les autres (et surtout la tranche d'âge supérieure) en ce qui concerne les critères « image » et « design » sont également notables, ces critères obtenant des notes relativement plus élevées chez ce groupe.

Par ailleurs, nous constatons également que, par rapport aux personnes d'un niveau d'éducation moins élevé, les personnes d'un niveau d'éducation plus élevé examinent plus souvent d'autres aspects, comme la qualité et la consommation d'énergie lors de l'achat d'une voiture, le prix et la consommation d'énergie d'une machine à laver/d'un sèche-linge/d'un lave-vaisselle et le prix lors de l'achat d'un réfrigérateur/congélateur.

3.4.2.2 IMPORTANCE DE LA CONSOMMATION D'ENERGIE

Nous examinons ci-dessous l'importance accordée à la consommation d'énergie dans le passé pour l'achat de produits spécifiques. Le graphique figurant à la page suivante montre que, pour chacun des produits cités sauf pour la voiture, une majorité des répondants indiquent que la consommation d'énergie était un élément important à extrêmement important lors de l'achat. C'est le plus souvent pour les produits dont on estime qu'ils permettent d'enregistrer les gains les plus élevés (vitrage, isolation et chaudière) que la consommation d'énergie se révèle être un aspect important lors de l'achat. Les différences avec les résultats de 2017 sont très limitées.

Graphique 28 – Question 28 : **Par le passé**, dans quelle mesure la consommation d'énergie a-t-elle été un argument décisif lorsque vous avez acheté les produits suivants



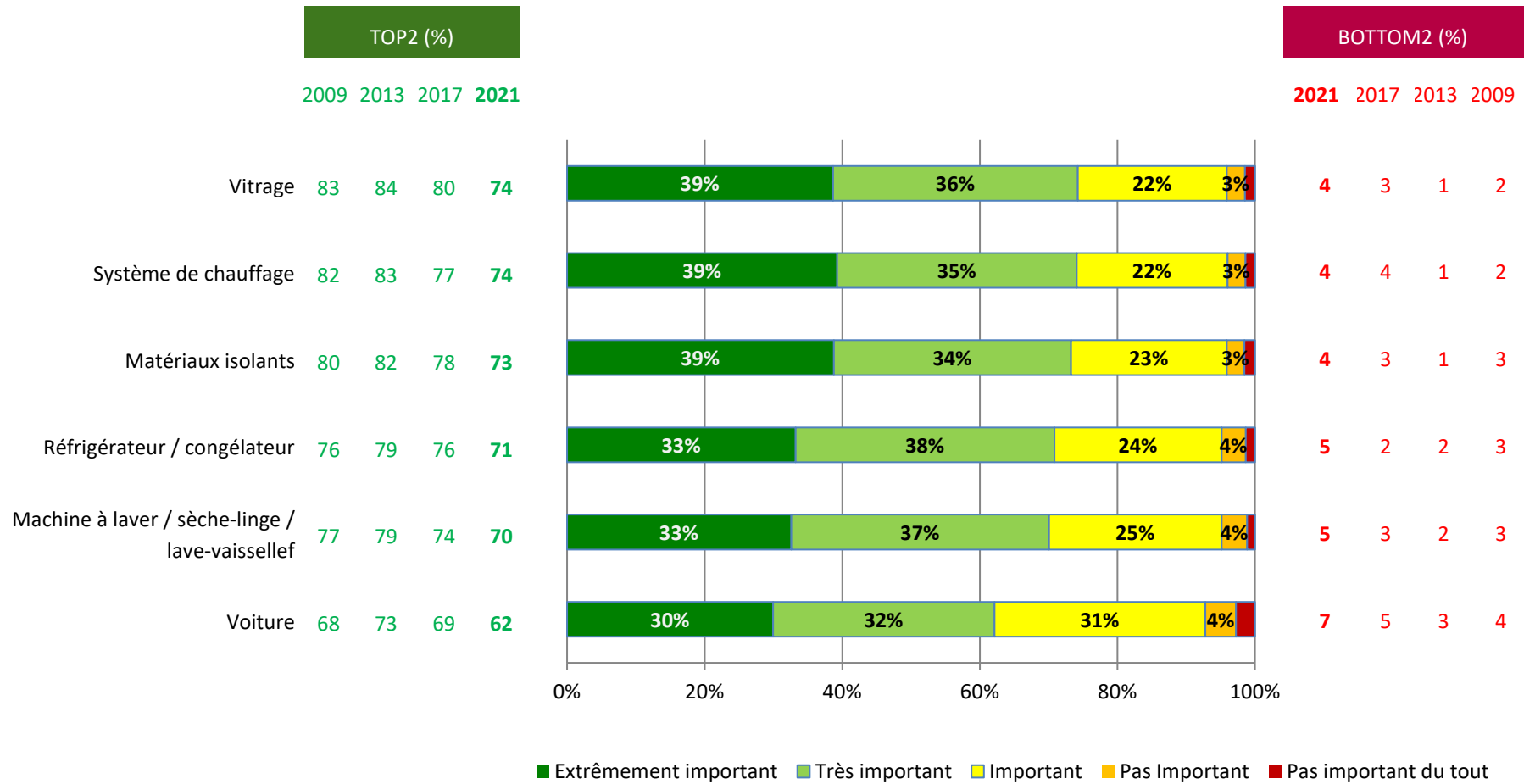
Base : tous les répondants concernés.

En dépit de l'échelle atypique, qui ne comporte pas de position neutre (questions 28 et 29), aucune différence significative n'a été calculée.

Les répondants ont ensuite exprimé dans quelle mesure ils accorderaient de l'importance à la consommation d'énergie lors de l'achat futur de ces produits.

Les résultats montrent clairement que la consommation d'énergie sera un critère important à extrêmement important lors du prochain achat de l'ensemble des produits : le vitrage (96 %), un système de chauffage (96 %), des matériaux isolants (96 %), un réfrigérateur/congélateur (95 %), une machine à laver, un sèche-linge ou un lave-vaisselle (95 %) et une voiture (93 %). Cependant, nous constatons pour tous ces produits une tendance à la baisse dans le « duo de tête » (très important à extrêmement important), avec un glissement vers « important », étant donné que les catégories « pas important » et « pas important du tout » n'augmentent que très légèrement.

Graphique 29 – Question 29 : **À l'avenir**, dans quelle mesure la consommation d'énergie sera-t-elle un argument décisif lors de votre achat des produits suivants ?



Base : tous les répondants concernés.

En dépit de l'échelle atypique, qui ne comporte pas de position neutre (questions 28 et 29), aucune différence significative n'a été calculée.

3.4.3 Efforts

Les passages suivants portent sur la satisfaction des Belges à l'égard de leur propre initiative et à l'égard des actions des pouvoirs publics pour, d'une part, lutter contre les changements climatiques et, d'autre part, s'adapter aux conséquences des changements climatiques.

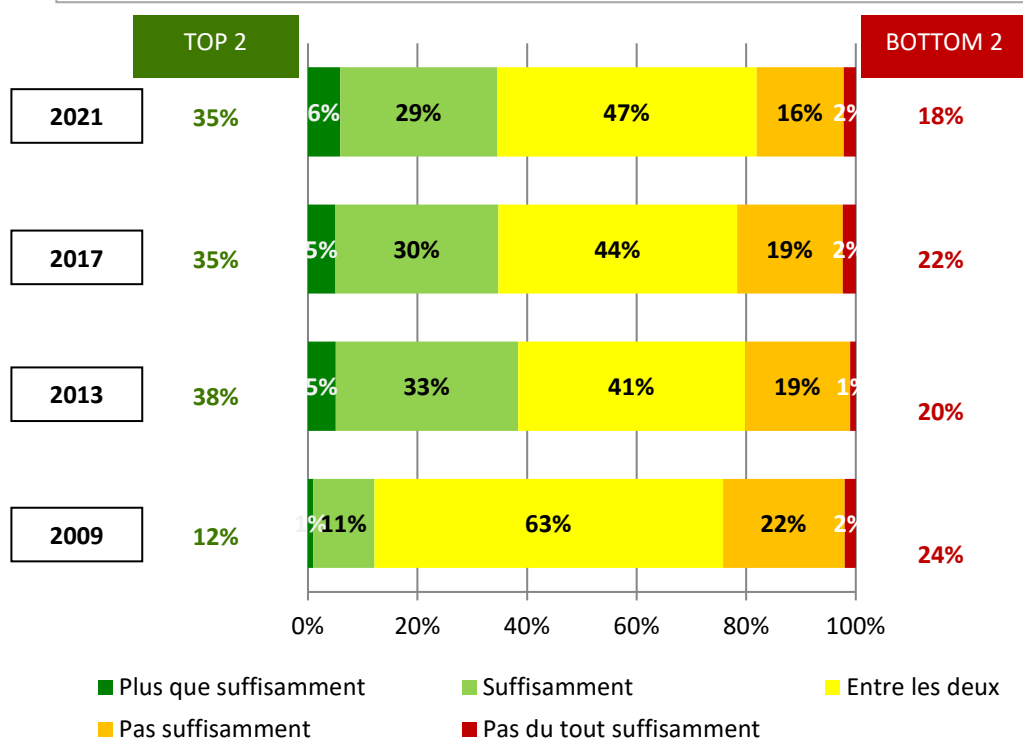
3.4.3.1 EFFORTS INDIVIDUELS DE REDUCTION

Il a été demandé aux sondés s'ils estimaient prendre actuellement suffisamment d'initiatives en vue de lutter contre les changements climatiques. Le groupe principal (47 %) se compose de ceux qui ont répondu « entre les deux ». Par ailleurs, plus d'un répondant sur trois (35 %) se dit satisfait à extrêmement satisfait. Environ un répondant sur six n'est toutefois pas vraiment satisfait (16 %) ou pas satisfait du tout (2 %) des initiatives qu'il prend.

Ces résultats sont quasiment comparables à ceux de 2017.

Les Flamands estiment davantage que les Wallons qu'ils fournissent suffisamment d'efforts, et estiment moins que les Bruxellois et les Wallons qu'ils ne fournissent pas suffisamment d'efforts. Si l'on examine les résultats en fonction de l'âge, il apparaît que les participants les plus jeunes (16-35 ans) sont de manière générale moins satisfaits de leur propre initiative pour lutter contre les changements climatiques (moins de « suffisamment », plus de « pas suffisamment ») par rapport à la tranche d'âge supérieure (56+) qui indique plus fréquemment « suffisamment » et moins fréquemment « pas suffisamment »).

Graphique 30 - Question 33 : Estimez-vous prendre actuellement suffisamment d'initiatives en vue de **lutter contre les changements climatiques** ?



Base : tous les répondants (N=1 613) – 'missings' non compris.

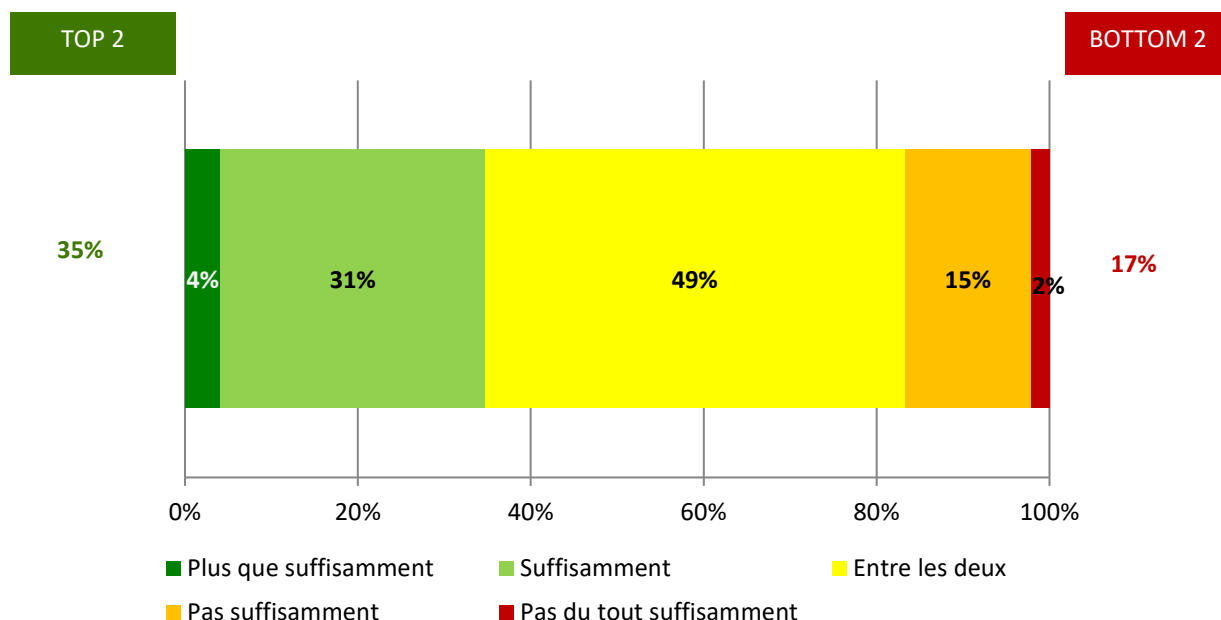
3.4.3.2 EFFORTS INDIVIDUELS D'ADAPTATION

Il a également été demandé aux personnes interrogées si elles estimaient prendre actuellement suffisamment d'initiatives en vue de **s'adapter aux conséquences des changements climatiques**. Le nombre de répondants qui indiquent prendre suffisamment d'initiatives s'élève à 35 %. Un peu moins de la moitié des répondants (49 %) donne une réponse neutre : entre « suffisamment » et « pas suffisamment ». Près d'un répondant sur quatre indique qu'il estime ne pas (du tout) prendre suffisamment d'initiatives.

Les hommes estiment, plus que les femmes, prendre suffisamment d'initiatives pour lutter contre les changements climatiques. Si l'on examine les résultats en fonction de l'âge, il apparaît que les participants les plus jeunes (16-35 ans) sont de manière générale moins satisfaits de leur propre initiative pour lutter contre les changements climatiques (moins de « suffisamment », plus de « pas suffisamment »), contrairement à la tranche d'âge supérieure (56+) qui indique plus fréquemment « suffisamment » et moins fréquemment « pas suffisamment ». Les Flamands sont plus satisfaits de leurs initiatives que les Wallons et les Bruxellois (plus de « suffisamment », moins de « pas suffisamment »).

Les résultats concernant la satisfaction à l'égard, d'une part, des propres initiatives afin de lutter contre les changements climatiques et, d'autre part, des propres initiatives afin de s'adapter aux conséquences des changements climatiques, sont donc à peu près cohérents les uns aux autres.

Graphique 31 - Question 33 : Estimez-vous prendre suffisamment d'initiatives en vue de **vous adapter** aux conséquences des changements climatiques ?

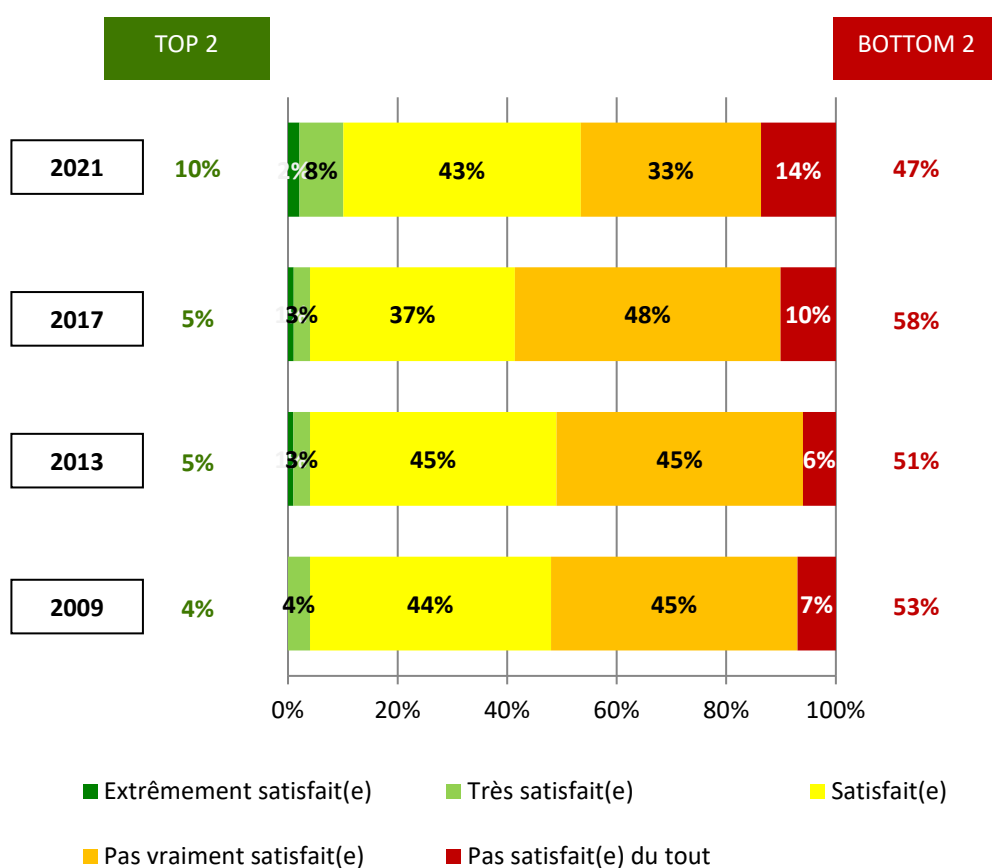


Base : tous les répondants (N=1 613) – 'missings' non compris.

3.4.3.3 EFFORTS DES POUVOIRS PUBLICS

Lorsque l'on examine le degré de satisfaction à l'égard des actions des pouvoirs publics **pour lutter contre les changements climatiques**, on constate qu'un peu moins de la moitié des Belges (47 %) ne sont pas vraiment satisfaits ou pas satisfaits du tout ; un pourcentage qui a augmenté depuis les précédentes éditions, mais pour lequel on observe un glissement vers la catégorie « pas satisfait du tout ». Seul un répondant sur dix indique être (très) satisfait des actions menées par les pouvoirs publics pour lutter contre les changements climatiques. Cependant, si l'on compare avec les résultats obtenus en 2017, où seul un répondant sur vingt était satisfait, il s'agit d'une importante augmentation.

Graphique 32 – Question 33 : Dans quelle mesure êtes-vous satisfait.e des actions des **pouvoirs publics pour lutter contre les changements climatiques**?

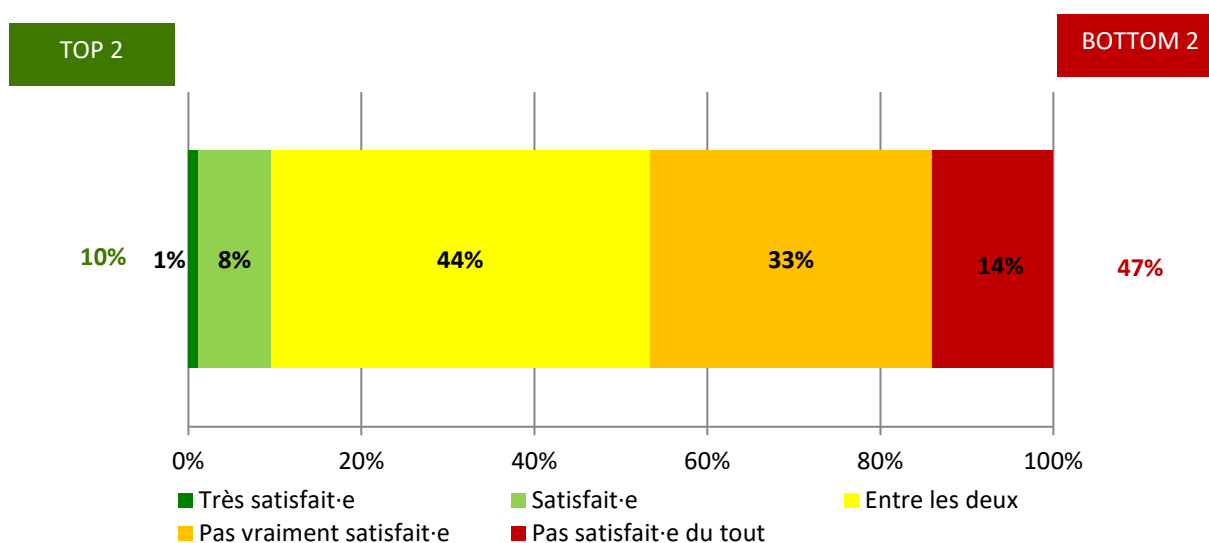


Base : tous les répondants (N=1 613) – ‘missings’ non compris.

À la question de savoir si les répondants étaient satisfaits des actions des pouvoirs publics pour adapter la société aux conséquences des changements climatiques, 10 % ont indiqué être (très) satisfaits, 44 % pas satisfaits, mais pas insatisfaits, et près de la moitié (47 %) pas satisfaits (du tout).

Les résultats concernant la satisfaction à l'égard, d'une part, des actions menées par les pouvoirs publics afin de lutter contre les changements climatiques et, d'autre part, des actions menées par les pouvoirs publics afin de s'adapter aux conséquences des changements climatiques, sont cohérents.

Graphique 33 – Question 33 : Dans quelle mesure êtes-vous satisfait-e des actions des **pouvoirs publics** pour **adapter** notre société aux conséquences des changements climatiques?



3.5 Politique climatique

La présente partie examine plus en détail les différents aspects de la politique climatique. Tout d'abord, elle analyse le point de vue des Belges à l'égard des négociations internationales sur le climat. Il s'agit de l'attitude à l'égard des négociations internationales sur le climat, des objectifs à l'échelle européenne et de leur réalisation, et du système d'échange de quotas d'émission de l'Union européenne. Par ailleurs, les Belges ont été sondés sur l'existence d'une vision à long terme sur les changements climatiques. Enfin, l'influence que les pouvoirs publics peuvent exercer en matière de changements climatiques est analysée.

3.5.1 Politique internationale

3.5.1.1 NÉGOCIATIONS INTERNATIONALES

Un certain nombre d'affirmations concernant la politique climatique internationale sur le climat ont été soumises aux participants à l'enquête. Le graphique ci-dessous indique les réponses à ces affirmations. Les sondés pouvaient répondre sur une échelle allant de 1 à 5 selon qu'ils étaient « tout à fait d'accord » (5) ou « pas du tout d'accord » (1).

Les résultats montrent que, dans l'ensemble, il n'y a guère d'unanimité parmi les Belges sur la question de la politique internationale sur le climat. Une majorité des répondants (64 %) sont cependant (tout à fait) d'accord avec l'affirmation selon laquelle l'Union européenne doit jouer un rôle de premier plan dans l'adoption de mesures visant à lutter contre les changements climatiques. En outre, seule l'affirmation selon laquelle « les pays riches et industrialisés doivent fournir les plus gros efforts » atteint une majorité (58 %).

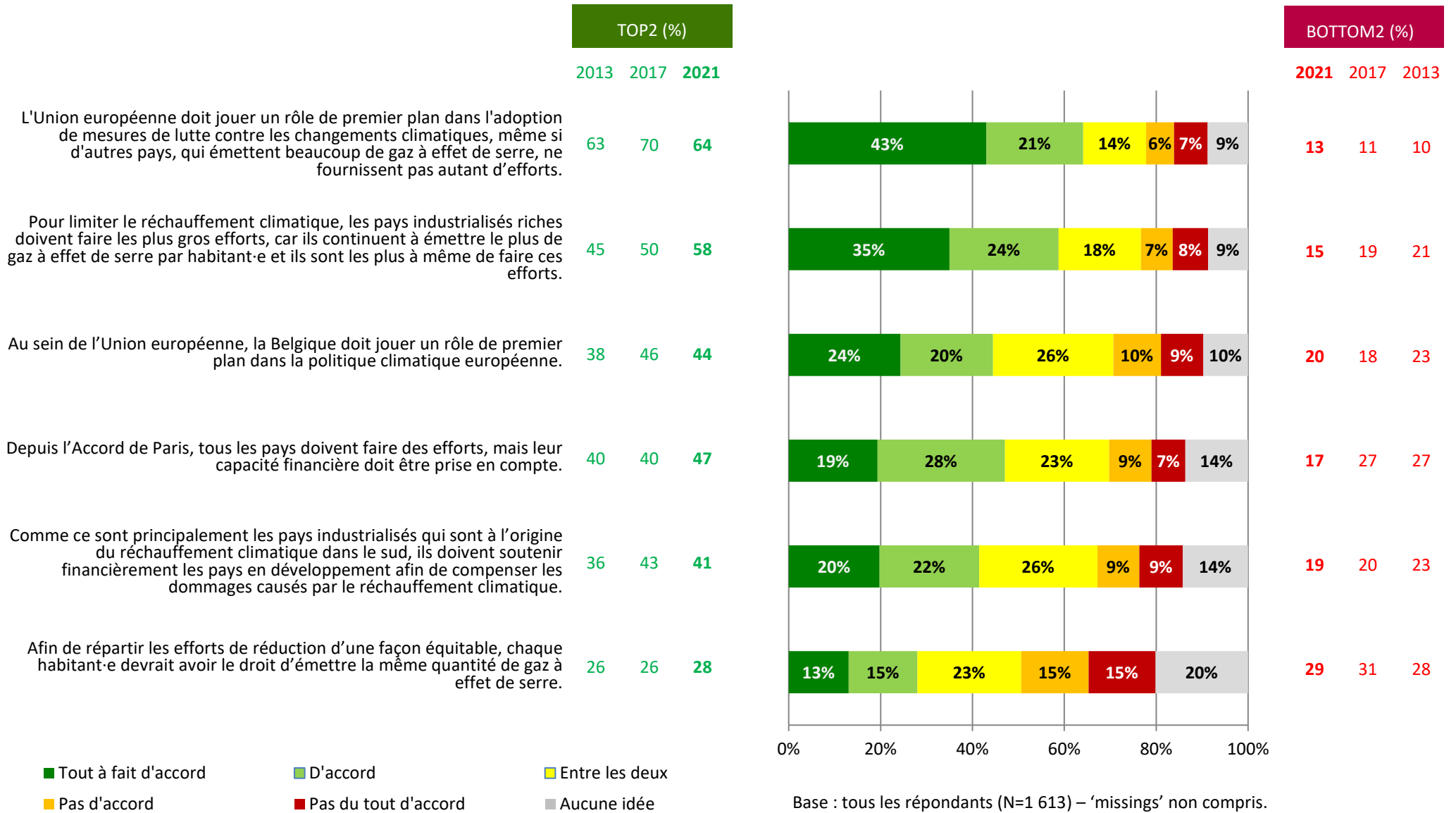
En ce qui concerne l'affirmation selon laquelle un objectif autorisant chaque habitant à émettre un taux égal de gaz à effet de serre serait une façon de répartir équitablement les efforts sur le monde entier, on constate que la proportion d'opposants et de partisans est plus ou moins égale (28 % pour et 29 % contre).

Les résultats montrent que les femmes et les Bruxellois sont plus souvent d'accord avec l'affirmation selon laquelle le fait que chaque habitant puisse émettre un taux égal de gaz à effet de serre serait une façon de répartir équitablement les efforts.

À l'affirmation selon laquelle les pays industrialisés devraient aider les pays en développement, ce sont principalement les femmes, les Bruxellois, mais également les habitants des cinq grandes agglomérations qui ont le plus souvent exprimé un avis positif. Par ailleurs, les Bruxellois et les Wallons estiment plus que les Flamands qu'il est important que la Belgique joue un rôle de premier plan dans la politique climatique européenne.

Enfin, par rapport aux tranches d'âge inférieure et supérieure, les répondants âgés de 36 à 55 ans sont moins souvent d'accord avec l'affirmation selon laquelle tous les pays doivent faire des efforts, mais qu'il convient à cet égard d'également tenir compte des capacités financières de ces pays.

Graphique 34 – Question 12 : Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes concernant les négociations européennes et internationales sur le climat?



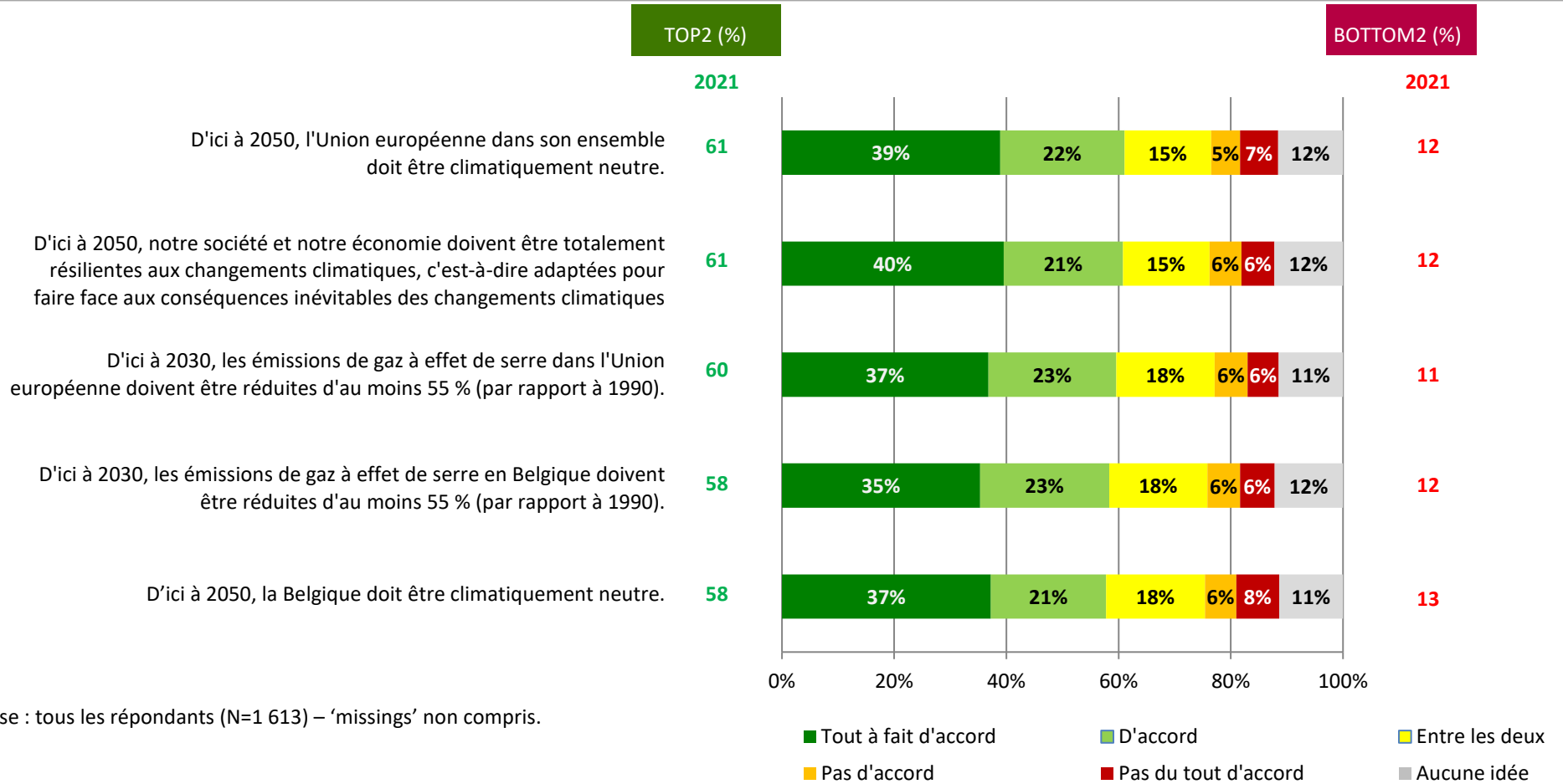
3.5.1.2 OBJECTIFS EUROPEENS

L'Europe souhaite atteindre la neutralité climatique d'ici à 2050. Nous avons présenté différents objectifs européens aux répondants. Ils devaient à cet égard indiquer dans quelle mesure ils soutenaient ces objectifs.

Les résultats montrent rapidement qu'une majorité des Belges est systématiquement d'accord avec l'ensemble des différents objectifs. L'objectif de l'Union européenne d'atteindre la neutralité climatique et d'être résiliente aux changements climatiques d'ici à 2050 est soutenu par six Belges sur dix. Presque autant de Belges estiment que les émissions de gaz à effet de serre doivent diminuer d'au moins 55 % d'ici à 2030 dans l'Union européenne et en Belgique (par rapport à 1990). La Belgique doit également atteindre la neutralité climatique d'ici à 2050.

Le fait que les gaz à effet de serre doivent être réduits d'au moins 55 % d'ici à 2030 est un objectif sur lequel les femmes et les Bruxellois sont plus souvent d'accord que les hommes et les Flamands. Les Bruxellois sont également plus souvent d'accord que les Flamands avec l'affirmation selon laquelle la Belgique doit atteindre la neutralité climatique d'ici à 2050. Les femmes, plus souvent que les hommes, sont également d'accord avec l'objectif concernant la résilience face aux changements climatiques de notre société et de notre économie d'ici à 2050. Enfin, nous constatons que les personnes d'un niveau d'éducation plus élevé sont plus souvent d'accord avec l'objectif de la neutralité climatique tant de l'Europe que de la Belgique d'ici à 2050.

Graphique 35 – Question 13 : L'Europe a pour objectif de devenir le premier continent climatiquement neutre d'ici à 2050.
 Dans quelle mesure adhérez-vous aux objectifs suivants?



Base : tous les répondants (N=1 613) – ‘missings’ non compris.

3.5.1.3 REALISATION DES OBJECTIFS EUROPEENS

Il a ensuite été demandé aux répondants dans quelle mesure ils étaient d'accord avec les différentes propositions visant à réaliser les objectifs présentés à la question précédente.

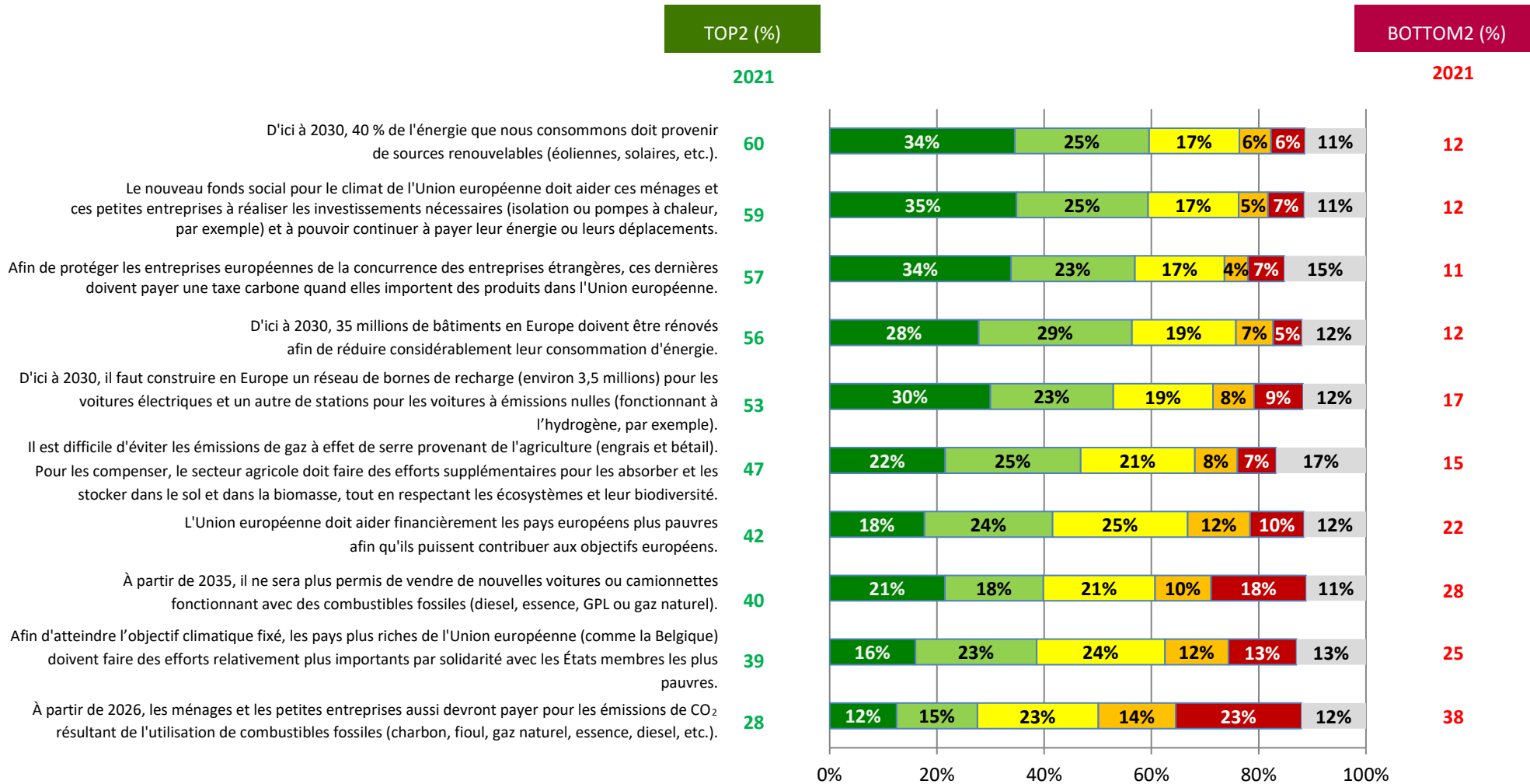
Trois Belges sur cinq (60 %) sont d'accord avec l'affirmation selon laquelle d'ici à 2030, 40 % de l'énergie que nous consommons doit provenir d'énergie renouvelable. Presque autant de Belges (59 %) sont d'accord avec l'affirmation selon laquelle le nouveau Fonds social pour le climat de l'Union européenne doit aider les ménages et les petites entreprises à réaliser les investissements nécessaires (isolation ou pompes à chaleur, par exemple) et à pouvoir continuer à payer leur énergie ou leurs déplacements.

Une grande majorité s'est également exprimée en faveur d'une taxe carbone sur l'importation de produits pour protéger les entreprises de la concurrence (57 %), en faveur d'une rénovation énergétique à grande échelle des bâtiments (56 %) et en faveur de l'extension du réseau de bornes de recharge et de stations-service pour les véhicules électriques et autres véhicules à émissions nulles (53 %).

La proposition la moins populaire est celle qui prévoit qu'à partir de 2026, les ménages et les petites entreprises paieront également les émissions de CO₂ résultant de l'utilisation de combustibles fossiles (charbon, fioul, gaz naturel, essence, diesel, etc.). À peine 28 % des Belges ont indiqué être (tout à fait) d'accord avec cette proposition, contre 38 % ayant répondu qu'ils n'étaient pas (du tout) d'accord. Cette proposition compte donc plus d'opposants que de partisans.

Nous constatons surtout d'importantes différences en fonction du niveau d'éducation, de la région et du niveau d'urbanisation ; moins en fonction de l'âge et du sexe. Par exemple, les Bruxellois sont davantage d'accord avec les différentes manières de réaliser l'objectif européen que les autres groupes. Il en va de même pour les répondants qui résident dans les grandes agglomérations, à l'exception de l'affirmation selon laquelle à partir de 2026, les ménages et les petites entreprises devront également payer les émissions de CO₂ résultant de l'utilisation de combustibles fossiles. Ce sont les habitants des régions rurales et des petites localités qui sont plus souvent d'accord avec cette affirmation. En ce qui concerne le niveau d'éducation, on constate d'une manière générale que les personnes d'un niveau d'éducation plus élevé sont plus souvent d'accord avec ces affirmations que les personnes d'un niveau d'éducation moins élevé.

Graphique 36 – Question 14 : Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les propositions de l'Europe pour atteindre ces objectifs ?



Base : tous les répondants (N=1 613) – 'missings' non compris.

■ Tout à fait d'accord ■ D'accord ■ Entre les deux ■ Pas d'accord ■ Pas du tout d'accord ■ Aucune idée

3.5.1.4 SYSTEME D'ÉCHANGE DE QUOTAS D'ÉMISSION DE L'UNION EUROPEENNE

La dernière question concernant la politique internationale sur le climat porte sur le système d'échange de quotas d'émission de l'Union européenne qui fixera un prix pour les émissions de gaz à effet de serre des ménages et des petites entreprises également à partir de 2026. Les recettes provenant de cette source seront pour l'essentiel reversées aux États membres de l'Union européenne. Quelques possibilités d'actions que les autorités belges pourront mener grâce à ces recettes ont été présentées aux répondants. Les répondants devaient indiquer dans quelle mesure ils étaient d'accord avec celles-ci.

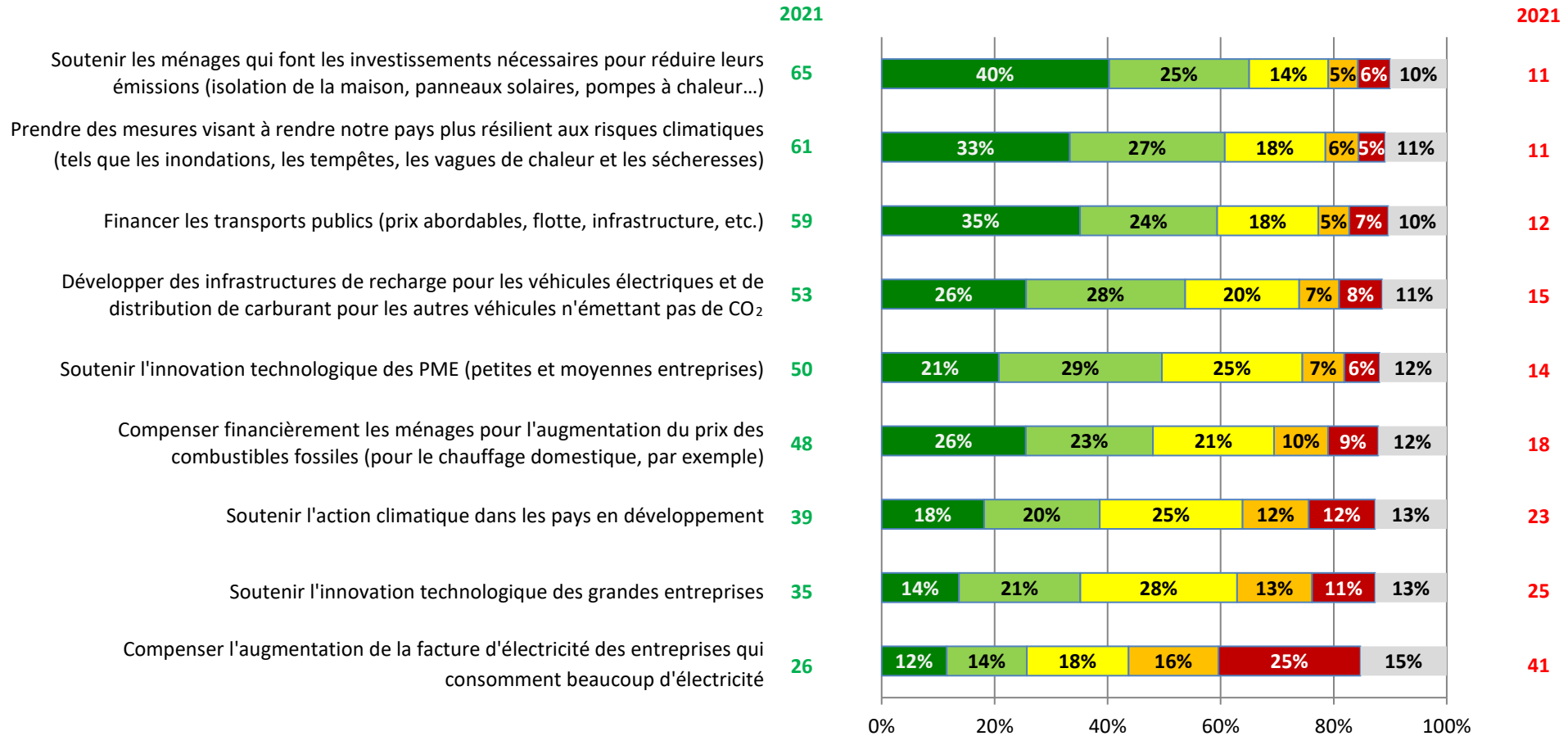
Les résultats montrent que les Belges souhaitent voir les recettes de ce système d'échange de quotas d'émission réinjectées dans les ménages, afin de les aider à réduire leurs émissions. Ainsi, 65 % des Belges sont (tout à fait) d'accord avec l'affirmation selon laquelle les recettes doivent être utilisées pour « soutenir les ménages qui font les investissements nécessaires pour réduire leurs émissions ».

61 % des Belges souhaiteraient que les recettes soient utilisées pour rendre le pays résilient aux risques climatiques. Un peu moins d'entre eux (59 %) sont quant à eux (tout à fait) d'accord avec l'idée que les recettes de ce système d'échange de quotas d'émission servent à financer les transports publics.

Les Belges ne préfèrent pas que cet argent soit injecté dans les grandes entreprises. Ainsi, à peine 35 % des Belges sont d'accord avec l'idée que l'argent de ce système d'échange de quotas d'émission soit utilisé pour soutenir l'innovation technologique des grandes entreprises. Un nombre encore moins élevé de répondants – environ un Belge sur quatre (26 %) – souhaiterait que ces recettes soient utilisées pour compenser l'augmentation de la facture d'électricité des entreprises qui consomment beaucoup d'électricité. Cette proposition est la seule qui compte plus d'opposants (41 %) que de partisans.

Graphique 37 – Question 16 :

Le système européen d'échange de quotas d'émission fixera un prix pour les émissions de gaz à effet de serre des ménages et des petites entreprises à partir de 2026.
 Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les utilisations suivantes par les pouvoirs public :



Base : tous les répondants (N=1 613) – 'missings' non compris.

■ Tout à fait d'accord ■ D'accord ■ Entre les deux ■ Pas d'accord ■ Pas du tout d'accord ■ Aucune idée

Nous constatons ici d'importantes différences en fonction du sous-groupe. Ainsi, les femmes, les Bruxellois et les Wallons qui résident dans l'une des cinq grandes agglomérations, ainsi que les personnes d'un niveau d'éducation plus élevé, sont plus souvent d'accord que les autres groupes avec la proposition visant à utiliser ces recettes pour financer les transports publics.

La mesure visant à rendre le pays plus résilient aux risques climatiques est principalement soutenue par les femmes, les Bruxellois et les habitants de l'une des cinq grandes agglomérations, ainsi que par les personnes âgées de 56 à 75 ans, par rapport aux autres groupes. Ces mêmes groupes, à l'exception des personnes âgées de 56 à 75 ans, estiment également plus souvent que les autres groupes que ces recettes devraient servir à soutenir l'action climatique dans les pays en développement.

La proposition visant à utiliser ces recettes pour compenser l'augmentation de la facture d'électricité des entreprises qui consomment beaucoup d'électricité est beaucoup plus souvent soutenue par les Bruxellois et les Wallons, ainsi que par les personnes âgées de 16 à 35 ans, que par les Flamands et les personnes des deux tranches d'âge supérieures. Le soutien en faveur de l'innovation technologique des PME est la proposition la moins populaire chez les Flamands et les personnes d'un niveau d'éducation moins élevé, par rapport aux autres groupes.

Le développement des infrastructures de recharge pour les véhicules électriques et de distribution de carburant pour les autres véhicules n'émettant pas de CO₂ est plus populaire chez les Bruxellois que chez les Wallons. Enfin, les Wallons et les personnes d'un niveau d'éducation moins élevé se montrent davantage en faveur d'une compensation financière octroyée aux ménages pour l'augmentation du prix des combustibles fossiles que les Flamands et les personnes d'un niveau d'éducation plus élevé.

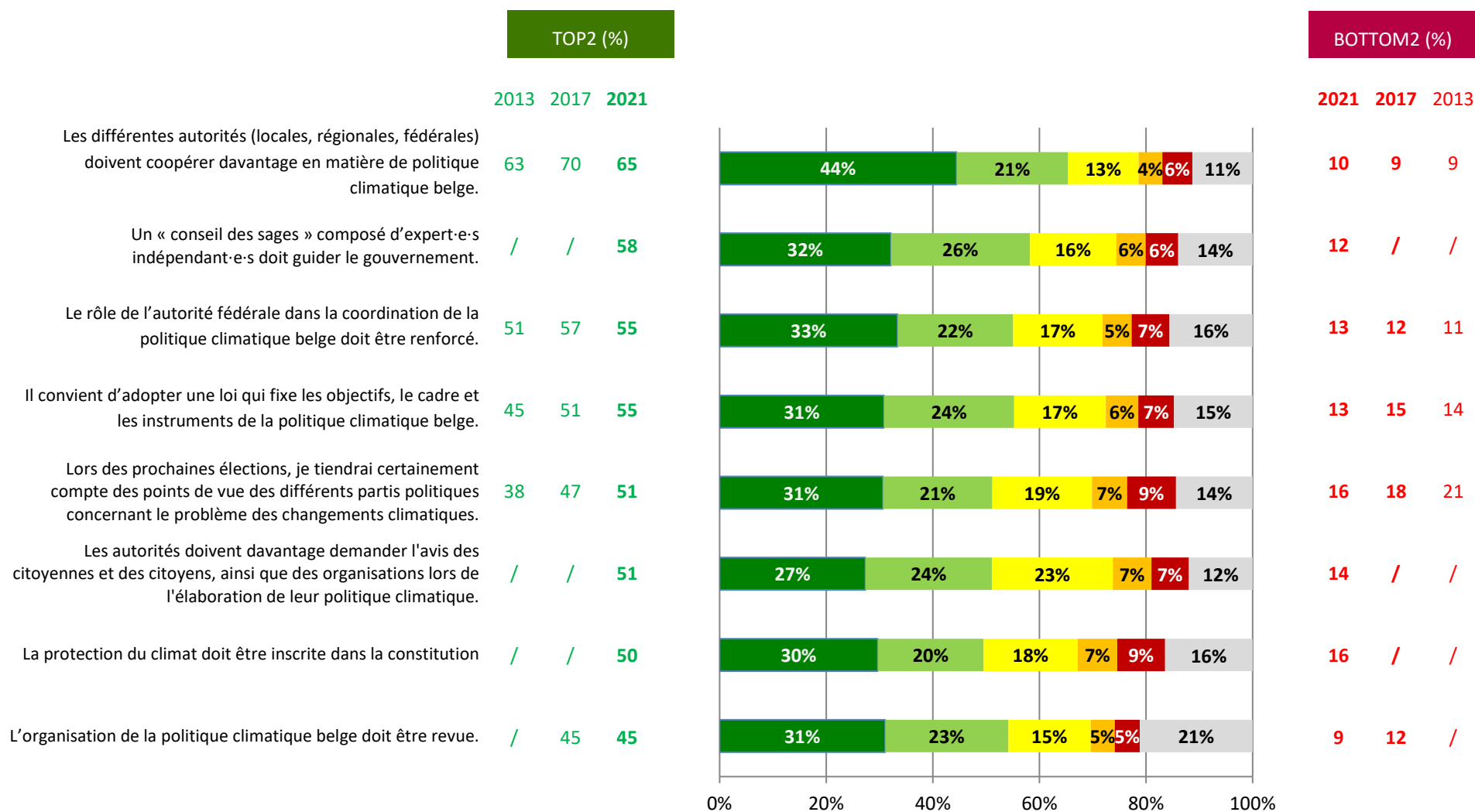
3.5.2 Politique climatique belge

Un certain nombre d'affirmations ont été présentées aux répondants en ce qui concerne la politique climatique en Belgique. Il ressort des résultats qu'environ deux Belges sur trois (65 %) pensent que les différents gouvernements doivent renforcer leur coopération en matière de politique climatique. Seuls 10 % des répondants ne sont pas de cet avis.

Un peu plus de la moitié des Belges (58 %) estiment qu'un « conseil des sages » doit être créé pour guider le gouvernement. Par ailleurs, une majorité (55 %) est (tout à fait) d'accord avec l'affirmation selon laquelle le rôle de l'autorité fédérale dans la coordination de la politique climatique belge doit être renforcé et une loi spécifique sur le climat doit être adoptée pour servir de fondement à la politique climatique belge. Les autres affirmations, à l'exception de l'une d'entre elles, obtiennent également des notes de 50 % et plus.

La seule affirmation qui n'obtient pas une note de 50 % est celle qui prévoit une révision de l'organisation de la politique climatique belge. Celle-ci obtient, tout comme en 2017, une note de 45 %.

Graphique 38 – Question 17 : Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes concernant la politique climatique en Belgique ?



Base : tous les répondants (N=1 613) – 'missings' non compris.

■ Tout à fait d'accord ■ D'accord ■ Entre les deux ■ Pas d'accord ■ Pas du tout d'accord ■ Aucune idée

Nous observons que les femmes sont plus souvent d'avis que les hommes que les différentes autorités (locales, régionales, fédérales) doivent davantage collaborer en matière de politique climatique belge, que le rôle du gouvernement fédéral dans la coordination de la politique climatique belge doit être renforcé, qu'il convient d'adopter une loi qui fixe les objectifs, le cadre et les instruments de la politique climatique belge, et que la protection du climat doit être inscrite dans la constitution. Les Wallons sont également plus souvent d'accord avec ces deux dernières affirmations que les Flamands.

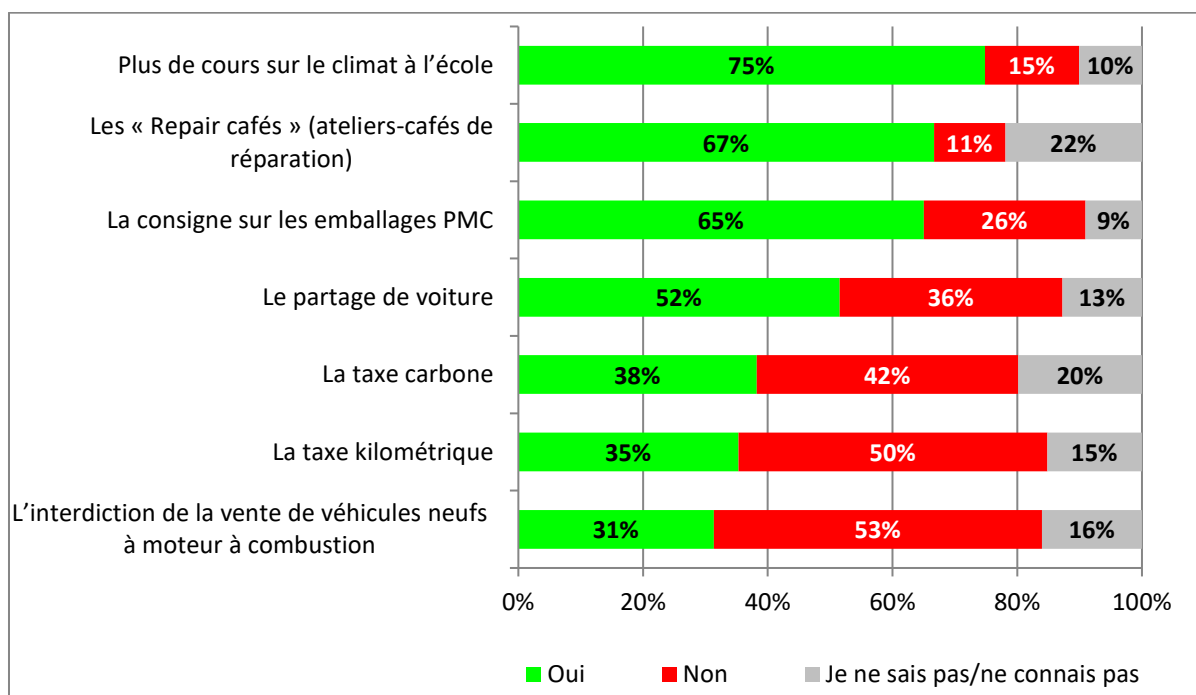
Les Wallons sont également plus souvent d'accord que les Flamands avec l'affirmation selon laquelle « le rôle de l'autorité fédérale dans la coordination de la politique climatique belge doit être renforcé ». Les Bruxellois, les personnes d'un niveau d'éducation plus élevé et les habitants de l'une des cinq grandes agglomérations tiendront, lors des prochaines élections, plus rapidement compte des points de vue des différents partis en ce qui concerne la problématique des changements climatiques que les autres groupes.

Enfin, les personnes d'un niveau d'éducation plus élevé seront plus rapidement d'accord que les personnes d'un niveau d'éducation moins élevé avec les affirmations selon lesquelles « le rôle de l'autorité fédérale dans la coordination de la politique climatique belge doit être renforcé » et « un " conseil des sages " composé d'experts indépendants doit guider le gouvernement ». Les personnes d'un niveau d'éducation moins élevé estiment par ailleurs plus souvent que les autorités doivent davantage demander l'avis des citoyennes et des citoyens, ainsi que des organisations lors de l'élaboration de leur politique climatique.

Il a également été demandé aux répondants envers quels types de mesures ils se montreraient plus favorables.

Comme l'illustre le graphique ci-dessous, une grande majorité (75 %) est favorable à la proposition « plus de cours sur le climat à l'école ». Les « Repair cafés » sont beaucoup plus connus par rapport à la précédente enquête sur le climat : en 2017, un peu moins de deux Belges sur cinq (39 %) indiquaient ne pas connaître le concept de Repair Café, et ce chiffre est aujourd'hui passé à environ un sur cinq (22 %). Ainsi, le Repair Café occupe désormais la deuxième position avec 67 % des répondants indiquant y être favorables. Les mesures ayant un impact financier direct, à savoir la taxe sur les émissions de CO₂ et la taxe kilométrique, ont séduit moins de Belges (respectivement 38 % et 35 %). L'interdiction de la vente de véhicules neufs à moteur à combustion ne semble pas du tout populaire : une faible majorité indique y être défavorable (53 %). Pour chaque option de réponse, 10 à 20 % ont déclaré ne pas savoir ou ne pas avoir d'avis à ce sujet.

Graphique 39 – Question 30 : Personnellement, je suis pour...



Base : tous les répondants (N=1 613) – 'missings' non compris.

Les hommes sont légèrement plus en faveur, mais également un peu plus en défaveur d'une taxe sur les émissions de CO₂ que les femmes. Parallèlement, les hommes sont légèrement plus opposés à une taxe kilométrique, et les femmes sont plus en faveur du covoiturage. Les femmes sont par ailleurs également plus favorables aux cours sur le climat et les hommes plus défavorables aux Repair cafés. L'interdiction de la vente de véhicules neufs à moteur à combustion recueille également de nombreux avis défavorables, principalement chez les hommes.

Les Flamands sont toujours moins souvent favorables et toujours plus souvent défavorables aux différentes mesures.

Les habitants de l'une des cinq grandes agglomérations seront plus souvent favorables que les habitants des régions rurales à la taxe kilométrique et au partage de véhicules. Ce même groupe sera également davantage favorable à l'interdiction de la vente de véhicules neufs à moteur à combustion par rapport aux habitants de petites localités ou des régions rurales. Il sera en outre plus favorable que tous les autres groupes à la taxe sur les émissions de CO₂. Les habitants de l'une des cinq grandes agglomérations sont moins souvent défavorables à la consigne sur les emballages PMC que les habitants d'une petite localité. Par ailleurs, les habitants d'une petite localité sont plus défavorables au Repair café que les habitants de zones plus rurales.

On constate également des différences en fonction de la tranche d'âge. Ainsi, les personnes âgées de 16 à 35 ans sont beaucoup plus souvent favorables au partage de véhicules que les deux autres tranches d'âge. En revanche, elles se disent moins souvent favorables à la taxe kilométrique et au Repair café. Par rapport aux personnes âgées de 36 à 35 ans, la tranche d'âge inférieure est également moins souvent favorable à la taxe sur les émissions de CO₂. Enfin, les personnes âgées de 16 à 35 ans sont moins souvent défavorables à l'interdiction de la vente de véhicules neufs à moteur à combustion que la tranche d'âge supérieure.

Les personnes d'un niveau d'éducation plus élevé sont plus souvent d'accord que les personnes d'un niveau d'éducation moins élevé avec la taxe kilométrique, le partage de véhicules, l'interdiction de la vente de véhicules neufs à moteur à combustion, les Repair cafés et la taxe sur les émissions de CO₂.

Un certain nombre d'affirmations ont été présentées aux répondants en ce qui concerne la politique climatique en Belgique. Les répondants ont dû indiquer pour chacune des affirmations dans quelle mesure ils les approuvaient.

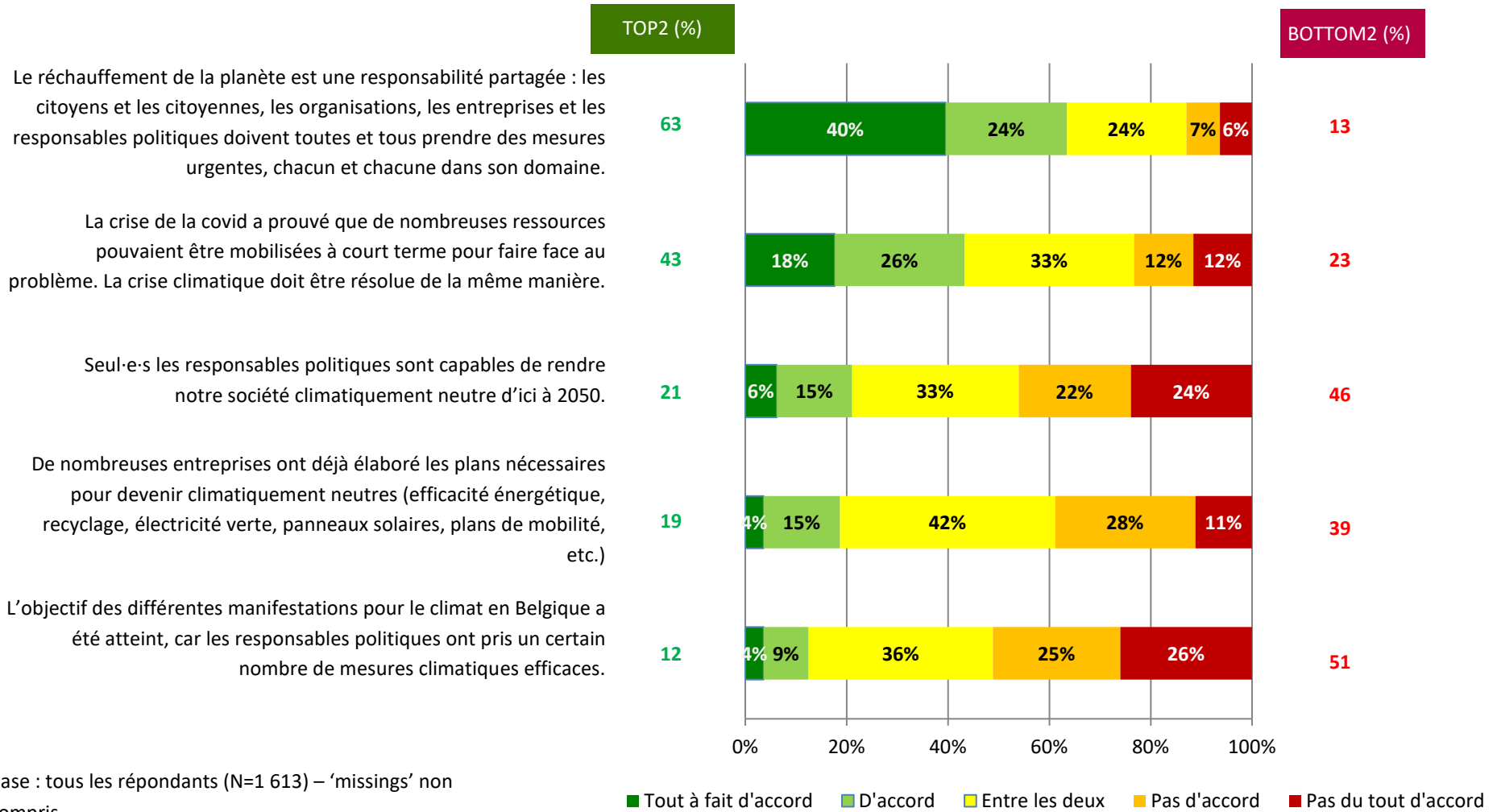
Une majorité des Belges considère que le climat est une responsabilité partagée. Ainsi, 67 % des Belges indiquent être (tout à fait) d'accord avec l'affirmation selon laquelle « Le réchauffement de la planète est une responsabilité partagée : les citoyens et les citoyennes, les organisations, les entreprises et les responsables politiques doivent toutes et tous prendre des mesures urgentes, chacun et chacune dans son domaine ». Il s'agit également de la seule affirmation avec laquelle une majorité des Belges est (tout à fait) d'accord. Environ deux Belges sur cinq (43 %) estiment que la crise de la covid a prouvé que de nombreuses ressources pouvaient être mobilisées à court terme pour faire face au problème et que la crise climatique doit être résolue de la même manière.

Un peu moins d'un Belge sur quatre (19 %) est d'accord avec l'affirmation selon laquelle des entreprises ont déjà élaboré les plans nécessaires pour devenir climatiquement neutres. En dernière position figure l'affirmation selon laquelle « l'objectif des différentes manifestations pour le climat en Belgique a été atteint, car les responsables politiques ont pris un certain nombre de mesures climatiques efficaces », pour laquelle seul un répondant sur dix (12 %) s'est déclaré d'accord, tandis que la moitié des Belges a déclaré ne pas l'être (du tout). Environ un répondant sur cinq (21 %) indique être (tout à fait) d'accord avec l'affirmation selon laquelle « seul-e-s les responsables politiques sont capables de rendre notre société climatiquement neutre d'ici à 2050 ».

Pour quatre points sur cinq, il apparaît qu'un tiers des répondants n'a pas d'avis (ils ont répondu « entre les deux »).

Trois affirmations sur cinq comptent plus d'opposants que de partisans.

Graphique 40 – Question 31 : Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes?



d

Les hommes sont beaucoup plus souvent d'accord que les femmes avec les affirmations « l'objectif des différentes manifestations pour le climat en Belgique a été atteint, car les responsables politiques ont pris un certain nombre de mesures climatiques efficaces », « de nombreuses entreprises ont déjà élaboré les plans nécessaires pour devenir climatiquement neutres (efficacité énergétique, recyclage, électricité verte, panneaux solaires, plans de mobilité, etc.) » et « seul-e-s les responsables politiques sont capables de rendre notre société climatiquement neutre d'ici à 2050 ».

Les Bruxellois et les Wallons sont plus souvent d'accord avec cette dernière affirmation que les Flamands, tout comme les répondants âgés de 16 à 35 ans et les personnes d'un niveau d'éducation plus élevé.

Enfin, les personnes d'un niveau d'éducation plus élevé sont plus souvent d'accord avec l'affirmation selon laquelle le réchauffement de la planète est une responsabilité partagée des citoyens et des citoyennes, des organisations, des entreprises et des responsables politiques.

3.5.3 Vision à long terme des changements climatiques

L'enquête cherchait à sonder la position des Belges à l'égard d'une transition vers une économie et une société climat neutre¹⁰ d'ici 2050, en tant que solution à long terme aux problèmes climatiques. À cet effet, un certain nombre d'affirmations ont une nouvelle fois été présentées aux répondants. Ici également, ceux-ci avaient la possibilité de répondre sur une échelle allant de 1 à 5, selon qu'ils étaient « tout à fait d'accord » (5) ou « pas du tout d'accord » (1).

Les résultats révèlent que la majorité des Belges (61 %) sont (tout à fait) d'accord avec l'affirmation selon laquelle une stratégie belge à long terme pour passer à une économie climatiquement neutre ne pourra être développée que si les secteurs privé et public coopèrent.

À la deuxième position figure l'affirmation « outre les mesures visant à réduire les émissions, il faudra parallèlement en prendre d'autres pour s'adapter aux conséquences des changements climatiques » : 59 % des Belges ont indiqué être d'accord avec cette affirmation.

À la troisième position figure l'affirmation qui occupait la première position en 2017. 54 % des Belges estiment que la production énergétique doit provenir à 100 % de sources renouvelables. Par rapport à 2017, lorsque 62 % des Belges étaient de cet avis, le pourcentage de répondants favorables aux énergies 100 % renouvelables a fortement diminué.

L'affirmation selon laquelle la transition vers une économie climatiquement neutre nécessitera une réorganisation de notre économie, certains secteurs disparaissant et d'autres gagnant en importance, enregistre une faible majorité de 51 %. Seuls 10 % ne sont pas d'accord avec cette affirmation.

En ce qui concerne l'affirmation selon laquelle, pour rendre possible une société climatiquement neutre, la production d'énergie devra utiliser l'énergie nucléaire beaucoup plus qu'actuellement, 32 % des répondants se disent d'accord et 29 % pas d'accord. Cependant, en ce qui concerne l'affirmation selon laquelle la production basée sur le charbon (en combinaison avec le captage et le stockage du CO₂ émis) est une option, seuls 16 % se disent d'accord et 48 % pas d'accord.

Le nombre de répondants qui se déclarent en faveur de la production énergétique basée sur l'énergie nucléaire, d'une part, et sur le charbon en combinaison avec le captage et le stockage du CO₂ émis, d'autre part, a considérablement augmenté. En ce qui concerne l'énergie nucléaire, le nombre de partisans a plus que doublé (en 2017, il ne s'agissait que de 15 % des Belges, contre 32 % aujourd'hui). Le nombre de répondants qui se déclarent en faveur de la production énergétique basée sur le charbon a quant à lui augmenté de 7 % (9 % en 2017 contre 16 % aujourd'hui).

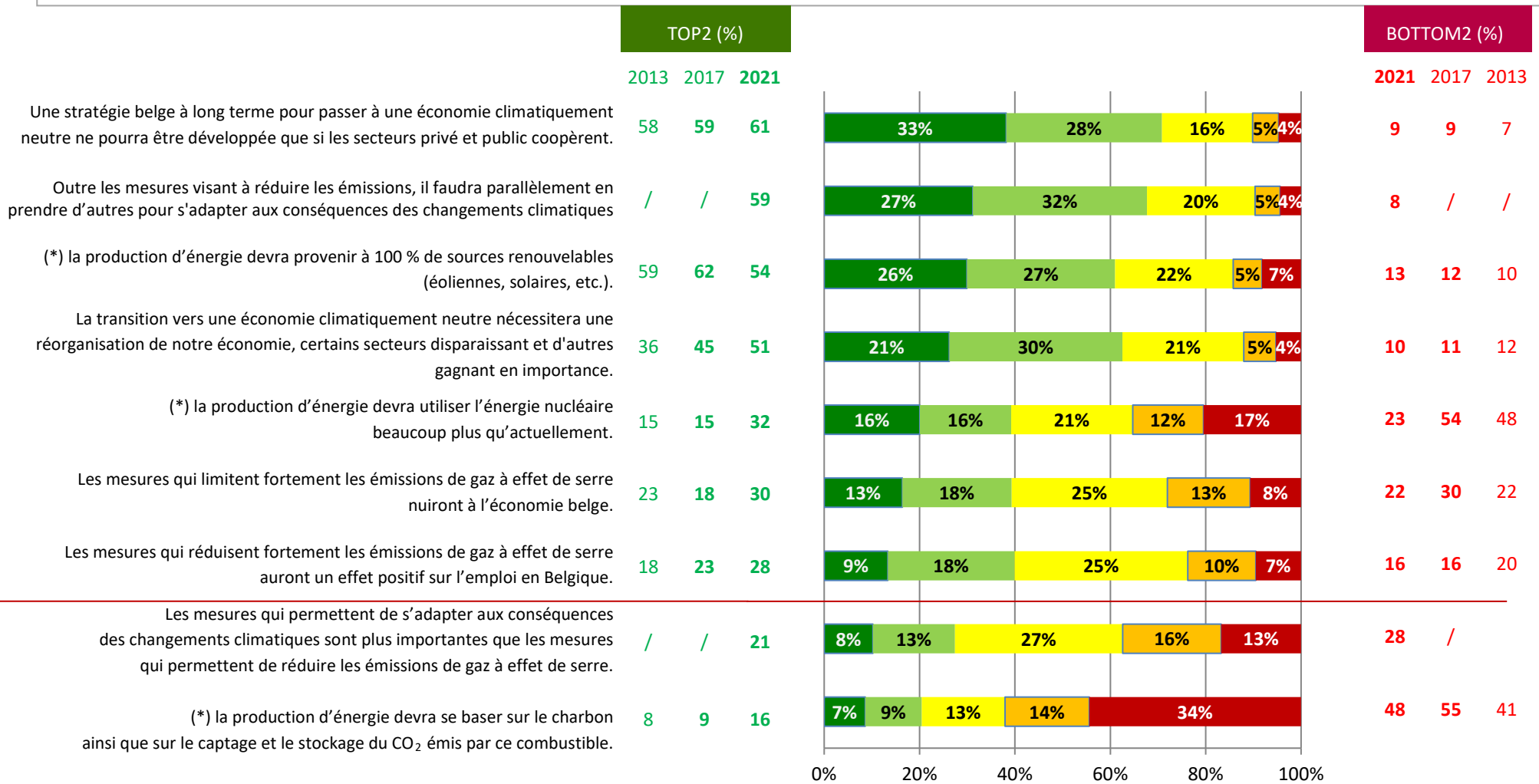
Des différences sont donc clairement observées par rapport à 2017. Cependant, on constate que, tout comme en 2017, une part non négligeable des répondants n'a pas d'avis concernant les affirmations proposées (jusqu'à 27 % de réponses « entre les deux »). Ce constat laisse penser que ce sujet reste une matière difficile pour de nombreux Belges.

Les résultats permettent de distinguer deux catégories d'affirmations :

1. les affirmations qui comptent plus de partisans que d'opposants ;
2. les affirmations (au nombre de 2) qui comptent plus d'opposants que de partisans

¹⁰ Par société climatiquement neutre, il faut entendre une société qui n'émet pas plus de gaz à effet de serre qu'elle n'en compense par absorption (plantation de forêt, par exemple).

Graphique 41 – Question 18 : Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes au sujet d'une transition vers une société bas carbone en tant que solution à long terme aux problèmes climatiques ?



Base : tous les répondants (N=1 613) – 'missings' non compris.

(*) "Pour rendre possible une société climatiquement neutre ..."

■ Tout à fait d'accord ■ D'accord ■ Entre les deux ■ Pas d'accord ■ Pas du tout d'accord

Des différences significatives se dégagent principalement en fonction de la région en ce qui concerne la vision à long terme en matière de changements climatiques.

Ainsi, les Flamands seront moins souvent d'accord avec une majorité des affirmations que les Wallons et les Bruxellois. En ce qui concerne l'affirmation selon laquelle « pour rendre possible une société climatiquement neutre, la production d'énergie devra utiliser l'énergie nucléaire beaucoup plus qu'actuellement », on ne constate une différence qu'entre la Flandre et la Wallonie.

Les femmes sont plus souvent d'accord que les hommes avec l'affirmation selon laquelle pour rendre possible une société climatiquement neutre, la production d'énergie devra provenir à 100 % de sources renouvelables. Les hommes estiment davantage que les femmes que l'énergie nucléaire doit être beaucoup plus exploitée qu'elle ne l'est actuellement. Par ailleurs, les hommes sont plus souvent d'accord que les femmes avec l'affirmation selon laquelle les mesures qui limitent fortement les émissions de gaz à effet de serre nuiront à l'économie belge.

Des différences significatives se dégagent également en fonction de l'âge. Par exemple, les personnes âgées de 16 à 35 ans estiment davantage que les deux tranches d'âge supérieures que, pour rendre possible une société climatiquement neutre, la production d'énergie devra se baser sur le charbon ainsi que sur le captage et le stockage du CO₂ et que les mesures qui permettent de s'adapter aux conséquences des changements climatiques sont plus importantes que les mesures qui permettent de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Les personnes âgées de 56 à 75 ans sont plus souvent d'accord que la tranche d'âge inférieure avec l'affirmation selon laquelle la transition vers une économie climatiquement neutre nécessitera une réorganisation de notre économie, certains secteurs disparaissant et d'autres gagnant en importance.

Enfin, deux autres différences significatives sont observées en fonction du niveau d'éducation. Par exemple, une personne d'un niveau d'éducation plus élevé estime plus souvent qu'une stratégie belge à long terme pour passer à une économie climatiquement neutre ne pourra être développée que si les secteurs privé et public coopèrent. À l'inverse, une personne d'un niveau d'éducation moins élevé est plus souvent d'accord avec l'affirmation selon laquelle les mesures qui permettent de s'adapter aux conséquences des changements climatiques sont plus importantes que les mesures qui permettent de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

3.5.4 Politique financière

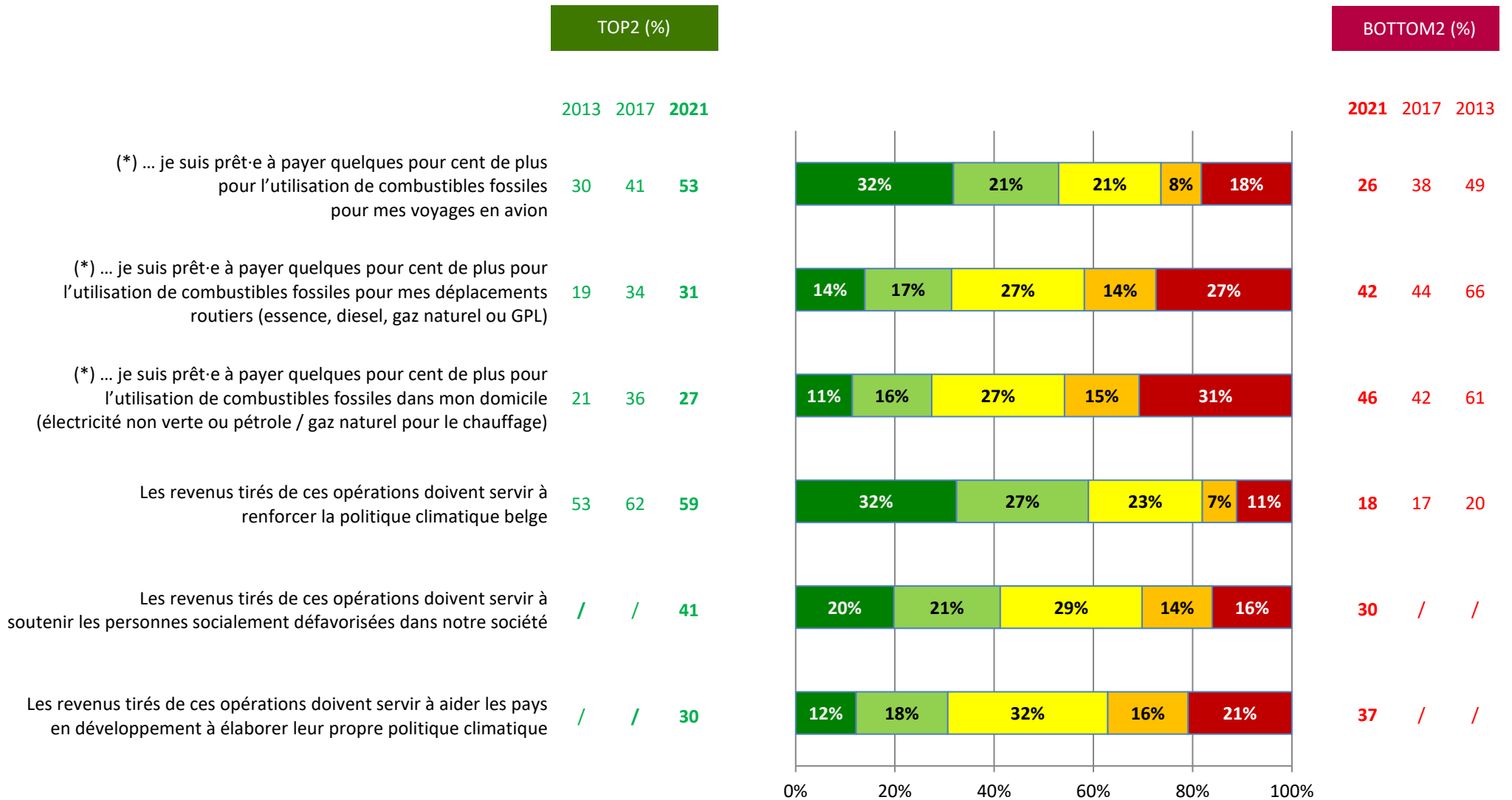
Ce volet de l'enquête met l'accent sur l'aspect financier de la politique climatique. Il s'agit, d'une part, de déterminer la mesure dans laquelle les Belges estiment que les pouvoirs publics devraient accorder la priorité à certaines aides financières et d'autre part, d'examiner quels sont les efforts financiers que les citoyens sont prêts à consentir pour lutter contre les changements climatiques.

3.5.4.1 MESURES AVEC IMPLICATIONS FINANCIERES

Plus de la moitié des répondants (59 %) sont (tout à fait) d'accord avec l'affirmation selon laquelle les autorités belges doivent utiliser les recettes de la vente des droits d'émission pour renforcer la politique climatique au sein du pays.

Une faible majorité des Belges, à savoir 53 %, indique être prête à payer quelques pour cent de plus pour ses voyages en avion afin d'aider à lutter contre les conséquences de la consommation de carburant sur le climat. Par rapport à 2017, où ce pourcentage s'élevait à 41 %, on peut conclure que les Belges sont plus disposés aujourd'hui qu'en 2017 à payer davantage pour leurs voyages en avion, et que de moins en moins de personnes s'y opposent (26 % en 2021 contre 38 % en 2017). Environ deux Belges sur cinq estiment par ailleurs que les recettes de la vente des droits d'émission doivent servir à aider les personnes socialement défavorisées dans la société. Les Belges semblent les moins disposés à payer quelques pour cent de plus pour la consommation d'énergie de leur domicile (cela concerne l'électricité non verte ou le fioul/gaz naturel pour le chauffage). Presque la majorité (46 %) indique en revanche n'être pas (du tout) d'accord avec cette proposition.

Graphique 42 – Question 19 : Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes?



* Pour contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique...

Base : tous les répondants (N=1 613) - 'missings' non compris

■ Tout à fait d'accord ■ D'accord ■ Entre les deux ■ Pas d'accord ■ Pas du tout d'accord

La propension à payer plus, qu'il s'agisse d'un pourcentage supplémentaire pour la consommation d'énergie du domicile ou pour les déplacements routiers (essence, diesel, etc.) en faveur d'une politique climatique, est plus faible chez les Flamands et les Wallons que chez les Bruxellois. Cette propension est plus élevée chez les habitants des grandes agglomérations que chez les habitants de petites localités et des régions rurales.

Les personnes d'un niveau d'éducation plus élevé sont systématiquement plus disposées que les personnes d'un niveau d'éducation moins élevé à payer quelques pour cent de plus pour la consommation d'énergie de leur domicile, pour leurs déplacements routiers, mais également pour leurs voyages en avion, en faveur de la politique climatique. Enfin, les personnes âgées de 56 à 75 ans sont également plus souvent disposées à payer quelques pour cent de plus pour leurs voyages en avion par rapport aux personnes âgées de 16 à 35 ans.

Tant les femmes, les Bruxellois, les habitants des grandes agglomérations que les personnes âgées de 56 à 75 ans estiment davantage que les hommes, les Flamands, les habitants des petites localités et les deux tranches d'âge inférieures que les recettes doivent servir à aider les personnes socialement défavorisées dans notre société.

Les femmes, les Bruxellois, les Wallons et les habitants des grandes agglomérations estiment par ailleurs plus souvent que les autres groupes que les recettes doivent servir à aider les pays en développement à élaborer leur propre politique climatique.

Enfin, les Flamands, les personnes âgées de 56 à 75 ans et les personnes d'un niveau d'éducation plus élevé estiment plus souvent que les Wallons, la tranche d'âge inférieure et les personnes d'un niveau d'éducation moins élevé que les recettes doivent servir à renforcer la politique climatique au sein du pays.

3.5.4.2 EFFORTS FINANCIERS

Un peu plus d'un Belge sur trois (36 %) indique qu'une taxe sur les transactions financières devrait être introduite pour soutenir la politique climatique dans les pays en développement. L'affirmation selon laquelle les citoyens et les entreprises doivent payer le même montant pour chaque tonne de CO₂ qu'elles ou ils émettent est la moins populaire, avec 31 % des Belges indiquant être (tout à fait) d'accord avec celle-ci.

La différence du nombre de partisans pour les différentes affirmations reste cependant limitée. Le nombre d'opposants diffère un peu plus. Ainsi, 40 % des Belges indiquent par exemple ne pas (du tout) être d'accord avec l'affirmation selon laquelle les entreprises et les citoyens doivent payer le même montant pour chaque tonne de CO₂ qu'elles ou ils émettent et 27 % d'entre eux ne sont pas (du tout) d'accord avec l'affirmation selon laquelle l'autorité fédérale doit mettre en œuvre une réforme fiscale visant à transférer les charges qui pèsent sur le travail vers une taxe sur les émissions de gaz à effet de serre. Ces pourcentages d'opposants présentent cependant une tendance à la baisse.

Aucune des affirmations proposées ne compte une majorité de partisans ou d'opposants. Ce résultat est identique à celui observé en 2017, à l'exception du fait qu'en 2021, trois des quatre affirmations comptent moins de partisans qu'en 2017.

Graphique 43 – Question 20 : Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes?



Base : tous les répondants (N=1 613) - 'missings' non compris

Les différences significatives dépendent principalement du lieu de résidence (région ou urbanisation), mais le niveau d'éducation semble également y jouer un rôle important. Une différence est constatée en fonction de l'âge et du sexe.

Ainsi, les Flamands sont moins souvent d'accord pour pratiquement toutes les affirmations (par rapport aux Bruxellois et aux Wallons). Toutefois, l'affirmation selon laquelle l'autorité fédérale doit mettre en œuvre une réforme fiscale visant à transférer les charges qui pèsent sur le travail vers une taxe sur les émissions de gaz à effet de serre récolte plus souvent l'approbation des Bruxellois que des Flamands.

Les habitants des cinq grandes agglomérations sont également plus souvent d'accord avec cette dernière affirmation que les habitants des villes et des régions rurales. En ce qui concerne l'affirmation selon laquelle la coopération au développement belge devrait être renforcée pour aider les pays en développement, les habitants des grandes agglomérations sont plus souvent d'accord que les habitants des petites localités ou des régions rurales.

Enfin, nous constatons également quelques différences en fonction du niveau d'éducation. Les personnes d'un niveau d'éducation plus élevé seront en effet plus souvent d'accord que les personnes d'un niveau d'éducation moins élevé avec l'affirmation selon laquelle la coopération au développement belge devrait être renforcée pour aider les pays en développement et avec l'affirmation selon laquelle l'autorité fédérale doit mettre en œuvre une réforme fiscale visant à transférer les charges qui pèsent sur le travail vers une taxe sur les émissions de gaz à effet de serre.

3.5.5 Influence des pouvoirs publics

3.5.5.1 MESURES POUR MODIFIER LE COMPORTEMENT DES CITOYENS

Un certain nombre de mesures que les pouvoirs publics peuvent prendre pour modifier le comportement des Belges face aux changements climatiques ont été présentées aux sondés. Il leur a été demandé quelles étaient celles qui emportaient leur préférence.

Il ressort en premier lieu des résultats que la grande majorité des répondants estiment en effet que les pouvoirs publics doivent prendre des mesures pour orienter les comportements face aux changements climatiques. Seuls 13 % des personnes interrogées estiment en effet que les pouvoirs publics ne doivent pas intervenir.

La mesure qui emporte le plus souvent la préférence (73 %) est celle consistant à accorder des subsides pour les produits ou activités qui ne contribuent pas ou peu aux changements climatiques (par exemple, l'isolation, l'énergie éolienne et l'énergie solaire, le télétravail, etc.).

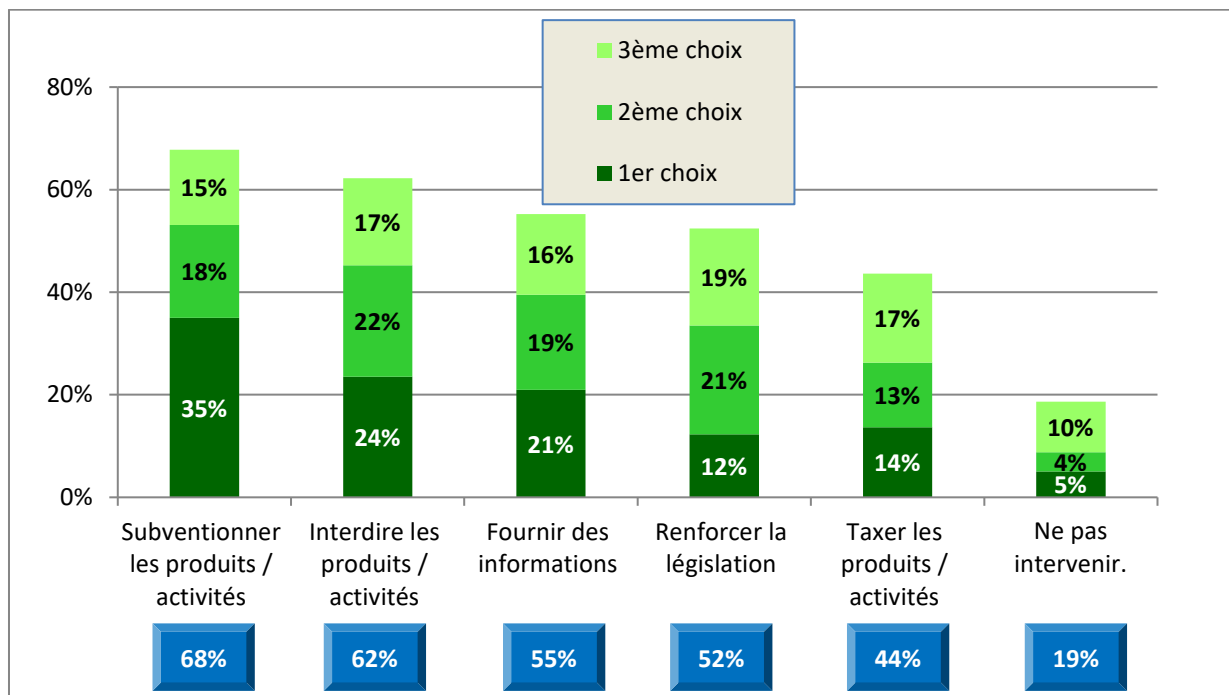
Le trio de tête des mesures publiques les plus populaires comprend le renforcement de la législation (56 %) afin de limiter les changements climatiques (par exemple, des normes d'isolation plus strictes, une meilleure efficacité énergétique des appareils, des normes plus strictes pour la production de marchandises), la diffusion d'informations sur les causes des changements climatiques afin de permettre au consommateur de faire les bons choix (54 %) et l'interdiction des produits ou activités qui contribuent le plus aux changements climatiques (51 %).

L'imposition de taxes sur les produits/activités qui contribuent aux changements climatiques (par exemple, sur le carburant ou le kilométrage, sur la viande de bœuf, la nourriture acheminée par avion, etc.) est moins populaire, avec 46 %.

L'ordre de classement et l'ordre de grandeur des chiffres de 2021 sont comparables à ceux de 2017. Nous constatons cependant un important changement au niveau des subsides et de l'interdiction de produits. Ainsi, la popularité relative à l'octroi de subsides pour les produits plus neutres sur le plan climatique a augmenté par rapport à la popularité de l'interdiction de produits néfastes pour le climat.

L'imposition de taxes sur les produits/activités qui contribuent aux changements climatiques (par exemple, sur le carburant ou le kilométrage, sur la viande de bœuf, la nourriture acheminée par avion, etc.) compte également un nombre systématiquement croissant de partisans.

Graphique 44 – Question 21 : Les pouvoirs publics peuvent essayer de modifier le comportement des citoyens en ce qui concerne les changements climatiques à travers les mesures qu’ils prennent.
Lesquelles des mesures suivantes préférez-vous ?



Base : tous les répondants (N=1 613) - 'missings' non compris.

La formulation précise des mesures et les chiffres correspondants pour 2013 et 2017 étaient les suivants :

	2021	2017	2013
1 ^{er} + 2 ^e + 3 ^e choix en ►			
Accorder des subsides pour les produits qui ne contribuent pas ou peu aux changements climatiques (par exemple l'isolation, l'énergie éolienne, l'énergie solaire, le télétravail, etc.).	73%	68%	73%
Renforcer la législation afin de limiter les changements climatiques (p. ex. des normes d'isolation plus strictes, une meilleure efficacité énergétique pour les appareils ménagers).	56%	52%	51%
Diffuser des informations sur les causes des changements climatiques afin de vous permettre de faire les bons choix.	54%	55%	56%
Interdire des produits qui contribuent aux changements climatiques (tels que les voitures à fortes émissions de CO ₂).	51%	62%	63%
Imposer des taxes sur les produits qui contribuent aux changements climatiques (p. ex. sur le carburant ou le kilométrage, sur la viande de bœuf, la nourriture acheminée en avion).	46%	44%	39%
Ne pas intervenir.	13%	19%	14%

Les hommes, les Bruxellois et les habitants des grandes agglomérations sont plus souvent en faveur des taxes sur les produits qui contribuent aux changements climatiques.

Les femmes et les Flamands estiment également plus souvent (que les hommes et les Bruxellois) que les pouvoirs publics doivent diffuser des informations sur les causes des changements climatiques.

Les Flamands estiment beaucoup plus souvent que les Bruxellois et les Wallons que les pouvoirs publics ne devraient pas intervenir, et les Wallons estiment beaucoup plus souvent que les Flamands que les pouvoirs publics doivent renforcer la législation afin de limiter les changements climatiques.

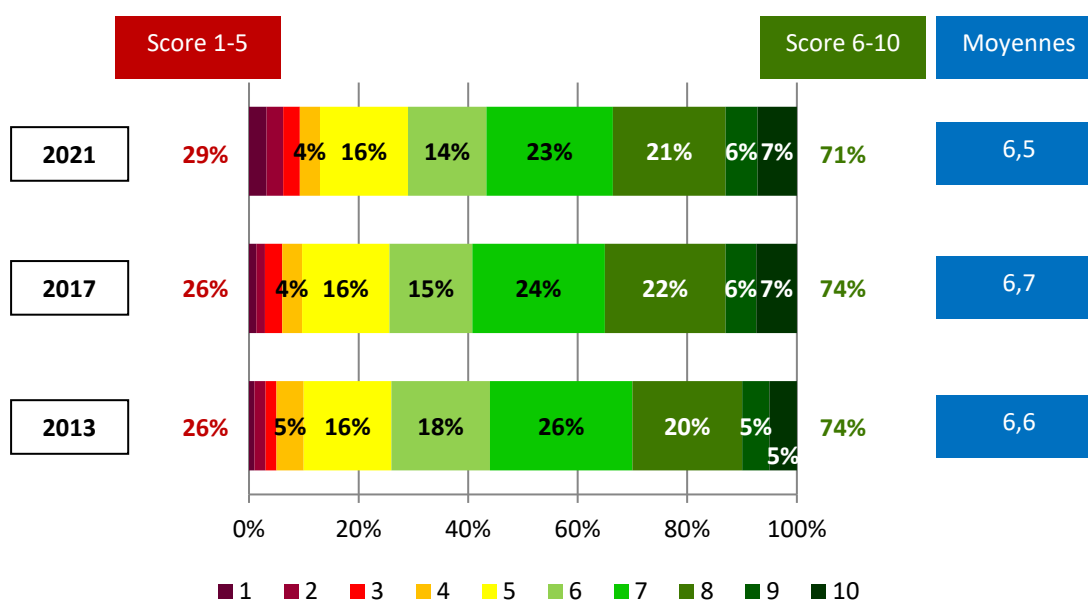
En ce qui concerne l'âge, on constate que les personnes âgées de 16 à 35 ans estiment plus souvent qu'il incombe aux pouvoirs publics d'accorder des subsides pour les produits plus neutres sur le plan climatique et moins d'interdire les produits néfastes pour le climat par rapport aux deux tranches d'âge supérieures.

3.5.5.2 INFLUENCE DES POUVOIRS PUBLICS SUR LE COMPORTEMENT DES CITOYENS

Au moyen d'une note de 1 à 10, les répondants ont pu indiquer dans quelle mesure les pouvoirs publics peuvent exercer une influence sur le comportement du citoyen face aux changements climatiques. Une note de 10 signifie que l'on pense que les pouvoirs publics peuvent exercer une très grande influence sur le comportement des citoyens et une note de 1 signifie que les pouvoirs publics ne peuvent exercer aucune influence sur ce comportement. Les notes intermédiaires permettent de nuancer la réponse donnée.

On constate que quatre Belges sur dix (37 %) indiquent que les pouvoirs publics peuvent exercer une influence modérée sur le comportement des gens (6/10 + 7/10). Trois à quatre répondants sur dix (34 %) estiment que les pouvoirs publics exercent une forte influence (> 7/10). Seuls 13 % des participants à l'enquête affirment que les pouvoirs publics n'exercent pas ou guère d'influence (< 5/10). La note moyenne sur dix est de 6,5. Ces notes sont quasi identiques à celles de 2017, bien que, cette année, un nombre légèrement plus élevé de répondants ait octroyé une note faible et un nombre légèrement moins élevé de répondants une note élevée.

Graphique 45 – Question 22 : Dans quelle mesure les pouvoirs publics peuvent-ils influencer le comportement des citoyens en ce qui concerne les changements climatiques ?



1 = aucune influence, 10 = une très grande influence

Base : tous les répondants (N=1 613) - 'missings' non compris.

Si l'on considère les différents sous-groupes, nous constatons uniquement des différences significatives en fonction du sexe et du niveau d'éducation. Par exemple, les hommes et les personnes d'un niveau d'éducation plus élevé sont nettement plus souvent généreux en ce qui concerne la mesure dans laquelle les pouvoirs publics peuvent influencer le comportement des citoyens. À l'inverse, les femmes et les personnes d'un niveau d'éducation moins élevé ont plus souvent octroyé une note plus basse.

3.6 Information et communication

Ce chapitre examine de plus près les canaux d'information par lesquels les Belges s'informent sur les changements climatiques. Il s'arrête également sur les canaux d'information qu'ils ont utilisés pour s'informer sur les aides financières (réductions d'impôt ou primes) accordées par les pouvoirs publics pour les investissements dans certaines techniques permettant d'économiser l'énergie.

3.6.1 Information sur la problématique du climat

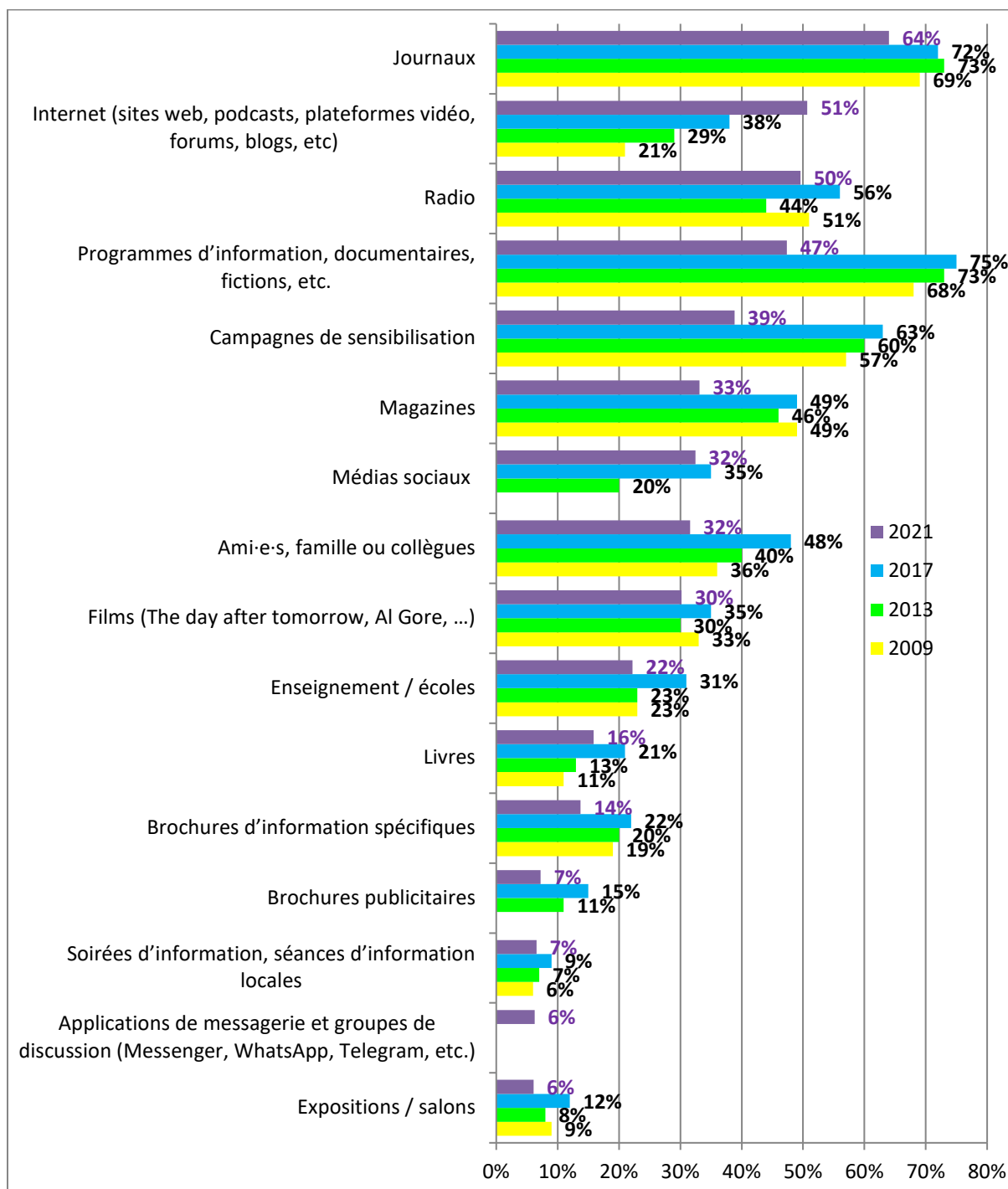
3.6.1.1 CANAUX D'INFORMATION

Dans la liste de questions, les Belges ont été sondés sur les canaux par lesquels ils reçoivent des informations à propos des changements climatiques sans en rechercher activement. Ensuite, il leur a été demandé par quels canaux ils avaient recherché activement des informations sur cette problématique. Les chiffres ci-dessous montrent en premier lieu les canaux de « réception passive », suivis des canaux « de recherche active ».

En général, les Belges sont essentiellement informés de manière passive, avec en première place les journaux (64 %), l'internet (51 %) et la radio (50 %). La plupart des notes sont inférieures à celles recueillies en 2017. Internet est la seule exception et gagne de façon constante en popularité (avec 51 % contre 38 % en 2017), bien que la question soit passée de « sites web » à « internet (sites internet, podcasts, plateformes de vidéo, forums, etc.) ».

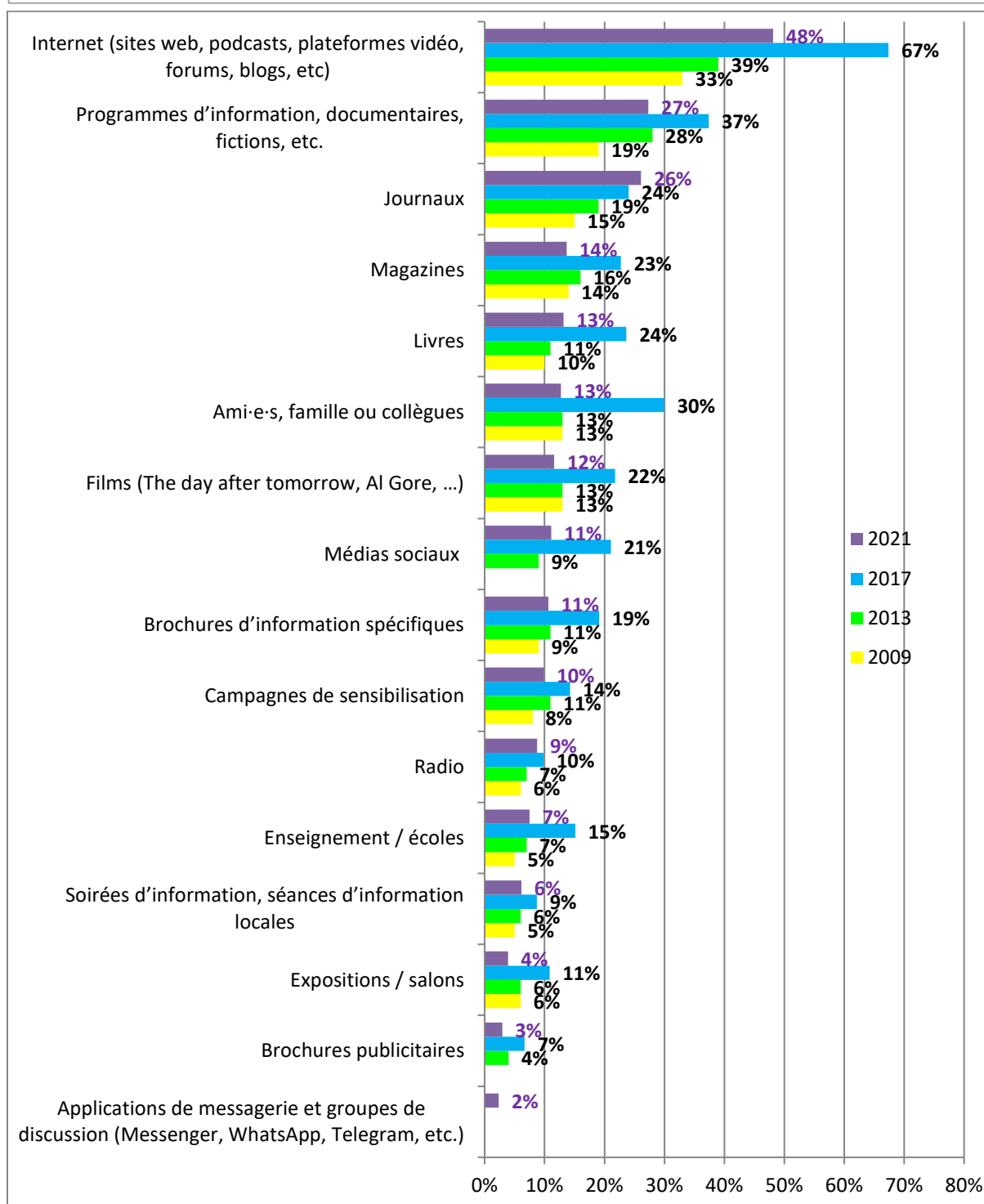
Parmi les canaux de recherche active d'informations, internet est de loin le canal le plus consulté. Cependant, on constate une importante diminution par rapport à 2017 (48 % contre 67 % en 2017). Par ailleurs, on observe un intérêt décroissant, par rapport à 2017, pour divers canaux, à l'exception des journaux qui restent au niveau de 2017 (26 % contre 24 % en 2017). On en conclut que par rapport à 2017, le Belge utilise moins de canaux pour s'informer de manière active, et que les chiffres de 2021 s'appuient plutôt sur le niveau de 2013 (à l'exception de l'internet et des journaux qui obtiennent une note supérieure en 2021 par rapport à 2017).

Graphique 46 – Question 8A : Indiquez par quels canaux vous avez **reçu** des informations à propos des changements climatiques sans en rechercher activement.



Base : tous les répondants (N=1 613) - 'missings' non compris.

Graphique 47 – Question 8B : Indiquez par quels canaux vous avez **consulté/recherché** activement des informations à propos des changements climatiques.



Base : tous les répondants (N=1 613) - 'missings' non compris.

Si l'on examine les différences significatives par sous-groupe, on constate que l'âge est un facteur déterminant pour les canaux utilisés (recherche active et réception passive).

Ainsi, les Belges les plus jeunes (16-35 ans) reçoivent moins d'informations sur les changements climatiques dans les journaux et magazines, et par l'intermédiaire de la radio, que les tranches d'âge supérieures, mais plus souvent via l'enseignement/l'école et les médias sociaux. Ils recherchent également plus activement des informations sur les changements climatiques par le biais de ces canaux (enseignement/école, films et médias sociaux) que les deux tranches d'âge supérieures. L'utilisation des médias sociaux pour rechercher des informations est la plus marquée chez le groupe des 16-35 ans et elle diminue progressivement avec l'âge.

Les hommes obtiennent plus souvent des informations par le biais de l'internet et des livres, les femmes, par le biais de brochures publicitaires, des médias sociaux, des amis, de la famille ou des collègues. Les hommes recherchent plus souvent activement des informations par le biais de l'internet, mais également via l'enseignement/l'école et des soirées d'information.

S'agissant des différences en fonction du niveau d'éducation, elles vont toutes dans le même sens : les Belges d'un niveau d'éducation plus élevé reçoivent plus souvent des informations sur les changements climatiques que les Belges d'un niveau d'éducation moins élevé, quel que soit le canal examiné. Les personnes d'un niveau d'éducation plus élevé recherchent également plus souvent activement des informations sur les changements climatiques par le biais de programmes d'information, d'expositions, de livres et de soirées d'information.

En ce qui concerne la région, on constate que les Flamands obtiennent plus fréquemment des informations par le biais de programmes d'information, les Bruxellois par le biais de l'enseignement/l'école, et moins souvent par le biais de la radio. Les Flamands utilisent généralement également moins les canaux que les Wallons et parfois également que les Bruxellois dans la recherche active d'informations.

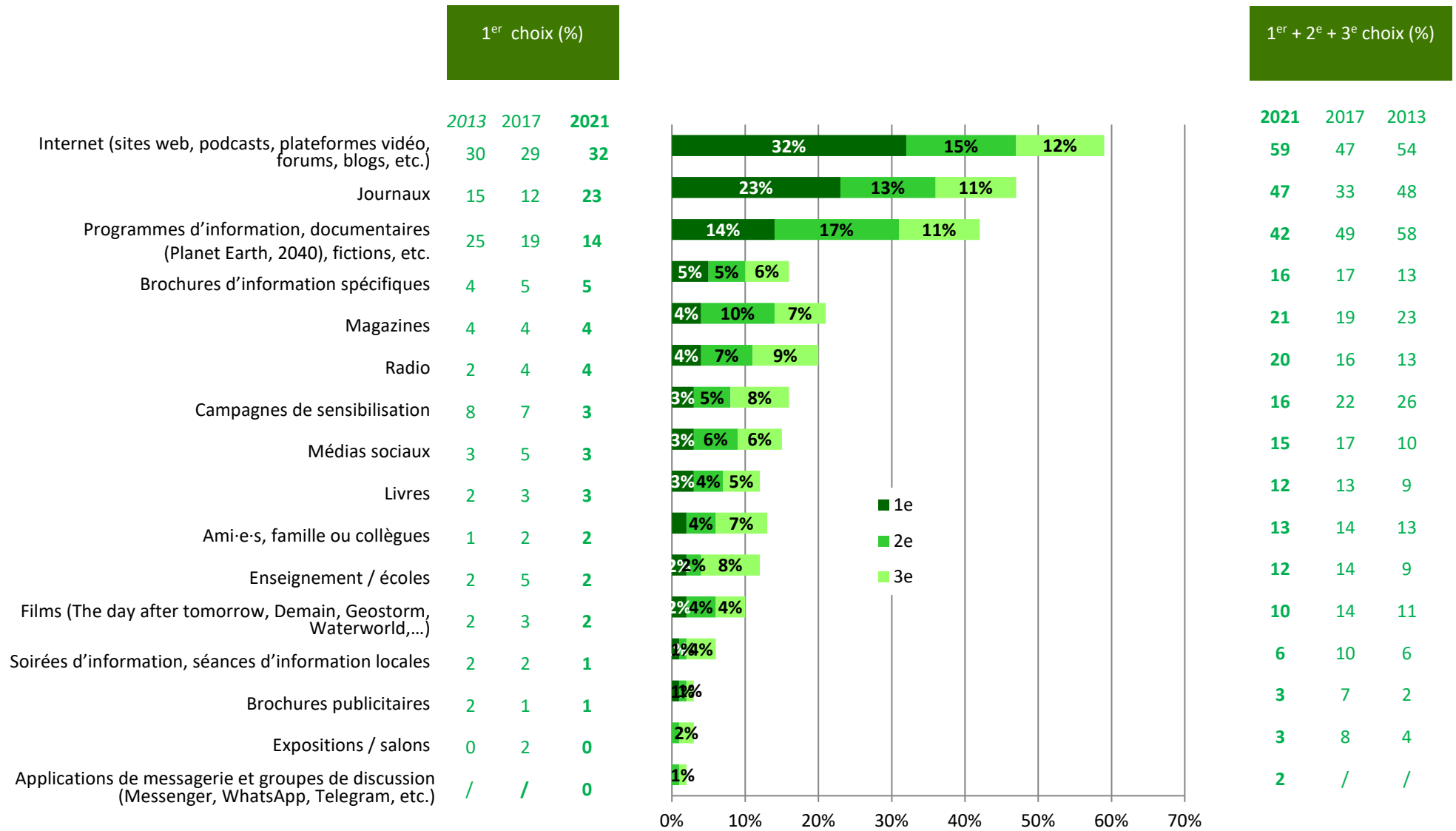
3.6.1.2 CANAUX D'INFORMATION PREFERES

Après les canaux utilisés pour la réception passive et la recherche active d'informations, les personnes ont été interrogées sur le canal par lequel elles préfèrent rechercher des informations. Les résultats indiquent que les trois canaux suivants se distinguent : internet (59 %), les journaux (47 %) et les programmes d'information, documentaires, fiction (42 %). Internet est le plus souvent cité comme le canal bénéficiant de la préférence la plus forte (32 %). On remarque un intérêt accru soudain pour les journaux en premier choix (qui pourrait s'expliquer par la pandémie de covid ?).

Les brochures publicitaires n'occupent la première position que parmi 1 % des répondants, les expositions/salons (0 %) et les applications de messagerie (0 %) ne sont pas ou peu classés en premier choix.

En termes de classement, les résultats sont comparables à ceux de 2017. Internet et les journaux obtiennent cependant une meilleure note qu'en 2017.

Graphique 48 – Question 8C : Indiquez par quel canal vous préférez rechercher des informations.



Base : tous les répondants (N=1 613) - 'missings' non compris

Si les hommes ont tendance à préférer les magazines comme canal d'information, les femmes privilégient nettement plus souvent les brochures d'information spécifiques, les campagnes de sensibilisation et les programmes d'information.

En outre, les répondants les plus jeunes (16-35 ans) préfèrent sans surprise les médias sociaux, les applications de messagerie et l'enseignement/l'école. Les conversations avec des amis, de la famille ou des collègues obtiennent aussi une note plus élevée parmi ce groupe. L'intérêt pour les journaux, les magazines et la radio augmente avec l'âge. La radio semble surtout très populaire dans la tranche d'âge supérieure (56-75 ans), tandis que le recours à l'internet obtient la note la plus basse.

Les personnes d'un niveau d'éducation plus élevé préfèrent plus souvent les livres, l'enseignement/l'école et les programmes d'information. Les personnes d'un niveau d'éducation moins élevé optent quant à elles pour les films, la radio, les médias sociaux et les amis, la famille et les collègues.

3.6.1.3 INTERET POUR LES INFORMATIONS RELATIVES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

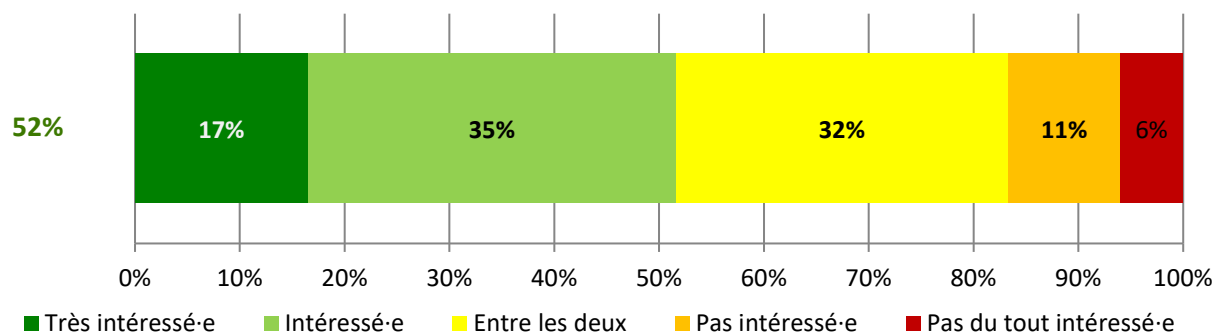
Il a également été demandé aux répondants dans quelle mesure ils souhaitent recevoir des informations relatives aux changements climatiques.

Une majorité des Belges (52 %) indique être (très) intéressée, tandis qu'à peine 17 % des Belges se disent pas (du tout) intéressés. Un répondant sur trois (32 %) a indiqué la réponse « entre les deux ».

Des différences significatives se dégagent également pour cette question. Ainsi, les Flamands et les personnes d'un niveau d'éducation plus élevé ont plus souvent indiqué être (très) intéressés par l'obtention d'informations relatives aux changements climatiques. Parallèlement, certains Flamands ont également plus souvent indiqué ne pas (du tout) être intéressés, ce qui indique une attitude polarisée parmi ce groupe.

Graphique 49 – Question 10 : Dans quelle mesure êtes-vous désireux ou désireuse de recevoir des informations relatives aux changements climatiques?

TOP2



Base : tous les répondants (N=1 613) - 'missings' non compris

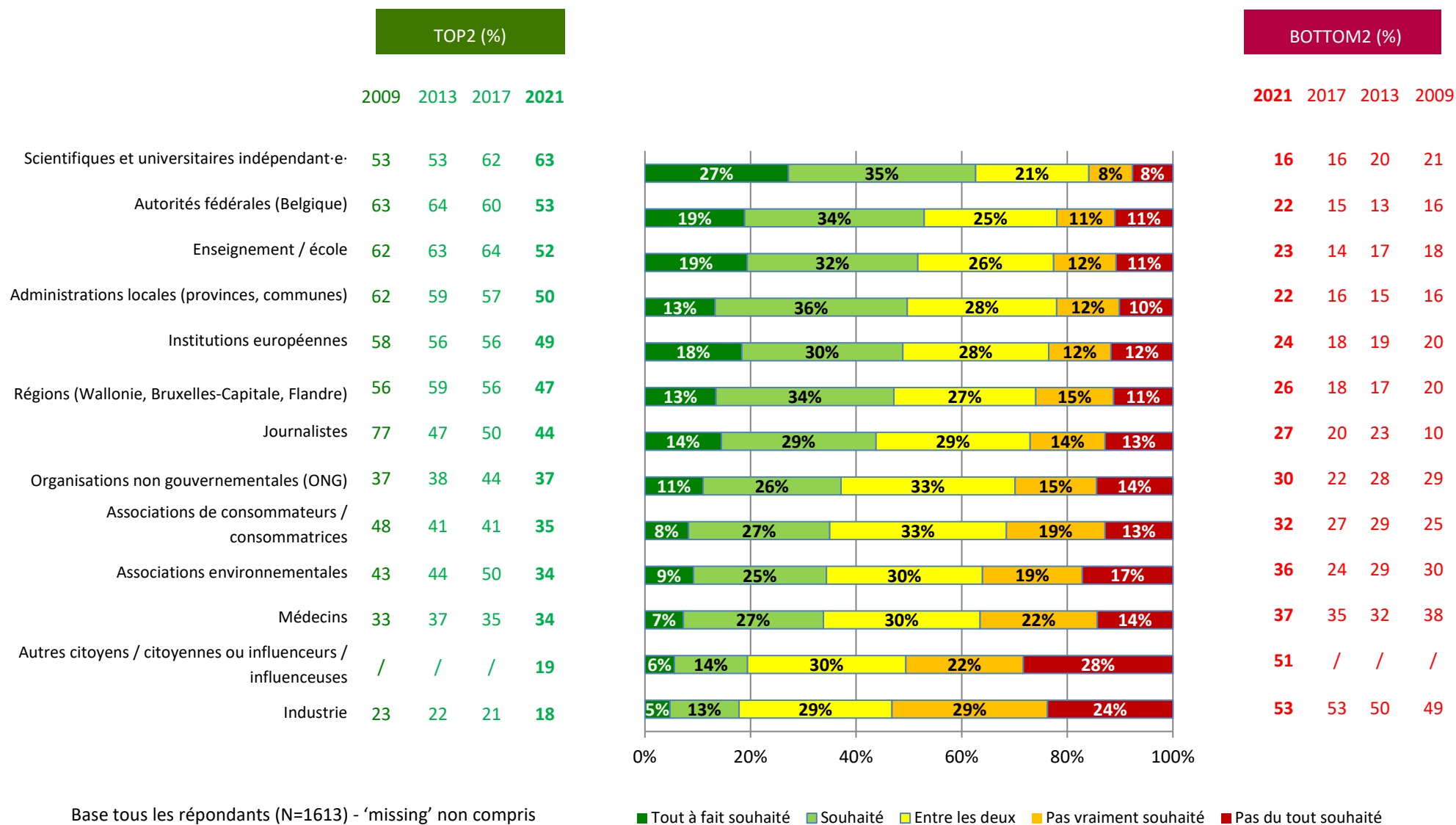
3.6.1.4 SOURCES D'INFORMATION

Les informations qui précèdent permettent de tirer des conclusions sur les canaux les plus indiqués pour diffuser des informations sur les changements climatiques.

Nous avons ensuite interrogé les sondés sur la mesure dans laquelle ils souhaitent recevoir des informations de la part de certaines personnes ou organisations, comme les journalistes ou les associations environnementales.

Les résultats indiquent que le secteur de l'enseignement ainsi que les pouvoirs publics constituent une source d'information tout à fait souhaitée, et donc également appropriée. Les Belges souhaitent surtout obtenir des informations auprès des établissements d'enseignement (64 %), de scientifiques indépendants (62 %) et des autorités fédérales (60 %). L'industrie est encore une fois la dernière source (21 %) à laquelle la population se fierait pour obtenir des informations fiables sur les changements climatiques. On remarque cependant la diminution du nombre de répondants indiquant, pour la plupart des sources, que des informations à ce sujet sont (tout à fait) souhaitées, ce qui correspond à l'augmentation similaire du nombre de répondants indiquant ne pas (du tout) souhaiter recevoir d'informations.

Graphique 50 – Question 11 : Par le biais de quel canal souhaiteriez-vous recevoir des informations sur les changements climatiques?



Base tous les répondants (N=1613) - 'missing' non compris

Tout le monde ne souhaite pas recevoir d'informations sur les changements climatiques via le même canal. Ainsi, les hommes indiquent plus souvent que les femmes souhaiter être informés par des scientifiques indépendants, alors que les femmes préfèrent plus fréquemment que les hommes recevoir des informations via les administrations locales.

Les différences entre les régions sont très claires : quelle que soit la source d'information, les Flamands sont moins nombreux que les Wallons, et encore moins que les Bruxellois, à souhaiter recevoir des informations sur les changements climatiques. On ne constate aucune différence entre les Flamands et les Wallons que pour les sources médecins, scientifiques indépendants, autorités fédérales et institutions européennes, ce qui est bien le cas avec les Bruxellois. Ces derniers souhaitent plus que les Flamands et les Wallons recevoir des informations des organisations non gouvernementales, des régions et d'autres citoyens/influenceurs.

Les jeunes répondants choisissent plus souvent l'enseignement, les médecins, les associations de consommateurs et d'autres citoyens/influenceurs comme sources d'information, tandis que les plus âgés privilégient les scientifiques indépendants, les autorités fédérales et les journalistes

Comparées aux Belges d'un niveau d'éducation moins élevé, les personnes d'un niveau d'éducation plus élevé souhaitent davantage obtenir des informations relatives aux changements climatiques via les principaux canaux, qu'il s'agisse des autorités fédérales, des associations environnementales, des ONG ou des journalistes. Les Belges d'un niveau d'éducation moins élevé se distinguent donc, étant donné qu'ils représentent le groupe qui souhaite le moins recevoir des informations.

4. Conclusions

En organisant pour la 5^e fois une enquête publique¹¹, le Service fédéral Changements climatiques souhaitait en savoir davantage sur les connaissances du grand public belge au sujet de la problématique du climat, sur l'interprétation subjective de celle-ci, ainsi que sur l'attitude personnelle et la disposition à agir soi-même. L'objectif était également de comprendre l'évolution (par rapport à 2005, 2009, 2013 et 2017) en ce qui concerne ces aspects.

Attitude par rapport aux changements climatiques

⇒ **L'environnement est une source de préoccupation importante pour les Belges.**

La présente enquête sur le climat montre, comme lors des éditions précédentes, que les Belges se préoccupent fortement de l'environnement. Trois quarts des répondants se disent préoccupés ou très préoccupés par la question, bien que ce chiffre soit le plus bas jamais atteint. Il n'est sans doute pas totalement surprenant de constater que la santé est passée de la troisième à la deuxième position, car l'enquête a été réalisée pendant la vague de coronavirus de l'automne 2021.

⇒ **Huit Belges sur dix, de tout âge, sont (très) préoccupés par les changements climatiques.**

Les changements climatiques sont un sujet de préoccupation pour presque huit Belges sur dix, identique à 2017. Il est frappant de constater que les préoccupations liées aux autres problèmes environnementaux dépendent de l'âge des répondants, les générations plus âgées étant plus préoccupées que les jeunes, mais on constate que les changements climatiques demeurent une préoccupation élevée dans chaque tranche d'âge.

Connaissances concernant les changements climatiques

⇒ **Les changements climatiques sont bien un problème.**

Huit Belges sur dix ne sont pas d'accord avec les affirmations (quelque peu provocatrices et fausses) selon lesquelles il n'y a pas de changements climatiques et les changements climatiques sont des phénomènes qui ne se manifestent que très localement. Ces résultats sont identiques à ceux de 2017. Comme en 2017 également, huit Belges sur dix estiment que les changements climatiques sont des phénomènes mondiaux, que leurs effets se font déjà sentir ailleurs et qu'il s'agit d'une problématique à laquelle il faut s'attaquer d'urgence. Par ailleurs, un peu plus de la moitié des répondants estiment que les changements climatiques peuvent être contrés en modifiant nos habitudes de vie. Il s'agit d'une légère diminution (- 5 %) par rapport à 2017.

⇒ **Le rôle des ménages est sous-estimé.**

On constate que de nombreux Belges désignent les « autres secteurs » (l'industrie, le transport de marchandises et le transport de personnes) plutôt qu'eux-mêmes comme étant la cause des problèmes climatiques. Par rapport à ces trois secteurs, le Belge trouve que les ménages n'ont qu'une incidence limitée sur les changements climatiques, et qu'ils n'ont à fournir qu'un effort modeste dans la lutte contre ces changements. Par rapport aux éditions précédentes, on constate cependant que l'incidence que l'on attribue aux ménages et au transport des personnes diminue, ainsi qu'en ce qui concerne les efforts qu'ils doivent fournir.

¹¹ Cette enquête a été réalisée à l'automne 2021, au moyen d'une consultation écrite menée auprès de 1 613 Belges.

⇒ **Les activités humaines qui influent directement sur le climat sont bien connues, mais les incidences moins directes (chauffage, consommation d'électricité et alimentation) le sont nettement moins.**

La grande à très grande majorité des Belges sait que les activités industrielles, l'utilisation des voitures, les voyages en avion, la déforestation et le transport maritime de marchandises ont une incidence (très) importante sur le climat. Le chauffage domestique n'est cité que par un peu plus d'un Belge sur deux comme une cause des changements climatiques et près de la moitié des Belges attribue une incidence à la consommation d'électricité, à l'utilisation d'aérosols ou à la consommation de viande et de fruits et de légumes exotiques. Les différences avec les résultats de 2017 sont plutôt limitées. La production de déchets et les habitudes d'achat (deux nouveaux aspects proposés) ont, respectivement, pour 71 % et 57 % des Belges une incidence (très) importante sur le climat.

⇒ **Les conséquences des changements climatiques sont, en elles-mêmes, toujours mieux connues, mais leur répartition géographique l'est beaucoup moins.**

Le Belge connaît particulièrement bien les conséquences directes des changements climatiques, telles que, et dans l'ordre qui suit, la fonte des glaciers, l'augmentation des vagues de chaleur, la fonte de la calotte glaciaire dans le nord, l'élévation du niveau de la mer, l'augmentation du nombre d'ouragans et de tempêtes, une modification des précipitations et l'incidence sur la biodiversité ; des résultats chaque fois similaires à ceux de 2017. Pour un quart des répondants, les changements climatiques ont une incidence sur la propagation des maladies telles que le paludisme et la fièvre jaune dans nos régions. Pour deux répondants sur trois, les changements climatiques ont une incidence sur la migration (nouveau en 2021). Six répondants sur dix pensent à tort que les changements climatiques ont pour conséquence une augmentation des tsunamis.

Neuf Belges sur dix estiment que la cause des changements climatiques se trouve principalement dans les pays occidentaux industrialisés ou dans les pays émergents (sept sur dix en 2017). Deux répondants sur trois estiment que les pays en développement sont ceux qui en subiront le plus fortement les conséquences (la moitié en 2017). Il convient de noter qu'en 2021, l'option de réponse « tous les pays dans une mesure comparable » n'était plus proposée.

⇒ **Une majorité des Belges s'estiment assez bien informés.**

Le Belge s'attribue une note moyenne de 6,4 sur 10 (2017 = 6,3) pour ce qui est de son degré d'information concernant la problématique du climat.

⇒ **La connaissance des aides financières des pouvoirs publics pour les investissements dans des techniques permettant d'économiser l'énergie est bonne.**

Les Belges sont bien à très bien informés sur les réductions d'impôts ou primes dont ils peuvent bénéficier de la part des pouvoirs publics à titre d'aide financière pour les investissements dans un certain nombre de techniques permettant d'économiser l'énergie. Les mesures les mieux connues sont les aides à l'isolation et l'énergie solaire (question à propos de l'énergie solaire posée pour la première fois en 2021). Deux répondants sur trois connaissent également les taux réduits de TVA pour la rénovation et les travaux de démolition/reconstruction (question à ce sujet posée également pour la première fois en 2021). Les aides financières pour les voitures hybrides ou 100 % électriques sont beaucoup moins connues et passent à 37 % (pour 68 % en 2017).

Comportement face aux changements climatiques

⇒ **Le Belge fait preuve d'un comportement respectueux de l'environnement sur le plan de la mobilité, du ménage, du logement et des achats, mais il ne fait plus de progrès par rapport aux précédentes enquêtes. Cependant, il affirme tout de même vouloir améliorer certaines choses. Concernant les déplacements, les résultats s'avèrent moins positifs.**

Le comportement respectueux de l'environnement est davantage observé dans le **ménage** (par exemple, le tri des déchets ou l'économie de l'eau). Moins de la moitié des répondants utilise/achète également des produits de seconde main, privilégie les produits avec un label environnemental, achète régulièrement des produits issus de l'agriculture biologique ou utilise l'eau de pluie pour les tâches ménagères. Toutefois, si l'on en croit les intentions exprimées, plus de la moitié des Belges modifieront leur comportement à cet égard dans un avenir proche.

En ce qui concerne **l'habitation**, une large majorité des Belges prennent de nombreuses initiatives pour maintenir la consommation d'énergie liée à l'éclairage, au chauffage et aux appareils électroménagers à un niveau aussi bas que possible. Cependant, tant l'utilisation d'énergie solaire que le passage à une pompe à chaleur ou à un réseau de chaleur, permettant les gains énergétiques les plus importants, obtiennent encore une note assez faible, bien que l'on note une forte intention d'y recourir dans un avenir proche. Le nombre de répondants indiquant utiliser l'énergie verte augmente de manière continue au fil des ans et s'élève aujourd'hui à 50 %.

En ce qui concerne ses **déplacements**, le Belge fait tout autant, voire un peu moins, preuve d'une attitude respectueuse de l'environnement qu'en 2017 : c'est ce que montrent les notes octroyées relatives au mode de conduite et à l'achat d'une nouvelle voiture. En matière de choix du mode de transport également, le Belge fait moins preuve d'une attitude respectueuse de l'environnement : seule une minorité des répondants utilise régulièrement les transports en commun ou le covoiturage (ces constatations peuvent être attribuées à la pandémie de covid) ou évite les voyages en avion pour se rendre en vacances (+ 10 % par rapport à 2017). Le moyen de transport principal est de loin la voiture (y compris la moto et la mobylette) : sept Belges sur dix utilisent la voiture au moins régulièrement, et ce avec pour motif de déplacement principal « travail/études ». Le vélo suit en deuxième position (avec la trottinette), et les transports en commun occupent la dernière position. S'il n'était plus possible de prendre le train, deux voyageurs sur trois utiliseraient principalement la voiture (ou la moto).

On remarque cependant que les intentions exprimées en 2017 concernant le comportement respectueux de l'environnement (mobilité, ménage et logement) n'ont pas ou pas du tout été concrétisées.

⇒ **L'utilisation des aides financières publiques pour les investissements demeure au même niveau qu'en 2017.**

En 2021, près d'un quart des Belges avaient déjà eu recours à une aide financière pour l'isolation, des panneaux solaires ou une chaudière à condensation.

⇒ **Lors de ses achats et investissements, le Belge attache une importance relativement grande à la consommation d'énergie.**

Lors de l'achat d'une voiture ou encore d'une machine à laver, d'un sèche-linge ou d'un lave-vaisselle, le critère lié à la consommation énergétique passe toujours en premier lieu, bien que cela soit un peu moins le cas pour l'électroménager par rapport à 2017. Lors de l'achat d'un réfrigérateur ou d'un congélateur, ou pour le chauffage domestique, le critère principal est le prix, avec à nouveau une diminution concernant la question de la consommation d'énergie par rapport à 2017.

⇒ **Une minorité de Belges est satisfaite de ses actions et des actions menées par les pouvoirs publics.**

Conformément à l'observation selon laquelle il est possible d'adopter un comportement encore plus respectueux de l'environnement, seul un tiers des Belges estiment qu'ils prennent suffisamment d'initiatives pour lutter contre les changements climatiques. Il s'agit du même chiffre que 2017. Seul un tiers des répondants estiment également qu'ils prennent suffisamment d'initiatives pour s'adapter aux conséquences des changements climatiques, un élément qui a fait l'objet d'une question pour la première fois cette année. Le Belge est encore moins satisfait des actions des pouvoirs publics pour lutter contre les changements climatiques ou pour adapter notre société aux conséquences des changements climatiques.

La politique climatique

⇒ **Pour une part importante des électeurs belges, les points de vue concernant la problématique des changements climatiques auront une incidence sur leur vote.**

La moitié des répondants, identique à 2017, indiquent que, lors des prochaines élections, ils tiendront « certainement compte » des points de vue des différents partis en matière de climat.

⇒ **L'Union européenne (et la Belgique, au sein de l'Union européenne) doit jouer un rôle de pionnière dans le domaine de la politique climatique, et l'on attend également des mesures et actions de la part des pouvoirs publics belges.**

De manière générale, il n'y a guère d'unanimité parmi les Belges sur la question de la politique internationale sur le climat. Cependant, deux Belges sur trois sont d'accord avec l'affirmation selon laquelle l'Union européenne doit jouer un rôle de premier plan dans l'adoption de mesures visant à lutter contre les changements climatiques. 44 % des répondants estiment qu'au sein de l'Union européenne, la Belgique doit prendre l'initiative. Ce résultat est à peu près comparable à celui de 2017.

Par ailleurs, plus de deux Belges sur trois estiment que les différents niveaux de pouvoir en Belgique devraient coopérer plus étroitement dans le domaine de la politique climatique. Par ailleurs, la moitié des répondants, et parfois un peu plus, estime que le rôle des autorités fédérales dans la coordination de la politique climatique belge doit être renforcé, qu'un « conseil des sages » doit être créé pour guider le gouvernement, que les autorités doivent davantage demander l'avis des citoyennes et des citoyens, ainsi que des organisations lors de l'élaboration de leur politique climatique, qu'il convient d'adopter une loi qui fixe les objectifs, le cadre et les instruments de la politique climatique belge ou même que la protection du climat doit être inscrite dans la constitution.

On attend avant tout des pouvoirs publics qu'ils accordent des primes pour des produits ou activités qui ne contribuent pas ou peu aux changements climatiques. La majorité estime également que les pouvoirs publics doivent interdire certains produits, diffuser des informations permettant de faire les bons choix ou renforcer la législation. L'affirmation selon laquelle il convient d'imposer des taxes sur les produits qui contribuent aux changements climatiques a obtenu légèrement moins d'avis favorables.

⇒ **Une majorité des Belges souscrit de manière générale à l'objectif européen d'atteindre la neutralité climatique d'ici à 2050.**

Environ six répondants sur dix sont d'accord avec l'affirmation selon laquelle la Belgique, mais également l'Union européenne dans son ensemble, doivent être neutres sur le plan climatique d'ici à 2050, et notre société et notre économie doivent être résilientes aux changements climatiques d'ici à 2050. Cela signifie que les émissions de gaz à effet de serre doivent diminuer d'au moins 55 % d'ici à 2030 en Belgique et dans l'Union européenne par rapport à 1990. La manière dont l'Europe doit réaliser cet objectif ne fait pas l'unanimité.

Selon six répondants sur dix, une telle transition nécessite le développement d'une stratégie belge à long terme, et une telle transition n'est possible que si les secteurs privé et public coopèrent. Six Belges sur dix sont d'accord avec l'affirmation selon laquelle outre des mesures visant à limiter les émissions, il conviendra également de prendre des initiatives afin de nous adapter aux conséquences des changements climatiques.

Dans les deux cas, seule une toute petite minorité n'est pas de cet avis. En ce qui concerne les effets positifs et négatifs de cette transition sur l'emploi, les avis sont partagés, avec légèrement plus de répondants indiquant un effet positif par rapport aux répondants indiquant un effet négatif. Le même constat est observé en ce qui concerne l'effet des mesures sur l'économie belge. La moitié des répondants est d'accord avec l'affirmation selon laquelle la transition vers une économie neutre sur le plan climatique sera accompagnée d'une réorganisation de notre économie.

Une part non négligeable des Belges interrogés (parfois près d'un tiers !) n'a cependant pas d'avis sur certaines des affirmations présentées concernant cette transition.

⇒ **Les recettes du système d'échange de quotas d'émission de l'Union européenne qui sera d'application également pour les ménages et les petites entreprises à partir de 2026 doivent en premier lieu être réinjectées dans les ménages.**

Deux Belges sur trois estiment que les recettes du système d'échange de quotas d'émission de l'Union européenne devraient être réinjectées dans les ménages afin de les aider à réaliser les investissements nécessaires pour réduire leurs émissions. Environ trois répondants sur cinq souhaiteraient que les recettes soient utilisées pour rendre le pays résilient aux risques climatiques et pour financer les transports publics. En revanche, le soutien en faveur des actions climatiques dans les pays en développement ou le soutien en faveur de l'innovation technologique des grandes entreprises et des gros consommateurs d'électricité suscitent moins de compréhension.

⇒ **Dans une société bas carbone, la production d'énergie doit provenir à 100 % de sources renouvelables, mais l'énergie nucléaire y joue à nouveau un rôle plus important.**

Un peu plus de la moitié des Belges estime que, pour parvenir à une société neutre sur le plan climatique, la production d'énergie doit provenir à 100 % de sources renouvelables (énergie éolienne et solaire). Un répondant sur trois est d'accord avec l'affirmation selon laquelle l'énergie nucléaire doit être beaucoup plus exploitée qu'elle ne l'est actuellement pour la production d'énergie. Il s'agit du double par rapport à 2017, avec dorénavant également plus de partisans que d'opposants. Seul un répondant sur six estime que la production d'énergie doit se baser sur le charbon ainsi que sur le captage et le stockage du CO₂ émis. Cette affirmation compte de nombreux opposants (48 %).

⇒ **Le soutien en faveur de mesures exigeant une aide financière supplémentaire de la part des pays industrialisés est relativement limité à l'heure actuelle.**

Près de la moitié seulement des répondants est d'accord avec les affirmations suivantes :

- les pays riches et industrialisés doivent fournir les plus gros efforts ;
- tous les pays doivent fournir des efforts tenant compte de leur capacité financière ;
- les pays industrialisés doivent soutenir financièrement les pays en voie de développement pour compenser les dommages causés par le passé.

⇒ **Les mesures qui exigent un effort financier supplémentaire de la part des particuliers comptent également relativement peu de partisans, à l'exception de la taxe sur les émissions de CO₂ sur les billets d'avion où la situation est en train de changer.**

Le Belge est encore plus réticent lorsqu'il s'agit d'apporter lui-même une contribution financière pour remédier aux problèmes climatiques :

- Cinq Belges sur dix (trois sur dix en 2013 et quatre sur dix en 2017) sont prêts à payer une taxe carbone sur leur billet d'avion, alors qu'un quart y est opposé (cinq sur dix en 2013 et quatre sur dix en 2017) ;
- Trois Belges sur dix (un sur trois en 2017) sont prêts à payer quelques pour cent de plus pour l'électricité, le gaz, le fioul et le charbon, et pour l'essence ou le diesel, pour contribuer à lutter contre les conséquences de leur consommation d'énergie sur le climat, tandis que près de la moitié y est opposée.

Les recettes doivent en premier lieu servir à renforcer la politique climatique au sein du pays.

Une taxe européenne sur les transactions financières ou une réforme fiscale visant à transférer les charges qui pèsent sur le travail vers une taxe sur les émissions de gaz à effet de serre en conséquence de l'utilisation de combustibles fossiles ne séduisent qu'une minorité d'un tiers des Belges.

Information et communication

⇒ **L'obtention passive d'informations se fait tant par les médias traditionnels (journaux et radio) que par l'internet, tandis que pour la recherche active d'informations, l'internet occupe la première position.**

L'intérêt pour l'internet en tant que canal via lequel obtenir des informations a considérablement augmenté depuis 2017 (de 38 à 51 %). L'internet est également le premier canal via lequel rechercher des informations. L'utilisation des médias sociaux est la plus marquée chez le groupe des jeunes et elle diminue progressivement avec l'âge.

⇒ **Le Belge souhaite en premier lieu être informé par les différentes autorités et par des scientifiques indépendants.**

La moitié des Belges souhaite recevoir des informations relatives aux changements climatiques. À cet égard, les scientifiques et les autorités sont les sources d'informations les plus souvent citées. Les informations provenant de l'industrie ou obtenues via d'autres citoyens/influenceurs n'intéressent que quelques-uns.